



Déclaration de performance extra-financière

au 31 décembre 2023

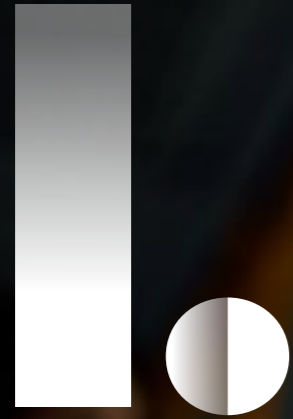
Sommaire

I. Transdev, un groupe mondial en pleine expansion au cœur des enjeux de la mobilité	4
La création de valeur	8
Le modèle d'affaires	10
II. Transdev, acteur engagé	20
La démarche RSE du Groupe Transdev	22
Les ambitions RSE du Groupe Transdev	26
III. Transdev, employeur responsable	28
Attirer, engager et retenir les talents.....	30
Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion	36
IV. Transdev, garant d'une mobilité sûre	42
Assurer la sécurité de tous	44
Garantir la sûreté de tous.....	49
V. Transdev, acteur d'une mobilité durable	54
Agir pour l'environnement et le climat	56
Plan d'adaptation au changement climatique.....	62
VI. Transdev, partenaire des territoires	69
Contribuer au développement des territoires	71
Favoriser des relations durables avec les fournisseurs	77
VII. La démarche éthique et conformité de Transdev	81
VIII. Le suivi de la performance extra-financière	87
Note méthodologique	89
Le suivi de la performance extra-financière	93
Les résultats 2023.....	95
Contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies	96
Annexe taxonomie	98
Rapport de l'organisme tiers indépendant	107
Plan de vigilance	111

Les informations contenues dans le présent document répondent aux exigences issues de l'Ordonnance numéro 2017-1180 et du décret d'application numéro 2017-1265 ayant transposé la Directive 2014/95/UE du Parlement Européen et du Conseil du 22 octobre 2014, relative à la publication d'informations non financières.

Le présent document constitue une annexe au rapport de gestion du Groupe Transdev.

Design éditorial et graphique : Patte Blanche, Transdev Group
Crédits photo : Transdev Group, Sandra Viklund, Julien Lutt / Capa Pictures, Freepik, Bart Van Leersum, Drazen Zigic, Shutterstock, Adobe Stock, Lukasz Bera, Fredrik Ohlander.



**Transdev,
un groupe
mondial en pleine
expansion** au
cœur des enjeux
de la mobilité



I. Transdev, un groupe mondial en pleine expansion au coeur des enjeux de la mobilité



Notre métier est indispensable pour réussir la transition écologique

Thierry Mallet, Président-directeur général

La mobilité est une nécessité vitale. Pouvoir se déplacer au quotidien est indispensable pour étudier, travailler, se soigner, voir sa famille, ses amis, se cultiver... C'est un facteur de cohésion sociale et de développement économique. La faciliter, l'encourager, mais aussi la décarboner est au cœur du métier de Transdev.

Nous devons répondre à trois enjeux : tout d'abord, celui de proposer une mobilité pour tous, pour tous les bassins de vie, adaptée aux besoins locaux. C'est ensuite le défi de la décarbonation, avec des solutions qui contribuent à réduire notre empreinte et à protéger notre environnement et nos territoires. C'est enfin, celui du recrutement et de l'attention portée à nos collaborateurs. Ils sont nos forces en présence sur le terrain, permettant de délivrer le bon service partout où nous menons nos activités.

Or précisément, tous les collaborateurs du Groupe - plus de 100 000 sur quatre continents - embrassent une même raison d'être : « Permettre à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun ».

Nous y ajoutons des valeurs fondamentales : l'engagement, le partage, l'innovation. La diversité, l'inclusion et l'équité se trouvent également au cœur des priorités du Groupe : nous sommes des femmes et des hommes au service de la mobilité de tous.

Ce socle commun donne à Transdev les atouts pour être au rendez-vous des enjeux d'un monde en mutation. Le Groupe s'est fixé des objectifs de réduction de gaz à effet de serre et s'est doté d'une stratégie environnementale, « *Moving Green* », pour les atteindre.

Le Groupe, dans toutes ses organisations, se trouve mobilisé autour de l'adaptation au changement climatique. Nous proposons des solutions de mobilité adaptées aux besoins de chaque territoire en nous appuyant sur la grande diversité de nos réalisations partout dans le monde. Depuis la fin de l'année 2023, le Groupe exploite 2 900 véhicules électriques*. En parallèle, le mix énergétique proposé à nos clients permet d'ores et déjà de sortir graduellement du tout pétrole,

avec le déploiement croissant d'une flotte de véhicules alimentés au biogaz renouvelable ou aux biocarburants, tout en poursuivant le recours à l'électrique, à batteries ou à hydrogène.

Tout ne se réduit pas à une question de technologies. L'objectif est de faire accéder le plus grand nombre de personnes aux transports collectifs et partagés, en augmentant les offres chaque fois que possible.

Transdev est devenu ainsi une des entreprises les plus « multimodales », capable de proposer tous les modes sur terre (le train, le métro, le tramway, le bus, le car, le vélo, le transport à la demande) ou sur l'eau (les navettes fluviales et maritimes).

Transdev sait desservir des centres urbains aussi bien que des zones peu denses

en périphérie. Chaque jour, nous accompagnons près de 12 millions de passagers dans 19 pays, avec l'objectif de rendre leurs déplacements quotidiens plus faciles, plus efficaces et plus durables. Voilà le sens que nous donnons à notre métier, aujourd'hui et demain : nous rapprochons des personnes et des territoires.

Nous proposons des solutions de mobilité adaptées au besoin de chaque territoire en nous appuyant sur la grande diversité de nos réalisations partout dans le monde

*périmètre opéré incluant First Transit

La création de valeur

Nos ressources

Des équipes engagées partout dans le monde

102 027 collaborateurs

+150 métiers et **320 experts internes**,

26 % de femmes dans le Groupe

19 pays

Un modèle d'affaires contribuant au respect des ressources

Environnementales

18,1 %* de flotte alternative**

1 622* bus et cars « zéro émission »

Financières

773 M€ de capitaux propres et un actionariat engagé sur le long terme

9,3 Md€ de chiffre d'affaires

99,2 % du chiffre d'affaires (hors First Transit) éligible à l'objectif d'atténuation du changement climatique

596 M€ d'EBITDA

Un écosystème de partenaires

309 k€ versés par la **Fondation Transdev**

2 600 fournisseurs qualifiés comme fournisseurs inclusifs***

Une stratégie au service des territoires **MOVING YOU**

- Accueillir de **nouveaux passagers**
- Enrichir notre **proposition de valeur** pour nos clients
- Être le leader de l'**innovation verte**
- Garantir une **performance durable**
- Forger des **équipes diverses et soudées**

*périmètre consolidé hors First Transit États-Unis

Nos domaines d'action

La raison d'être de Transdev : Permettre à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun.

NOTRE DÉMARCHE RSE



DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES



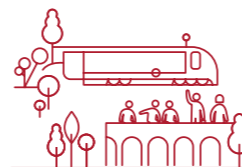
EMPREINTE CARBONE GLOBALE



ATTRACTION, ENGAGEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS



ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ



SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DE TOUS

NOS ENGAGEMENTS POUR 2030

-30 % d'émissions de gaz à effet de serre par 100 km (année de ref. 2018)

+50 % de flotte alternative** (année de ref. 2018)

34 % Femmes Top Executives (année de ref. 2021)

NOS ACTIVITÉS

Urbain

Interurbain

Rail

Véhicules légers

Transport maritime

Activités supports

**flotte routière non diesel (gaz naturel compressé, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène)

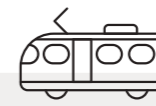
Notre création de valeur

-16 %* de GES (en intensité) entre 2018 et 2023

-41 %* de NOx entre 2018 et 2023

38 %* d'entités certifiées ISO 14001

Pour notre planète

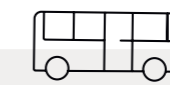


94 % d'emplois en CDI

98 % de collaborateurs formés au cours de l'année

Pour nos collaborateurs

+5 000 managers ayant obtenu la certification Santé et Sécurité



29 426 recrutements dans les territoires

2 500 clients privés et publics accompagnés

Pour nos territoires

29 projets soutenus par la Fondation Transdev

8 % des dépenses effectuées auprès de fournisseurs du secteur inclusif***

12 M de passagers chaque jour dans le monde

Pour nos communautés

3,8 Md€ en moyenne d'achats de produits et services sur les 6 pays clés

62 M€ d'impôts et taxes France

Pour nos partenaires



***périmètre France

Le modèle d'affaires

Transdev, c'est une expertise mondiale appuyée sur plus de **150 métiers**. Tous les jours, **70 837** conductrices et conducteurs sont engagés au service des collectivités locales clientes.

Bus, bus à haut niveau de service (BHNS), car, navette solidaire, train, métro, tramway et tram-train, ambulance, transport pour les personnes à mobilité réduite (TPMR), transport à la demande (TAD), véhicule autonome, vélopartage, funiculaire, téléphérique, transport maritime et fluvial : autant de modes et de systèmes de transport et d'infrastructures du quotidien que Transdev déploie partout dans le monde. Au-delà de son rôle d'opérateur, Transdev se positionne en véritable intégrateur de solutions de mobilité au service de ses clients, pour une mobilité durable et inclusive.

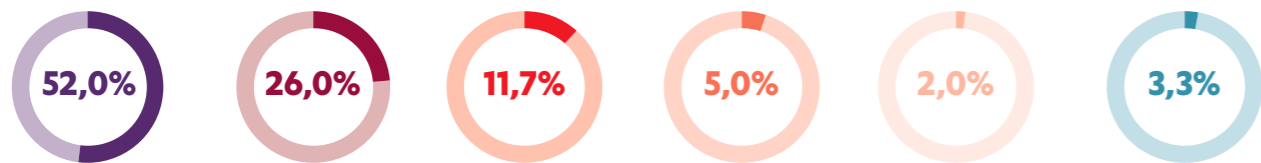
L'année 2023 a été marquée par un fait notable : Transdev est devenu le premier opérateur de transport public en Amérique du Nord avec l'acquisition de l'entreprise First Transit. L'offre du Groupe couvre une variété complète de modes de transport, notamment les bus et cars, le TPMR, les services de navettes et la maintenance de flottes.

Le marché nord-américain du transport public est un marché en croissance avec des perspectives attractives pour les bus et cars, le transport scolaire, le TPMR et les services de navettes. Avec des activités commerciales et des implantations géographiques très complémentaires aux États-Unis et au Canada, ce rapprochement stratégique bénéficie aux passagers et aux clients, avec une offre enrichie par le savoir-faire des équipes des deux entreprises.

Activités du Groupe

Urbain	Interurbain	Transport ferroviaire	Véhicules légers	Transport maritime	Autres
<ul style="list-style-type: none"> Bus urbain et périurbain Rail urbain Tramway Métro 	<ul style="list-style-type: none"> Autocars périurbain et interurbain Autocars longue distance Transport de personnel Tourisme & charter 	<ul style="list-style-type: none"> Rail BtoG Rail commercial 	<ul style="list-style-type: none"> Ambulances et transport médical non urgent Transport adapté Taxis Véhicules autonomes Véhicules navettes 	<ul style="list-style-type: none"> Ferries 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures ferroviaires Conseil AMO* Numérique Centre d'appel Fret aéroportuaire Fret routier Holding et moyens Autres activités

* assistance à maîtrise d'ouvrage



Solutions de mobilité

Les solutions de mobilité (urbaines, interurbaines, ferroviaires, maritimes) déployées par Transdev :

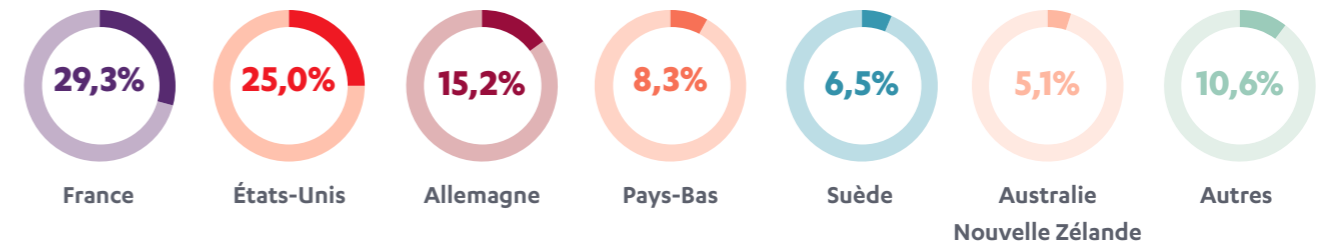
- répondent aux attentes des clients (autorités organisatrices de mobilité (AOM) nationales, régionales et municipales et clientèles privées) dans le respect, la transparence et l'intégrité ;
- s'adaptent aux spécificités des populations et des territoires ;
- sont en phase avec les attentes sociétales actuelles : facilité d'utilisation, prise en compte des contraintes et opportunités environnementales, des impératifs sanitaires et des règles d'équité.

Implantations géographiques

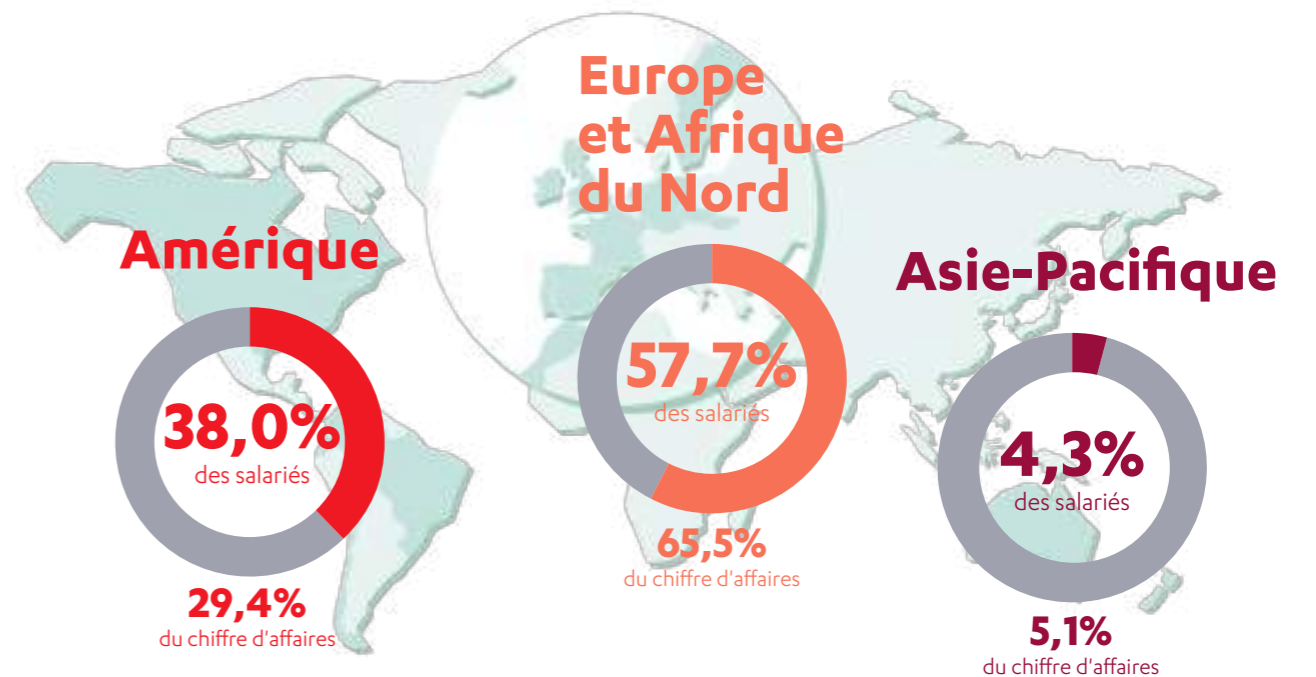
Pour répondre aux attentes propres à chaque population et à chaque territoire et intervenir au plus près des besoins locaux des communautés qu'elles servent, les équipes de Transdev sont implantées dans 19 pays répartis sur quatre continents.



Répartition du chiffre d'affaires par pays



Répartition du chiffre d'affaires et des effectifs par zones géographiques



Les chiffres clés 2023

9,3 milliards d'euros chiffre d'affaires (CA)	595,8 millions d'euros EBITDA	169,1 millions d'euros résultat opérationnel courant	20,1 millions d'euros résultat net part Groupe
21% ** de hausse du CA en 2023	1,3 milliard d'euros d'endettement financier net	19 pays	12 millions de passagers chaque jour
16 modes de transports	46 801* véhicules exploités	1 622* bus et cars « zéro émission »***	69% de personnels de conduite
102 027 collaborateurs	94% d'emplois en CDI	26% de femmes	+150 métiers différents

*périmètre consolidé hors First Transit Etats-Unis
**incluant First Transit
***au sens de la Taxonomie

Ecosystème de concurrents et partenaires

OPÉRATEURS HISTORIQUES	AUTORITÉS ORGANISATRICES	FOURNISSEURS	CONSTRUCTEURS	START-UP DE LA MOBILITÉ	GÉANTS DU NUMÉRIQUE

Les concurrents traditionnels se développent sur de nouvelles zones géographiques :

- en Australie, RATP Dev a gagné le contrat d'exploitation et de maintenance de la ligne de métro WSA à Sydney ;
- en Egypte, Deutsche Bahn gagne un contrat de TGV ;
- en Arabie Saoudite, les sociétés espagnoles Alsa et Moventia ont chacune remporté un important contrat de bus interurbain ;
- Pour le réseau du métro du Grand Paris , ComfortDelGro s'allie à la RATP et remporte l'exploitation de la future ligne 15 ;
- en France, Trenitalia et Renfe se sont lancées sur le marché ferroviaire des TGV ;
- en Europe Centrale, Renfe a acquis 50% de Leo Express et accompagne son développement.

Les opérateurs se retirent par ailleurs des marchés et des contrats jugés peu rentables ou avec une forte volatilité :

- en Allemagne, après Keolis et Abellio, Go-Ahead est le nouvel opérateur à se retirer du marché ferroviaire ;
- au Royaume-Uni, un nouveau modèle de franchises bus se développe dans les grandes agglomérations en commençant avec Manchester.

Dans différents pays, certains concurrents connaissent une évolution de l'actionariat en étant rachetés par des fonds d'investissement le dernier en date étant Arriva vendu par Deutsche Bahn à I Squared Capital.

Les fournisseurs, comme les constructeurs, ont été fortement touchés par la crise tout en bénéficiant des plans de relance annoncés. Ils voient également leur modèle d'affaires se transformer dans un marché de plus en plus électrique, intelligent et connecté. Une place prépondérante s'annonce pour les développeurs de logiciels.

Les constructeurs accélèrent leur transition vers une offre électrique impulsée par les plans de relance. Face à l'augmentation des prix des matières premières, ceux du secteur automobile ont été amenés à rationaliser leurs offres de service de mobilité (autopartage, taxi).

Tous les acteurs de l'écosystème ont développé leur présence

géographique et, pour certains, de nouveaux segments d'activité.

Les start-ups se transforment en plateformes de mobilité multimodale avec un portefeuille d'activités qui s'étend (transport de personnes, logistique, livraison repas, courses) : Flix Mobility ou Blablacar continuent à lever des fonds pour se développer sur de nouvelles géographies (États-Unis, Royaume-Uni, Portugal). Les start-ups ont par ailleurs cherché à se désengager partiellement des activités de véhicules autonomes pour partager le poids des investissements en R&D.

Les géants du numérique enrichissent leurs offres de mobilité avec de nouveaux services. À titre d'exemple, Google a élargi son offre de transport multimodal en intégrant plusieurs nouveaux services ainsi qu'une brique de paiement sur Google Maps.

Pour les opérateurs de transport public, la pénurie de conducteurs est aujourd'hui un enjeu majeur, qui concerne l'ensemble des pays du Groupe. Cette situation, liée à une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels tels que le vieillissement de la population et les effets de la crise sanitaire de la Covid-19, a un impact direct sur la capacité à fournir le service attendu et sur les conditions de travail. Pour y faire face, Transdev déploie d'importants moyens pour attirer de nouveaux conducteurs et créer des conditions favorables à leur rétention.

Dans ce contexte, le Groupe cherche à maintenir sa proposition de valeur :

- en attirant et retenant les talents ;
- en obtenant le soutien des autorités organisatrices de la mobilité, pour construire ensemble les services dont les territoires ont besoin ;
- en adaptant en continu l'offre de services aux besoins et aux modes de vie en mutation ;
- en poursuivant la transition énergétique de sa flotte pour répondre aux défis climatiques et au renchérissement des matières premières ;
- en innovant et en s'engageant plus que jamais pour préserver les emplois et maintenir le service, clé de la cohésion sociale sur les territoires.

Contrats, coûts et financements

Dans le cadre de ses activités, Transdev s'engage à imaginer, construire, organiser et opérer les solutions de mobilité adéquates pour chacun, dans un marché mondial du transport de personnes extrêmement régulé et dont l'accès est inégalement ouvert à la concurrence d'un pays à l'autre selon les modes de transport.

Plus de 95% des activités concernent des contrats de gestion des services de transport pour le compte de collectivités locales – activités BtoG (villes, métropoles, départements, régions ou gouvernements nationaux). Le Groupe travaille également pour d'autres communautés privées ou associatives comme au Canada, où il assure le transport collectif de plusieurs établissements scolaires ou en France et au Chili, à travers une offre de transport aéroportuaire.

Quand le marché est ouvert à la concurrence, son accès est principalement organisé par des appels d'offres. Lors de la rédaction des cahiers des charges, les autorités organisatrices de mobilité (les clients) déterminent des besoins spécifiques. Le candidat dont la réponse est la plus proche de ces attentes en termes de compréhension des spécificités locales et au meilleur prix, remporte l'appel d'offres. Chaque contrat est alors une réponse unique à une demande locale, en termes de modes de transport mais aussi en fonction du nombre de véhicules impliqués, de la fréquence du service, de la tarification et des engagements que le candidat peut prendre sur les évolutions futures de la fréquentation du système de transport.

Rémunération

Lorsque Transdev contracte avec les pouvoirs publics, ses clients sont des autorités organisatrices de mobilité. Deux formes de collaboration sont alors possibles :

- **les « gross contracts »** : l'autorité organisatrice de mobilité s'engage à régler un montant prédéfini sur la base d'un volume de service (en heures ou en kilomètres par exemple). L'ensemble de la recette passagers lui est rétrocédé. Dans certains cas, le contrat prévoit des rémunérations variables liées à l'augmentation de la fréquentation. Hormis ces rémunérations variables, Transdev ne supporte pas le risque de recettes passagers mais les coûts nécessaires à la bonne réalisation du niveau de service conformément au contrat sont le plus souvent à sa charge ;
- **les « net contracts »** : avec ces contrats Transdev bénéficie d'une subvention, de la part de l'autorité organisatrice de mobilité, dont le montant est convenu à la signature. Tout ou partie des bénéfices liés aux recettes passagers revient à Transdev (directement ou indirectement dans le cas d'un système de bonus/malus), qui assume les risques liés aux recettes et à la gestion des coûts. La subvention sert alors à couvrir la différence entre les recettes projetées et les coûts projetés.

En règle générale, l'activité du Groupe est répartie entre ces deux types de contrats même si cette répartition peut varier sensiblement d'un pays à l'autre et en fonction des activités.

Dans toutes ses activités, Transdev crée de la valeur en :

- répondant à tous les besoins de ses clients passagers, autorités organisatrices de mobilité et entreprises ;
- imaginant de nouvelles solutions pour les besoins et marchés à venir ;
- se concentrant sur l'excellence opérationnelle afin d'assurer en permanence le meilleur service au meilleur coût.

Maîtrise des coûts

Les principaux coûts sont les suivants :

- la rémunération des collaborateurs ;
- le financement de la flotte de véhicules ;
- les coûts liés à l'énergie et au carburant ;
- les financements des opérations.

Rémunération des collaborateurs

Il est d'usage que Transdev emploie directement les équipes réalisant ses prestations. Les équipes sont la première richesse de Transdev.

Financement de la flotte de véhicules

Pour les contrats avec les autorités organisatrices de mobilité (en fonction des zones géographiques, des modes de transport), la flotte est fournie :

- soit par l'autorité organisatrice de mobilité ;
- soit par Transdev.

Dans ce cas, deux situations sont possibles :

- Transdev est propriétaire du matériel ;
- Transdev loue le matériel auprès d'un tiers et ne porte pas le risque de valeur résiduelle.

Ainsi, le matériel répond au cahier des charges fixé par l'autorité organisatrice de mobilité.

Coûts liés à l'énergie et au carburant

Les véhicules du Groupe sont principalement alimentés par le diesel, l'électricité, le gaz ou l'hydrogène. La plupart des contrats conclus avec les autorités organisatrices de mobilité prévoient des clauses d'indexation qui couvrent principalement les coûts liés à l'énergie et la rémunération des collaborateurs, a posteriori. Ces clauses ne permettent pas dans tous les cas de compenser les variations à l'euro l'euro car l'évolution des indices ne s'avère parfois pas alignée sur celle des coûts réellement encourus.

Financement des opérations

Le Groupe s'appuie sur une combinaison de financements à savoir :

- du capital : la société mère du Groupe Transdev, *Transdev Group*, est codétenue à hauteur de 66% par la Caisse des Dépôts et à hauteur de 34% par Rethmann France ;
- des obligations ;
- des prêts bancaires et un placement *Schuldschein* ;
- des financements d'actifs consistant principalement en des locations ;
- des ressources dégagées par le fonds de roulement d'exploitation ;
- des bénéfices générés par les opérations.

Un secteur en transformation

Le secteur est en constante transition pour répondre aux mutations des modes de vie et à l'urgence du défi climatique. Face à ces enjeux, en tant qu'acteur leader, Transdev occupe un rôle essentiel en proposant des solutions de mobilité au service d'une transformation durable des territoires.

Changement des habitudes de mobilité

Depuis la crise sanitaire, le secteur doit s'adapter à une modification des habitudes de mobilité. Des alternatives aux transports publics, telles que le vélo électrique ou la voiture, ont été privilégiées et intégrées aux plans de relance actant un changement durable des habitudes de mobilité.

Si les réseaux de transport sont dans une dynamique retrouvée, les comportements se sont modifiés : huit vagues d'enquêtes menées en France par Transdev entre 2020 et 2022 ont permis de suivre le comportement des usagers des transports publics et détecter les signaux faibles. Malgré une fréquentation qui augmente progressivement depuis la sortie de la pandémie, la part des usagers des transports publics avant Covid a diminué au fur et à mesure des enquêtes. De nouvelles pratiques se sont en effet ancrées dans les habitudes, comme l'institutionnalisation du télétravail ou encore le report modal. Cependant, cette baisse des anciens usagers est compensée par une hausse de nouveaux utilisateurs, due à un nouveau lieu de résidence, un nouveau travail, donc à des transitions de vie. La clientèle se renouvelle et ses usages aussi.

Transition écologique et cohésion territoriale

Dans un contexte de crise énergétique, face à des concentrations record de gaz à effet de serre et à des phénomènes météorologiques inquiétants, les gouvernements se sont accordés sur l'avancement de l'objectif d'adaptation au niveau mondial et la résilience des pays les plus vulnérables. En effet, disposer d'infrastructures de transport résilientes est aujourd'hui fondamental pour la viabilité environnementale, sociale et économique des territoires et également un véritable défi pour les opérateurs de transport dont Transdev, acteur international de mobilité.

Plus que jamais Transdev doit jouer son rôle dans le contexte mondial d'urgence climatique :

- un rôle d'accompagnement de la transition énergétique sur les territoires avec des solutions de mobilité de haute qualité qui réduisent les émissions par passager ;
- un rôle de développeur de connectivité des réseaux de transport efficaces notamment via le transport ferroviaire, l'un des plus à même de répondre aux défis climatiques ;
- un rôle de levier de développement pour les populations dans les zones péri-urbaines grâce à des offres de mobilité partagées, multimodales et inclusives, offrant l'accès à la mobilité aux citoyens.

À travers des réseaux de mobilité adaptés et une bonne gestion des infrastructures, Transdev dispose de moyens pour contribuer à la décarbonation des mobilités :

- en s'engageant dans la transition énergétique du parc de

véhicules (déploiement d'une flotte alternative ouetrofit de véhicules existants) ;

- en limitant les impacts environnementaux dans toutes ses activités (solarisation des dépôts et des bâtiments) ;
- en mettant l'accent sur le développement des modes ferroviaires qui restent les meilleurs garants d'un transport public à moindre émission de gaz à effet de serre et en promouvant des infrastructures urbaines adaptées (type Bus à Haut Niveau de Service) ;
- en améliorant l'expérience client pour favoriser l'usage des transports publics et ainsi réduire l'utilisation de la voiture particulière y compris dans les zones peu denses ;
- en innovant et en concevant un nouveau paradigme de mobilité (Transport à la demande - TAD, autopartage).

Les différentes politiques de décarbonation de la mobilité portées par les États se distinguent par des approches favorisant plus ou moins le report modal de la voiture individuelle vers les transports publics. Convaincu que les transports publics ont un rôle déterminant à jouer dans la transition écologique, le Groupe Transdev s'engage à accompagner les décideurs publics dans leur transition vers une mobilité durable.

La mobilité à horizon 2030

Des travaux prospectifs permettent d'observer quatre tendances majeures à horizon 2030 :

- **la prise en compte des enjeux climatiques** : tant au niveau des actions publiques et privées mises en oeuvre pour lutter contre le réchauffement climatique (transition énergétique des véhicules, économies d'énergie, restrictions de circulation des véhicules privés dans les centres urbains), qu'au niveau des efforts nécessaires pour s'adapter aux effets du changement climatique (évaluation et gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, adaptation des infrastructures) ;
- **l'accentuation de la pénurie de conducteurs** : cette problématique mondiale et commune à l'ensemble du secteur - qui s'est renforcée depuis la crise sanitaire de la Covid-19 - est en partie liée à un déséquilibre démographique au sein de la population des conducteurs et une évolution des aspirations professionnelles au sein de la société.

54 %
des conducteurs du Groupe ont plus de 50 ans et prendront leur retraite dans les 10 à 15 prochaines années.

Afin d'attirer de nouveaux collaborateurs, et les retenir, les opérateurs de transports ont la nécessité de travailler sur l'attractivité et l'amélioration des conditions de travail ;

- **l'accroissement de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et de l'autonomisation de la mobilité** : le développement de systèmes de transport autonomes et intelligents, l'un des bouleversements majeurs de la mobilité de demain, est un enjeu stratégique pour le secteur. Ces révolutions technologiques permettront d'améliorer la performance globale de l'entreprise à tous les niveaux. L'intelligence artificielle servira dans de nombreux cas d'usage comme la maintenance prédictive des flottes ou encore la formation de collaborateurs. Un autre cas d'usage emblématique est l'utilisation de l'IA pour la conduite autonome.

L'autonomisation de la mobilité se fera à travers les navettes autonomes et les robots-taxis, deux moyens qui vont s'intensifier à horizon 2030 : le premier majoritairement en Europe et le second d'abord aux États-Unis et en Asie ;

- **la digitalisation et la mobilité à la demande** : l'innovation au service des passagers continue d'accroître la digitalisation de l'expérience client. Le concept est passé d'une phase pilote à une phase d'appropriation par les utilisateurs. Les opérateurs de transport ont un rôle à jouer dans cette tendance, notamment dans l'apparition de solutions de mobilité à la demande qui se traduit par la rencontre entre la mobilité personnalisée et la digitalisation.

MOVING YOU, le plan stratégique du Groupe Transdev

Le Groupe élabore la stratégie globale, fixe les orientations financières et accompagne ses filiales sur le développement des expertises. Les filiales, elles, ont pour leur part été renforcées dans leur rôle de réponse aux besoins de leurs clients autorités organisatrices de mobilité. Elles déploient la stratégie du Groupe, *Moving You*.

Dans ce contexte et au service de la raison d'être de Transdev « permettre à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun », la stratégie s'adapte aux défis actuels.

Le Groupe accélère sa transformation autour des trois axes stratégiques :

- Être un employeur de choix et leader inclusif. Transdev accueille ses collaborateurs au sein d'équipes dynamiques, portées par le bien commun. En 2022, un manifeste et une charte pour une entreprise diverse, équitable et inclusive ont été déployés dans

l'ensemble des pays du Groupe.

- Investir avec sélectivité – avec le retour des passagers et la fin des confinements, Transdev renoue avec la dynamique pré-crise de la mobilité. Cependant, la crise énergétique fragilise encore les opérations du Groupe en Europe. Dans ce contexte, les décisions d'investissement font l'objet d'une analyse en amont pour assurer les bonnes conditions de réalisation des services. Un pas important dans la croissance du Groupe a été franchi en Amérique du Nord avec le rachat de First Transit.
- Développer la valeur ajoutée des contrats – Transdev a concentré ses efforts sur des contrats à fort impact social et sociétal, à l'image de l'opération du téléphérique de Bogotá*, en Colombie, qui a permis de désenclaver des quartiers entiers. Les innovations pensées au plus près des territoires et des clients démarquent Transdev et le positionnent parmi les leaders mondiaux de la mobilité inclusive et responsable.

Ces axes communs sont déployés dans les 19 pays dans le cadre de la feuille de route stratégique *Moving You* construite par chaque équipe dirigeante et validée une fois par an par le Comité Exécutif (COMEX). Cette feuille de route intègre désormais les engagements RSE du Groupe.

Chez Transdev, une ligne directrice guide l'ensemble des comportements :

- Prendre soin des salariés, des communautés et des voyageurs (*Care*) ;
- Partager les meilleures pratiques et construire en collectif (*Share*) ;
- Innover pour inventer les solutions qui répondent au défi climatique et à toutes les évolutions du mode de vie des passagers (*Dare*).

*opéré par Transdev de 2019 à 2023

MOVING YOU, LES MANAGERS DE TRANSDEV S'ENGAGENT

Le Groupe réaffirme ses engagements sur tous les territoires desservis.

				
Accueillir de nouveaux passagers	Enrichir la proposition de valeur pour les clients	Être le leader de l'innovation verte	Garantir une performance durable	Forger des équipes diverses et soudées
Une approche holistique des habitudes de mobilité basée sur l'analyse de données, pour concevoir les solutions qui permettront aux passagers de choisir le transport public.	Promouvoir l'expertise mondiale de Transdev dans ses offres, pour que tous ses clients bénéficient des meilleures pratiques et expertise d'un groupe global.	Une position d'opérateur au cœur de la transition énergétique des flottes et des transformations des métiers pour concevoir des services qui tiennent compte des contraintes environnementales.	Une utilisation consciente des ressources pour réduire les coûts et améliorer l'impact de Transdev sur le climat.	Un engagement de chacun en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion pour faire de Transdev un employeur de choix.

Dialogue avec les parties prenantes

Transdev maintient un dialogue continu avec un écosystème très riche de parties prenantes, à tous les niveaux de l'organisation. Le Groupe cherche à créer, entretenir et développer des relations de confiance dans le temps long avec ses parties prenantes.

Cela permet de faire face collectivement aux défis d'aujourd'hui et d'accompagner les transitions en cours dans un esprit de co-construction, concertation et transparence.

ENGAGEMENT ET MODALITÉS DE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

QUELQUES INITIATIVES EN 2023

COLLABORATEURS

Pour favoriser un environnement de travail sûr et inclusif et permettre à ses collaborateurs de développer les compétences nécessaires pour progresser dans l'écosystème professionnel actuel et futur du Groupe, Transdev a mis en place des enquêtes d'engagement régulières, des programmes et outils RH innovants (modèle managerial *we@transdev*, programme *drivers@transdev*, offres de formation).

- En avril 2023, une enquête sociologique pilote a été menée en France auprès d'environ 2000 conducteurs. Elle a permis de recueillir des informations sur leur sentiment d'appartenance, leurs motivations ou encore leurs modes de vie.
- Durant les mois de juin et novembre 2023, 50 managers venant de 10 pays ont participé respectivement aux 10ème et 11ème éditions d'IN'PULSE, le programme d'intégration des cadres du Groupe qui réunit une diversité de métiers et de profils.

PASSAGERS

Le Groupe s'engage à oeuvrer activement au développement de solutions de transport public adaptées aux communautés desservies afin de favoriser une croissance économique locale durable. Transdev entretient un dialogue continu et régulier avec les acteurs des territoires d'implantation par le biais d'enquêtes régulières mais également en mettant en place des dispositifs de gestion de la relation client. Le Groupe participe également au financement de projets à fort impact social.

- En janvier 2023, neuf collaborateurs Transdev de *Heathrow Airport Services* ont été formés à la facilitation grâce au programme *Objectif Client (Going for Care)*. Ce programme de Transdev permet de sensibiliser les collaborateurs aux besoins des clients passagers et internes afin de leur garantir la meilleure expérience client possible.
- En 2023, la fondation Transdev a financé 29 nouveaux projets associatifs portant sur la culture, l'éducation, l'emploi, la santé et le sport à hauteur de 309 200€.

FOURNISSEURS

Transdev place la fiabilité au cœur de sa démarche en établissant des relations durables et éthiques avec ses fournisseurs, soutenues par des discussions régulières, des groupes de travail et une Charte des Relations Fournisseurs axée sur la responsabilité sociétale et environnementale. Le Groupe a également mis en place un processus d'évaluation rigoureux permettant de renforcer cette approche et garantir une chaîne d'approvisionnement solide et durable.

- En octobre 2023, Transdev US a rejoint le *Hydrogen Fuel Cell Council*. Le collectif est composé d'agences de transport public, de fournisseurs et fabricants travaillant ensemble pour promouvoir l'utilisation des bus à hydrogène aux États-Unis mais également partager les bonnes pratiques.
- En 2023, Transdev Rabat-Salé a lancé une campagne de sensibilisation à la plateforme d'alerte *SpeakUP* pour les employés et les fournisseurs de l'entreprise.

AUTORITÉS RÉGLEMENTAIRES

Animé par l'intérêt général, Transdev participe à la promotion de politiques permettant d'encourager le déploiement optimal des transports publics. Notre dialogue étroit avec des organisations clés, telle que l'Union des Transports Publics (UTP) en France ou l'American Public Transport Association (APTA) aux États-Unis au niveau national, et avec l'Union Internationale des Transports Publics (UITP) à l'échelle internationale, assure une approche complète et mondiale.

- Le Groupe Transdev a participé au 64ème sommet de l'UITP organisé à Barcelone cet été. Cette année, Transdev Pays-Bas et son partenaire la startup *Mobyyou* ont été récompensés pour leur solution de paiement « *Be in, be out* » déployée dans près de 250 bus à Eindhoven.
- Lors de l'édition 2023 des Rencontres Nationales du Transport Public (RNTP), Transdev est intervenu au congrès organisé par l'UTP et le GART (Groupement des autorités responsables de transport) sur des sujets d'accessibilité des transports publics, de transition énergétique ainsi que les modèles économiques pour financer les mobilités.

ACTIONNAIRES

Transdev entretient un dialogue étroit avec ses actionnaires, la Caisse des Dépôts et Rethmann France, qui participent aux décisions de l'entreprise selon les règles de gouvernance.

- Le Groupe échange avec ses actionnaires lors des réunions pluriannuelles avec les instances de gouvernance telles que le comité stratégique, le comité des investissements ou encore le comité d'audit.
- Depuis 2022, le comité RSE du Conseil d'Administration se réunit trimestriellement autour des enjeux RSE du Groupe.

CLIENTS

Transdev cherche à établir une relation durable avec ses clients autorités organisatrices de mobilité en répondant à leurs besoins, en adaptant ses services et en écoutant attentivement leurs attentes. Cela se concrétise par des rencontres régulières, des programmes dédiés et la mise à disposition d'outils afin d'alimenter les liens avec nos clients.

- ARR'IV est le programme incarnant la vision de Transdev sur l'information voyageur au service des utilisateurs, des équipes et des partenaires (autorités organisatrices de mobilité).
- En 2023, Transdev a publié le livre blanc *Information Voyageur en France*. Ce livre présente une synthèse des éléments de vision et de stratégie à horizon 2027, appuyés par une enquête client et un diagnostic terrain, adressés aux AOM.

PARTENAIRES SOCIAUX

Transdev met un point d'honneur à entretenir un dialogue de qualité avec ses partenaires sociaux. Pour atteindre cet objectif, le Groupe a mis en place différentes instances d'échange avec les représentants des collaborateurs, au niveau local, au niveau des pays et au niveau européen.

- En novembre 2023, une journée thématique sur la digitalisation des opérations a été organisée au sein du Comité d'entreprise européen de Transdev.
- En avril 2023, Transdev Pays-Bas a signé un accord de négociation d'une nouvelle convention collective de travail avec les syndicats néerlandais.

Nouvelles solutions environnementales



Le premier Ebusco® 3.0 mis en service aux Pays-Bas

Transdev Pays-Bas a mis en service le premier Ebusco® 3.0. Fabriqué en composite, il dispose d'une grande autonomie et consomme en moyenne 30% d'énergie en moins que le modèle précédent, l'Ebusco 2.2 que Transdev avait intégré à sa flotte.

À Amboise, Transdev, Rétrofleet et l'ADEME ont dévoilé le premier car scolaire rétrofité homologué en Europe



Le véhicule sélectionné, un autocar Iveco Crossway Euro 6, modèle largement déployé en France et en Europe pour le transport scolaire notamment, possède désormais une autonomie de 150 kilomètres.

Cet autocar nouvelle génération sera affecté dès la rentrée sur un service scolaire de la ville d'Amboise, idéal pour prouver l'autonomie du rétrofit électrique. Les 150 kilomètres sans recharge sont largement

suffisants : en moyenne, l'autocar scolaire réalise 80 kilomètres le matin. Il ne roule pas de 10 heures à 16 heures, ce qui lui laisse le temps de se recharger car il est prêt en deux heures.

En Allemagne, les premiers essais du train hydrogène



Suite au partenariat conclu en 2021 entre l'Etat de Bavière, Siemens Mobility et Transdev, les premiers essais ont été réalisés cette année pour le train à hydrogène Mireo Plus H. La mise en service du Mireo Plus H est prévue pour la mi-2024. Il transportera ses passagers sur les lignes Augsburg-Füssen et Augsburg-Peissenberg du réseau ferroviaire de la Bayerische Regiobahn, filiale du Groupe Transdev.

En France, 18 bus articulés électriques ont été mis en service sur la ligne Nice-Menton



Sur la ligne phare des Alpes-Maritimes reliant la Ville de Nice à Menton, Transdev a mis en service 18 bus articulés électriques alimentés par la technologie du pantographe inversé. Concrètement, chaque bus de la ligne est équipé de rails en toiture. Le « bras » du pantographe vient dès lors se rattacher à ces rails pour assurer une recharge à hauteur de 300kW du véhicule. Cette puissance lui permet d'assurer en moyenne trois tours de ligne, sans nécessité de recharge dans l'intervalle.

En Colombie, Transdev va exploiter à titre expérimental le premier bus à hydrogène d'Amérique Latine

Il s'agira d'hydrogène vert d'origine renouvelable. Cette expérimentation, d'une durée de huit ans, sera menée à Bogotà via Green Móvil, filiale de Transdev.



Connexion Taxi Services vers un transport plus durable

Aux Pays-Bas, Connexion Taxi Services - filiale du Groupe Transdev - a franchi une nouvelle étape vers un transport plus électrique. Pas moins de 168 véhicules électriques ont été achetés à cet effet. Les véhicules circulent notamment dans les concessions récemment acquises de Breda, Etten-Leur, Zundert et Almelo.





Transdev, acteur engagé



II. Transdev, acteur engagé

La démarche RSE du Groupe Transdev

Transdev lie plus que jamais sa croissance durable à son impact social et environnemental sur les territoires et à sa capacité à être une entreprise attractive et inclusive. La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) est au cœur de la stratégie du Groupe, de ses engagements et de sa trajectoire.

Elle est un moteur de performance, de transformation, de croissance et d'engagement. S'engager dans une démarche RSE, c'est se transformer et innover individuellement et collectivement, avec et au service de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise : les collaborateurs, les partenaires sociaux, les clients, les passagers, les fournisseurs, les actionnaires et partenaires financiers.

Enjeux RSE de Transdev

Une analyse de matérialité, actualisée fin 2021, a permis au Groupe Transdev d'identifier ses axes de travail prioritaires sur les sujets environnementaux, sociaux et économiques, de construire en conséquence la stratégie RSE et de nourrir le dialogue avec les parties prenantes.

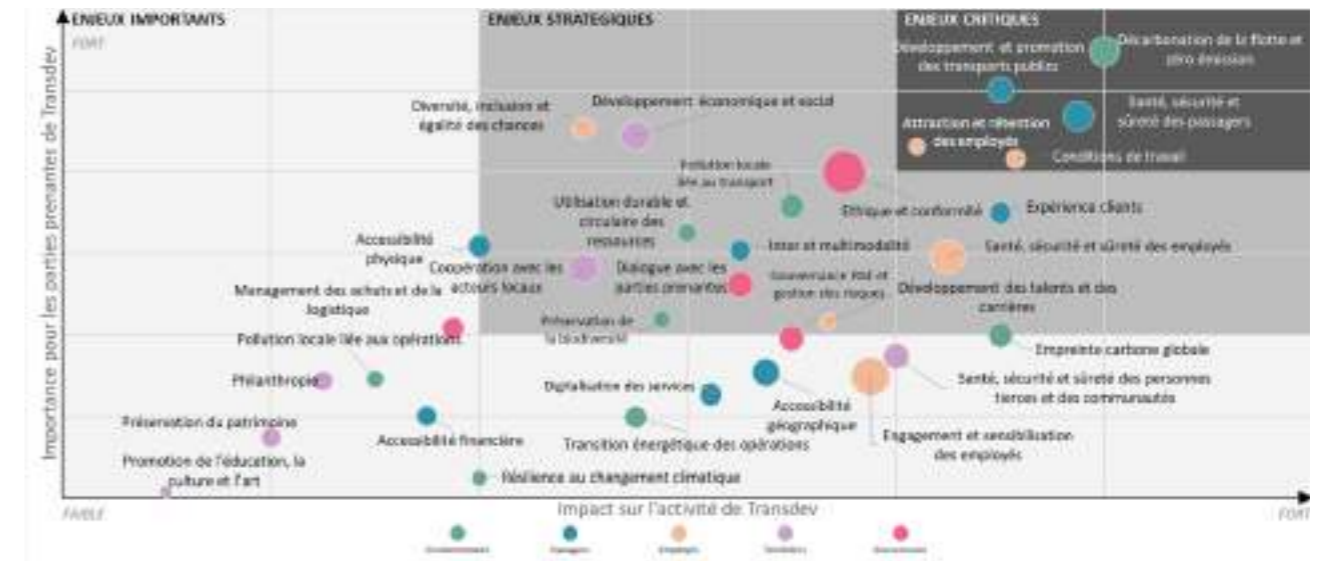
Les résultats de cette analyse mettent en exergue les thématiques sur lesquelles les attentes des parties prenantes se renforcent :

- Les enjeux environnementaux : plus que jamais Transdev est attendu comme acteur de la transition écologique et énergétique. Sur les territoires desservis, c'est à travers la décarbonation de la flotte, mais aussi la maîtrise des pollutions et l'utilisation responsable des ressources que le Groupe contribue à la transition écologique.
- Sécurité et sûreté : proposer une mobilité apaisée, à travers des services sûrs, est et reste la priorité du Groupe.
- Le développement et la promotion des transports publics : le transport public est l'une des réponses aux défis sociaux auxquels font face nos sociétés. Développer une offre multimodale et accessible participe aux enjeux d'inclusion et d'égalité de tous sur les territoires.
- Les enjeux sociaux : les enjeux d'attractivité des métiers, de recrutement et de conditions de travail ont été mis en évidence par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Le contexte de pénurie des conducteurs est une problématique mondiale. Garantir de bonnes conditions de travail pour les collaborateurs, dans le contexte de transformation qu'est celui de la mobilité, est un enjeu majeur.

Depuis cinq ans, l'analyse de matérialité est complétée par une analyse des risques extra-financiers permettant d'alimenter la stratégie RSE du Groupe. La maîtrise des risques matériels et le développement des opportunités permettent de structurer les politiques et objectifs extra-financiers de Transdev ainsi que le pilotage de sa stratégie RSE pour répondre aux exigences de la déclaration de performance extra-financière introduites par la transposition de la directive européenne 2014/95/UE. La méthode d'identification et de priorisation des risques RSE principaux est détaillée dans la note méthodologique (chapitre « Le suivi de la performance extra-financière »). En 2023, les risques extra-financiers significatifs du Groupe restent inchangés et sont couverts par les politiques déployées par le Groupe.

En 2023, des analyses de matérialité ont également été réalisées au niveau des pays, afin de compléter la trajectoire Groupe et définir des engagements RSE complémentaires adaptés aux spécificités locales. Ainsi, aux Pays-Bas, le déploiement de la trajectoire RSE du Groupe s'enrichit par exemple sur les thèmes de l'économie circulaire et l'expérience client. En France, la préservation de la biodiversité est identifiée comme un sujet prioritaire tandis qu'en Allemagne, les sujets d'adaptation au changement climatique et achats responsables ont été identifiés en complément de la stratégie Groupe.

La matrice de matérialité Transdev



32 enjeux RSE ont été identifiés par la communauté des représentants RSE de tous les pays du Groupe, puis validés par un partenaire expert. Ces enjeux ont été prioritaires, en 2021, grâce à une analyse qualitative approfondie menée auprès des parties prenantes dans huit pays du Groupe (France, États-Unis, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Australie, Canada et Irlande). L'évaluation de l'impact de ces enjeux sur le modèle d'affaires a été établie avec le Comité Exécutif du Groupe.

Afin de se préparer à l'application prochaine de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), Transdev met en œuvre différents chantiers pour répondre à ces nouvelles exigences de reporting extra-financier. Pour cela, plusieurs travaux ont déjà été réalisés comme la *gap analysis*. Confiée à un partenaire externe, cette analyse se fonde sur les exigences de la CSRD. Une première analyse de double matérialité, réalisée par Transdev en 2021, a servi de base à l'identification des thématiques prioritaires pour le Groupe. À l'issue de cette première analyse, Transdev mettra à jour sa méthodologie au regard des exigences des futures normes européennes de reporting (European Sustainability Reporting Standards, ESRS).

Feuille de route RSE du Groupe Transdev

En 2022, Transdev a validé sa trajectoire RSE, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Cette feuille de route fixe des ambitions pour le Groupe autour des piliers d'engagement : empreinte carbone globale ; sûreté et sécurité de tous ; attraction, rétention et engagement des talents ; diversité, équité et inclusion ; développement économique et social des territoires ; éthique et conformité.

Les ambitions du Groupe en matière de RSE sont :

- d'être un employeur de référence et un leader inclusif d'ici 2025 ;
- d'être un leader en matière de sûreté et sécurité et un acteur majeur du développement économique et social inclusif des territoires à horizon 2035 ;
- de contribuer à la neutralité carbone en 2050 conformément aux accords de Paris sur le climat ;
- de faire de la démarche éthique et conformité, à la fois un incontournable et un levier de performance.

6
roadshows menés dans les pays depuis 2022, dont trois en 2023, pour présenter la stratégie RSE Groupe



En 2023, Transdev était un partenaire officiel de la cinquième édition du Forum de Giverny, un événement annuel dédié à la RSE en France. Dans ce cadre, Edouard Hénaut Directeur Général France de Transdev, a participé au groupe de travail « Mesure d'impact : comment tirer parti de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) pour sa stratégie d'entreprise ? », dont les propositions ont été présentées en table ronde lors de l'événement.

Trajectoire RSE et objectifs du Groupe Transdev

La trajectoire RSE matérialise la raison d'être du Groupe : elle est le moteur de sa performance à long terme, de sa transformation et sa croissance, avec et pour l'ensemble des parties prenantes. La trajectoire RSE est transversale et holistique : elle représente l'engagement collectif de Transdev, partout où le Groupe opère.

Dans le cadre de sa trajectoire RSE, Transdev s'est fixé 3 objectifs quantitatifs d'ici 2030

- 30% de gaz à effet de serre / 100 km	+50% de flotte alternative	34% de femmes Top Executives
--	----------------------------	------------------------------

Pour les atteindre, le Groupe poursuit le déploiement de politiques, programmes et initiatives dédiés. Ces objectifs sont soutenus et déclinés au niveau local. L'ensemble des politiques, réalisations et avancées en 2023 relatifs à l'objectif sur la mixité au sein des Top Executives (TOPEX) sont détaillés au chapitre « Transdev, employeur responsable ». Quant aux politiques, réalisations et avancées en 2023 en lien avec les deux objectifs environnementaux, ils sont détaillés au chapitre « Transdev, acteur d'une mobilité durable ».

PILIERS RSE	2022	2023	2025	2030
EMPREINTE CARBONE GLOBALE	VISION SCOPE 3 Conception et déploiement de la méthodologie Groupe du calcul de l'empreinte carbone globale		Définition de nouveaux engagements sur l'ensemble de la chaîne de valeur	Pilotage de l'empreinte carbone globale
SURETE ET SECURITE DE TOUS	Renforcement des politiques de sécurité et sûreté du Groupe	Renforcement du leadership et des pratiques comportementales	Alignement des SMS avec les normes internationales (ex : ISO 45001, EFQM)	Pilotage d'une culture proactive de la sécurité et sûreté
ATTRACTION, RÉTENTION ET ENGAGEMENT DES TALENTS	Structuration des programmes RH	Déploiement des programmes au service de l'attractivité et la rétention des collaborateurs	Pilotage de la performance RH	Amélioration continue en matière d'engagement des collaborateurs
DIVERSITE, EQUITE ET INCLUSION	Lancement du manifeste et de la charte diversité, équité et inclusion du Groupe	Déploiement de la feuille de route diversité, équité et inclusion du Groupe	Définition de nouveaux objectifs en matière de diversité	Labellisation des engagements et pratiques en matière de diversité, équité et inclusion
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES	Structuration de la proposition de valeur sociale du Groupe et mise en place du plan d'action		Déploiement de la proposition de valeur sociale dans l'ensemble des pays du Groupe	
ETHIQUE ET CONFORMITE	Actualisation du code d'éthique et de conformité	Mise à jour du système de management de l'éthique et de la conformité (ECMS)	Faire de l'éthique et de la conformité un levier de performance	

Évaluation de la démarche

Les piliers d'engagement et trajectoires font l'objet d'un suivi au plus haut niveau, avec un sponsor dédié, membre du Comité exécutif. Une fois par an les sponsors se réunissent pour viser l'état d'avancement des trajectoires. Dans un souci constant de progression et de transparence, Transdev est également engagé dans des démarches d'évaluation et de certification. Depuis 2023, les sponsors de la trajectoire RSE se réunissent à minima 1 fois par an pour revoir et valider les avancées. Les pays d'implantation mettent également en place des démarches d'évaluation et de certification.

En 2022, suite à un audit du SMI*, Transdev Rabat-Salé a obtenu une quadruple certification

Sécurité (ISO 45001)	Qualité (ISO 9001)	Environnement (ISO 14001)	Énergie (ISO 50001)
			
Par ailleurs, la démarche de responsabilité de Transdev Rabat-Salé est labellisée ISO 26001 sur un statut « Avancé ».			

*Système de Management Intégré

En 2023, aux Pays-Bas, Transdev a obtenu le niveau 3 du processus « CSR Performance Ladder » (échelle de performance RSE), un système de gestion et de certification RSE néerlandais. Inspirée de normes internationales (ISO 26000, ISO 9001:2015, AA1000, GRI), cette évaluation se structure autour de 31 thèmes et sur la mise en place d'une consultation des parties prenantes. Transdev Pays-Bas a également obtenu le « CO₂ Performance Ladder » niveau cinq délivré par SGS une société indépendante et experte dans l'inspection, l'audit, et la certification, attestant que Transdev répond aux exigences de son secteur en matière de réduction des émissions de CO₂.

Gouvernance et mise en oeuvre de la RSE

La RSE occupe une place à part entière au sein des instances stratégiques et décisionnaires du Groupe Transdev. Elle est portée au sein du Comité Exécutif par la Direction des Ressources Humaines et de la RSE, et s'appuie formellement sur plusieurs cercles de collaboration :

Direction RSE

Anime ces différentes instances et pilote la feuille de route RSE du Groupe.

Conseil d'administration

Composé de cinq comités dont le Comité RSE, il détermine les orientations stratégiques du Groupe intégrant la dimension RSE.

Comité RSE

Mis en place en 2022, il se réunit en moyenne trois fois par an autour des enjeux extra-financiers et valide la DPEF.

Comité exécutif

Il examine la stratégie RSE du Groupe et les progrès réalisés en matière de performance extra-financière.

Comité stratégique RSE

Composé de trois membres du Comité Exécutif, il se réunit au minimum deux fois par an autour des enjeux de performance extra-financière.

Les principales instances de pilotage transverse de la stratégie RSE

Comité corporate RSE

Y sont représentées les fonctions finance, éthique, RH, achats, environnement, santé & sécurité, sûreté, communication et business développement. Il supervise le processus extra-financier et s'appuie sur l'animation d'un réseau de correspondants dans toutes les filiales du Groupe.

Communauté internationale RSE

Regroupe les correspondants RSE des pays d'implantation du Groupe. Son rôle est de définir les feuilles de route RSE pour chaque pays et de déployer des politiques et outils qui permettent d'atteindre les engagements et objectifs RSE du Groupe.

En 2023, le Groupe Transdev a décidé d'intégrer un objectif RSE dans l'évaluation de la performance annuelle des cadres dirigeants du Groupe. L'objectif défini doit être relié à l'un des trois piliers RSE suivants : empreinte carbone globale - santé et sécurité - diversité, équité et inclusion. Au printemps 2023, Transdev Allemagne a créé son organe de gouvernance RSE *Sustainability Board* regroupant 14 représentants de différents départements de la filiale. Les membres sont aussi divers que possible en termes d'âge, de genre et de régions allemandes dont ils sont originaires. Leur objectif est d'élaborer des recommandations pour la future stratégie de RSE de Transdev Allemagne. Il a notamment décliné la stratégie RSE du Groupe pour définir six domaines stratégiques pour répondre attentes des parties prenantes locales. Le niveau d'ambition dans ces six domaines constitue la base des objectifs allemands en matière de RSE.

Les ambitions RSE du Groupe Transdev

2022

2050





Transdev, employeur responsable

III. Transdev, employeur responsable

Attirer, engager et retenir les talents

Transdev emploie plus de 100 000 collaborateurs répartis dans 19 pays. En tant qu'employeur de choix et leader inclusif, Transdev met en œuvre des moyens et des actions pour donner à tous l'accès à ses métiers, attirer les meilleurs talents, permettre à chaque collaborateur de se développer, maintenir un dialogue social de qualité et offrir un environnement de travail sûr.

Enjeu primordial pour le Groupe, l'attraction et la rétention des talents, tous profils confondus, est aussi un véritable levier de performance afin de disposer des bonnes ressources au bon endroit et délivrer le plus haut niveau de service.

Favoriser la diversité des profils, des points de vue et des parcours au sein des équipes est à la fois un moteur de performance, un levier d'attractivité et un facteur différenciant, permettant de construire des équipes diversifiées à même de servir au mieux les communautés où le Groupe est présent. Pour l'ensemble du secteur, la féminisation des métiers du transport est un défi à relever.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
   	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail • Diversité, inclusion et égalité des chances • Développement de talents et carrières • Attraction et rétention des collaborateurs • Engagement et sensibilisation des collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Absentéisme et faible engagement des collaborateurs (incluant les risques psychosociaux) • Mauvaise planification des compétences

Engagements

La stratégie RH du Groupe Transdev s'appuie sur trois fondamentaux de l'entreprise – la RSE, la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) et le dialogue social – et s'oriente autour des domaines d'intervention suivants :

- améliorer l'attractivité de Transdev ;
- assurer la performance du recrutement ;
- développer le potentiel des collaborateurs, accompagner les parcours et la mobilité ;
- renforcer la culture Groupe ;
- améliorer la performance du Groupe, notamment à travers le programme « Drivers@Transdev » ;
- favoriser la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) ;
- déployer des outils de mesure et de pilotage de la performance RH.

Au plus haut niveau de l'entreprise, Transdev poursuit l'ambition d'être un leader inclusif. Une trajectoire dédiée à la diversité, l'équité et l'inclusion a été définie. Elle est portée, déployée et déclinée dans tous les pays d'implantation.

Organisation

La Direction des Ressources Humaines et RSE (DRH & RSE) du Groupe anime le réseau des DRH pays, chaque DRH pays rapportant aussi au directeur pays auquel il est rattaché. La DRH Groupe est garante des politiques, processus et outils RH. Elle intervient et coordonne la partie développement professionnel des cadres dirigeants (Top Executives) du Groupe. Elle pilote les processus de recrutement, d'entretiens annuels et de mobilité.

La gestion de l'encadrement supérieur (Top 500) est partagée entre la DRH groupe, qui cadre les grands processus et les DRH pays qui assurent le suivi individuel et la gestion courante.

Dans un objectif d'amélioration continue, chaque année, la DRH du Groupe initie de nouveaux projets « People », s'appuyant sur un réseau interne de plus de 90 contributeurs d'expertise et nationalités diverses.

Les DRH pays sont responsables de la gestion des cadres intermédiaires (mobilité, carrière). Les DRH des entités locales (dans les pays) sont en charge de la gestion RH des cadres de premier niveau, des conducteurs, agents de maintenance et administratifs.

En 2023, un réseau de référents DEI a été mis en place. Les référents DEI sont en charge du déploiement dans leur pays des programmes ou initiatives Groupe, du développement et du suivi de la feuille de route locale. Cette communauté se réunit une fois par trimestre, à l'initiative du Groupe, afin de faciliter la collaboration entre les pays, d'échanger sur les bonnes pratiques identifiées ou encore décider de la mise en place de projets conjoints.

Système de management des ressources humaines

Un système d'information des ressources humaines (SIRH) hors paie est partagé au niveau mondial entre les différentes entités Groupe. Il permet de gérer les processus de développement et la formation, ainsi que les processus d'entretiens annuels et people review.

Politiques, processus et programmes

Attractivité et recrutement

En 2022, un travail de fond a été engagé dans tous les pays afin de définir les quatre piliers constituant la proposition de valeur du Groupe en tant qu'employeur. En 2023, ce travail a servi de socle pour adapter la marque employeur du Groupe à ces quatre piliers. Dans le cadre de ce projet, la plateforme de marque employeur a été actualisée. Elle est notamment composée d'outils de communication à déployer dans tous les pays du Groupe pour promouvoir les opportunités de carrières et stimuler le recrutement local. La France est le pays pilote dans le cadre du démarrage de la campagne marque employeur « What drives you? » (« Et vous, qu'est-ce qui vous fait avancer ? » en France). Elle sera ensuite déployée début 2024 dans l'ensemble des pays d'implantation du Groupe.



Campagne marque employeur - Piliers EVP



Campagne marque employeur

En parallèle du lancement de cette campagne, les équipes RH et communication des pays travaillent actuellement à la mise en place de campagnes de recrutement et au déploiement de kits de communication pour les équipes locales.

69 %
des collaborateurs du Groupe sont des conducteurs

Dans tous les pays d'implantation, le Groupe est confronté à une pénurie de collaborateurs, particulièrement sur le poste de conducteur, mais également d'autres métiers comme la maintenance. La réponse à cet enjeu se situe à la fois dans le renforcement de l'attractivité du métier, par le biais de l'amélioration des conditions de travail et la mise en place d'actions d'intégration et de formation pour attirer de nouveaux collaborateurs de tous horizons mais également retenir les talents du Groupe.

Depuis 2019, le programme « Drivers@Transdev » concrétise l'ambition du Groupe d'attirer de nouveaux conducteurs, en donnant envie de découvrir ce métier, en travaillant sur les conditions de travail et en anticipant les évolutions du métier. À travers ce



WeHire
@transdev

Cette formation permet de développer les compétences en recrutement des managers opérationnels, qui sont le premier contact des candidats sur le terrain. Cette formation leur apporte un cadre commun, des outils pratiques essentiels et des conseils clés.

programme, Transdev améliore les pratiques existantes, développe de nouveaux concepts et outils et déploie à grande échelle les meilleures pratiques identifiées.

Le programme « *Drivers@Transdev* » constitué de 16 experts internes issus de cinq pays différents concentre ses efforts à la détection et la diffusion de pratiques innovantes ainsi qu'à la proposition de nouveaux outils notamment destinés à la structuration et l'enrichissement des pratiques managériales. Un plan d'actions a été défini autour de quatre axes prioritaires :

- renforcer la ligne managériale ;
- développer des outils digitaux à l'usage des conducteurs ;
- améliorer l'expérience collaborateur des conducteurs ;
- proposer une gestion du planning centrée sur les besoins des conducteurs.

Dans ce contexte de pénurie de conducteurs, les équipes de la DRH Groupe et de la Direction Stratégie ont travaillé sur une étude prospective afin de faire émerger de nouvelles pistes d'actions pour les prochaines années. Les conclusions de cette étude ont été présentées et validées par le Comité Exécutif du Groupe en 2023. Les principales recommandations sont d'accentuer la féminisation du métier, de continuer de soutenir les managers, renforcer la flexibilité dans l'organisation du travail au bénéfice des conducteurs.

Le besoin de mieux connaître les conducteurs est également ressorti de cette étude. C'est pourquoi, en avril 2023, une enquête sociologique pilote a été menée en France auprès des conducteurs. Ils ont été près de 2000 à avoir répondu à l'intégralité du questionnaire. La diffusion d'un questionnaire via différents canaux a permis de recueillir des informations sur leur sentiment d'appartenance, leurs motivations dans leur métier ou encore leurs modes de vie. Cette enquête, partagée avec le Comité de direction RH France, a permis au Groupe de renforcer sa connaissance des conducteurs et également d'adapter sa communication auprès de cette population.

La gestion du planning individuel est une source d'insatisfaction qui pèse sur l'attractivité du métier. Depuis 2022, le Groupe travaille sur l'expérimentation d'un outil de gestion du planning dont l'approche est centrée sur les besoins des conducteurs et sur un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Testé aux Pays-Bas auprès de 200 conducteurs, cet outil leur donne la possibilité de participer à la construction des plannings, en émettant en amont leurs souhaits. Suite à une enquête de satisfaction auprès des conducteurs ayant testé l'outil, 60% d'entre eux expriment ne pas vouloir retourner à l'ancien système. De nouvelles expérimentations vont être initiées en 2024 aux Pays-Bas, en Suède et en France.

Offrir un environnement de travail agréable aux conducteurs a été identifié comme un sujet prioritaire dans le plan stratégique 2023-2024 de Transdev Portugal. Plusieurs entités au Portugal réalisent ou ont réalisé des aménagements et des améliorations des lieux utilisés par les conducteurs (salles de pause, terminaux), comme des travaux revêtements de sol ou de peinture, ou encore la mise en place de nouveaux meubles.

En France, depuis 2020, Académie by Transdev favorise l'accès aux métiers de la mobilité et œuvre pour l'inclusion des publics les plus

éloignés de l'emploi. Chaque année, elle met en place des sessions de formations d'apprentis conducteurs dédiées aux territoires et dispensées localement, au plus près des besoins. Le cursus permet d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel afin d'exercer le métier de conducteur de transport en commun en donnant toutes les conditions de réussite pour un emploi au sein du Groupe.

2 000
conducteurs sont entrés en formation depuis 2020 grâce à Académie by Transdev

Par ailleurs, en 2023, le Groupe a continué de déployer le programme « *Wehire@Transdev* ». Cette formation permet de développer les compétences en recrutement des managers opérationnels, qui sont le premier contact des candidats sur le terrain. Elle leur apporte un cadre commun, des outils pratiques essentiels et des conseils clés. Un module elearning est mis à disposition des managers sur la plateforme *me@transdev*. De plus, pour les sept pays clés du Groupe, des ressources adaptées aux enjeux locaux ont été créées et partagées avec les collaborateurs.

Intégration et renforcement de la culture Groupe

L'intégration est une étape primordiale dans un parcours professionnel et un levier important pour diffuser une culture commune au sein du Groupe. En complément des programmes d'intégration des pays, deux programmes sont déployés au niveau Groupe :

- « *In'Pulse* » : un séminaire d'intégration des nouveaux managers impliqués dans des projets internationaux. Il réunit une diversité de métiers et de profils venant de tous les pays d'implantation de Transdev et a pour objectif de renforcer les connaissances des participants sur les questions stratégiques et opérationnelles du Groupe. Le programme est également une opportunité pour chacun d'échanger sur les bonnes pratiques et les spécificités de chaque pays tout en élargissant leur réseau et leurs connaissances de l'organisation. En 2023, plus de 30 intervenants sont intervenus pour partager leurs expertises aux 54 participants.
- « *Transdev Discovery* » : un programme digital, déployé en 2023, qui permet de développer la connaissance globale de l'entreprise de chaque collaborateur nouvellement recruté et de renforcer le sentiment d'appartenance au Groupe. Ce programme offre une vue d'ensemble sur les activités, les métiers, les chiffres clés, les implantations ou encore les possibilités d'évolution au sein du Groupe. Ce programme peut être suivi en individuel sur la plateforme *me@transdev* ou sous forme de session collective, pour les conducteurs notamment.

En France, le programme « *Trans'Days* » permet l'intégration spécifique des nouveaux arrivants cadres ou récemment promus cadres en France, sur des fonctions support ou opérationnelles. Il est l'occasion pour les participants d'approfondir leur connaissance du Groupe et ses activités, de la stratégie 2025, ou encore du modèle de management *we@transdev*. Il est également une excellente opportunité pour les participants de développer leur réseau en interne.

150
participants pour les trois sessions des *Trans'Days*

Accompagnement des parcours

Les processus en place (entretien annuel, entretiens carrière, *people review* et plan de succession) permettent de disposer d'une connaissance fine des collaborateurs, de leur performance et de leurs aspirations professionnelles. Ils permettent également de construire et de proposer des parcours de développement adaptés et ambitieux, garantissant à l'entreprise des plans de succession solides sur l'ensemble des positions clés du Groupe.

Les processus dédiés au management des talents sont déployés et pilotés par le Groupe avec les pays pour les 500 top managers et dirigeants du Groupe. Ils sont conçus par le Groupe puis les pays ont la responsabilité de les décliner localement. Un réseau de référents Talents déploie ces processus au sein des pays. Depuis 2023, ce réseau de référents est animé par la direction Talent du Groupe et une réunion en présentiel a été mise en place afin de se rencontrer, d'échanger sur l'évolution des politiques et processus et de partager les bonnes pratiques. L'objectif est de déployer ces processus sur l'ensemble des cadres du Groupe.

Une plateforme dédiée, *me@transdev*, permet de regrouper les informations clés du parcours collaborateur (entretien annuel et entretien de carrière, propositions de formations et de développement, mobilités internes). Par ailleurs, cette plateforme donne accès à une offre de formation complète : formations cœur de métier, formations en matière de diversité, équité et inclusion, sur les thématiques environnementales, de la sécurité, de l'éthique et de la conformité. L'utilisation de cette plateforme, initialement destinée à la population des cadres, a été élargie en France à la population des agents de maîtrise encadrants en 2023.

4 800
entretiens annuels enregistrés en 2023 sur la plateforme *me@transdev*

Développement et formation

Le Groupe déploie une démarche « *Learning* » qui s'articule avec le *Talent Management*. L'intention est de permettre l'évolution des compétences individuelles, de favoriser l'apprentissage continu et de partager les meilleures pratiques des équipes à travers le monde. Les plans de développement sont déclinés dans chacun des pays du Groupe en fonction des besoins spécifiques.

L'objectif est de permettre à 80% des collaborateurs de bénéficier d'au moins une formation par an. En 2023, 97,9% des collaborateurs du Groupe ont bénéficié d'une formation.

Plusieurs programmes de développement sont proposés au niveau du Groupe :

- « *Trans'Lead TOPEX* » : démarré en 2022, ce programme de développement, en partenariat avec le département Executive Education d'HEC Paris, est dédié aux managers TOPEX. Il repose sur quatre piliers : Stratégie, Clients, Leadership, Culture Groupe ;
- « *Trans'Lead Top Managers* » : destiné aux top managers identifiés lors des *people reviews*, ce programme permet de développer leurs compétences en termes de leadership et leur connaissance du Groupe ;
- « *Trans'Lead Frontline Manager* » : ce programme a été développé afin de renforcer les compétences socle de l'ensemble des managers de première ligne, nécessaires à l'exercice de leurs missions. Après la définition d'un cadre commun au niveau Groupe, ce socle de formation est actuellement déployé au sein des différents pays, dont la France, les Pays-Bas et l'Australie.

40
participants à *Trans'Lead TOPEX* et *Trans'Lead Top Managers* en 2023

30
des managers de proximité du Groupe ont été formés en 2023

En outre, la plateforme *Moving Digital*, accessible à l'ensemble des salariés du Groupe,

Encadrement de Proximité : un parcours adapté et certifiant

En France, huit collaborateurs de la région Nouvelle Aquitaine-Occitanie ont suivi le parcours d'Encadrement de Proximité en 2023. L'objectif de ce parcours de formation de 21,5 jours est de permettre aux participants de se positionner dans leur fonction d'encadrant de proximité en tenant compte du contexte et des enjeux de leur entreprise. Il leur donne des clés essentielles pour informer, communiquer, proposer et décider au quotidien. Ce parcours se clôture par un certificat de connaissances et de compétences professionnelles.



4^{ème} édition de « *Trans'lead Top Managers* »

Pour cette 4^{ème} édition de *Trans'Lead Top Managers*, les 18 participants venus de neuf pays, se sont retrouvés en Allemagne et en France afin de découvrir les différents écosystème de mobilité dans lesquels le Groupe opère mais également renforcer leur compréhension des enjeux du secteur.

à pour objectifs de donner à chacun les moyens de s'approprier les outils collaboratifs, d'augmenter la performance collective, de renforcer et stimuler l'innovation. En 2023, quatre e-books sur la maîtrise des usages digitaux ont été publiés sur la plateforme.

we@transdev est le modèle de management déployé au sein du Groupe. Levier de développement pour les managers et leurs équipes, il s'organise autour de trois dimensions - la performance, l'innovation et la collaboration - déclinées en 10 compétences managériales clés qui s'expriment dans les actions des managers du Groupe et de leurs équipes. L'ambition est de créer une culture commune avec des définitions partagées pour chaque compétence. Chaque manager est encouragé à connaître, comprendre et s'approprier les compétences du modèle pour travailler avec son équipe sur sa stratégie, sa feuille de route, son plan d'action et ses modes de collaboration par exemple.

Mobilité interne et à l'international

La mobilité fait partie intégrante de la culture d'entreprise du Groupe et représente un pilier fondamental de la politique RH. En 2023, le Groupe a travaillé sur des guidelines en matière de mobilité qui seront partagées avec l'ensemble des pays afin de favoriser la transmission des savoir-faire et développer le potentiel des collaborateurs.

Pour répondre aux besoins de compétences des opérations, aux attentes des clients et prendre en compte les aspirations de carrière des collaborateurs, le Groupe déploie une politique et des dispositifs tournés vers l'international. S'adressant à tous les collaborateurs, qui peuvent avoir l'envie, l'ambition ou la possibilité de faire une carrière internationale, la démarche s'articule autour de trois axes :

- gérer la mobilité des collaborateurs à l'international ;
- constituer un vivier de jeunes talents à dimension internationale ;
- permettre la mobilisation des expertises où et quand elle est requise.

Le dispositif *e-Team* permet d'identifier et de mobiliser des expertises internes sur 27 filières. À travers ce dispositif, les collaborateurs peuvent se positionner, déclarer leur expertise et faire part de leur disponibilité pour contribuer à des projets ponctuels. Validés par le référent de la filière, les experts intègrent la communauté des experts internationaux du Groupe mobilisés pour faire rayonner les solutions de mobilité proposées par Transdev et mettre ces solutions au service des clients. En 2023, 95 experts dans plus de 13 pays ont effectué près de 220 missions d'assistance dans le Groupe.

Depuis 2018, le groupe Transdev accompagne ses jeunes talents grâce au programme de Volontariat International en Entreprise (V.I.E.) géré par *Business France*. Un dispositif dédié a été développé : « VIE@Transdev ». Il permet de suivre, guider, accompagner, développer les collaborateurs pendant toute la durée de leur V.I.E., puis de les intégrer au sein d'un réseau Transdev, une fois la mission terminée. L'ambition de Transdev est de former ces jeunes talents et de les faire se développer au sein du Groupe, dans leur pays d'affectation ou à l'étranger.

En 2023, le nombre de collaborateurs en V.I.E. a triplé : à date, le Groupe compte 42 collaborateurs en V.I.E. Au sein de toutes les filiales, plusieurs jeunes talents ont été accueillis, et ce sur toutes les filières métier : Ingénierie Exploitation et Maintenance, Ingénierie Zéro Émission, Finance & Achats, Communication et Marketing, Business Development, Ressources Humaines, RSE et Qualité, IT, Stratégie, etc.

Accompagnement au bien-être physique et mental

Depuis plusieurs années, Transdev France accompagne ses collaborateurs en mettant à leur disposition une plateforme d'accompagnement social. À date, dans le cadre d'une convention avec Stimulus France, spécialiste de l'assistance sociale et du soutien psychologique, les collaborateurs Transdev peuvent bénéficier d'un accompagnement et de solutions concrètes sur des difficultés liées à la famille, au logement, la santé, le travail, le budget, etc.

En juillet 2022, une ligne de soutien psychologique est venue compléter le dispositif, permettant une mise en relation directe avec un psychologue. Les deux dispositifs

sont accessibles 7j/7 et 24h/24, anonymes et en toute confidentialité, via un numéro vert unique et gratuit, ou la plateforme de prise de rendez-vous en visio conférence.

Afin de renforcer cette démarche, l'association Transdev Solidarité a été créée en mars 2023. En lien direct avec Stimulus et administrée paritairement avec plusieurs organisations syndicales représentatives, l'association prône le soutien, l'accompagnement et la réalisation de prestations d'aides aux personnes en situation d'urgence sociale, tout en ayant également vocation à mener des actions structurantes de plus long terme avec l'aide d'une assistante sociale ou en finançant toutes associations poursuivant les mêmes objectifs qu'elle.

Par ailleurs, il existe un fonds social au sein du Groupe qui renforce les actions sociales des organismes assureurs. Ce fonds social apporte un soutien financier complémentaire aux affiliés (salariés et ayants droit) du dispositif de santé complémentaire de Transdev, ayant des difficultés financières en lien avec des problématiques de santé.

Dans le cadre de la promotion et le développement des activités physiques et sportives, Transdev propose à ses collaborateurs des cours collectifs de yoga, boxe et circuit training en partenariat avec la plateforme de coaching sportif *Trainme*. Les séances ont lieu chaque semaine au siège du Groupe et sont animées par un coach. Des cours en ligne sont également proposées à tous les adhérents. Depuis le lancement du programme en octobre 2023, près de 30 cours ont été organisés.

Dialogue social

Au-delà de sa vocation à négocier des accords collectifs, le dialogue social est un levier de compétitivité, qui permet de faire remonter les difficultés et de trouver des solutions adaptées. Les crises – sanitaire, puis économique – ont renforcé la place centrale du dialogue social dans la stratégie RH du Groupe. Facteur déterminant de résilience collective, il est indispensable pour expliquer et construire les adaptations nécessaires, afin de continuer à servir dans les meilleures conditions possibles les clients et les passagers et proposer aux équipes un cadre correspondant au mieux aux aspirations de chacun.

Chez Transdev, il repose sur 4 piliers			
un dialogue social :			
à chaque niveau de la société	fondé sur la transparence et le respect des règles	fondé sur la confiance et le respect mutuel	fondé sur le respect des engagements

Depuis 2020, le Groupe Transdev fait partie de la plateforme du *Global Deal*, partenariat mondial entre gouvernements, entreprises, organisations syndicales et autres organisations pour la promotion du dialogue social en tant que voie de développement du travail décent et de la croissance inclusive. À ce titre, le Groupe participe régulièrement à plusieurs initiatives d'échanges, de réflexions et de discussions autour de ces thématiques. Ces discussions sont également remontée et partagée lors des réunions de la Direction RH du Groupe.

Acteurs clés du dialogue social, le management, les organisations syndicales, les ressources humaines et les collaborateurs s'engagent au travers d'un dialogue structuré à différents échelons du Groupe.

Depuis 2012, un Comité d'entreprise européen est en place. Composé de représentants du personnel issus des filiales allemandes, espagnoles, portugaises, néerlandaises, britanniques et françaises, ce Comité se réunit environ trois fois par an pour échanger sur l'actualité du Groupe au niveau européen. Il est consulté sur les sujets transnationaux qui impactent le Groupe : situation de l'emploi, organisation du Groupe, transferts de production, investissements,



Le Groupe Transdev signe la charte « Cancer et emploi »

Afin d'améliorer les conditions de travail et l'accompagnement des collaborateurs touchés directement ou indirectement par le cancer, Caroline Gonin, DRH et RSE Groupe Transdev a signé la charte « Cancer et emploi » en septembre 2023, en présence de Thierry Breton, Directeur Général de l'Institut National du Cancer. Cette charte comprend 11 engagements et a pour objectifs principaux d'agir sur la perception de la maladie dans l'univers professionnel, d'accompagner les salariés dans le retour et le maintien en emploi et de promouvoir la santé.



Transdev Solidarité vient en aide aux salariés dans le besoin avec Stimulus.

Afin d'améliorer les conditions de vie de ses salariés en état de nécessité, Transdev France a mis en place Transdev Solidarité.

Le dispositif permet de recevoir appui, aide ou secours en considération avec les situations individuelles rencontrées par les salariés.

etc. Il est également consulté tous les ans sur les orientations stratégiques du Groupe, les plans à long terme et leur suivi. Chaque année, les membres de ce Comité bénéficient de formations spécifiques.

En novembre 2023, une journée thématique sur la digitalisation des opérations dans les entreprises du Groupe avec les représentants syndicaux a été organisée au sein du Comité d'entreprise européen de Transdev. Cette journée a ainsi été l'occasion de présenter la stratégie de digitalisation au sein du Groupe et de ses filiales, et d'échanger sur les différents outils digitaux déployés dans les filiales et les processus d'accompagnement qui sont mis en œuvre. En 2023 également, la démarche RSE Groupe et France ont été présentées aux instances européennes.

En France, chaque filiale dispose d'institutions représentatives locales : les comités sociaux et économiques. Ces comités, éléments clés du dialogue social au sein du Groupe, permettent l'information et la consultation au plus près du terrain et des problématiques locales.

Un Comité Groupe France représente les collaborateurs des filiales françaises. Composé de 22 représentants du personnel désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe et choisis parmi les élus des instances de leurs filiales, il se réunit environ trois fois par an. Il est informé des perspectives d'évolution de l'activité, des projets d'investissements, des tendances de l'emploi, de la situation économique, financière et sociale et des comptes consolidés du Groupe et des filiales. Il est aussi systématiquement consulté sur les orientations stratégiques du Groupe et sur toute opération pouvant impacter la situation économique et sociale ou sur l'organisation.

Depuis 2021, une commission nationale des frais de santé permet de suivre au mieux les dispositifs de remboursement des frais de santé des filiales du Groupe en France.

L'accord de Groupe sur « l'exercice du droit syndical et le dialogue social au sein du Groupe Transdev » conclu en 2015 et amélioré en février 2019, a été resigné en février 2023. Il vise à pérenniser des relations sociales constructives et à organiser le bon déroulement de l'exercice du droit syndical dans le Groupe, des délégués syndicaux nationaux et des délégués syndicaux coordinateurs nationaux ont été mis en place. Des ressources humaines et financières leur ont été attribuées.

Enfin, au-delà de ces moyens, l'accord de Groupe de février 2019 a complété l'organisation du dialogue social par la mise en place d'un Comité national de suivi du dialogue social réunissant la DRH France et les Délégués syndicaux nationaux, qui se réunit deux fois par an pour planifier le calendrier des négociations sociales au niveau du Groupe et en assurer le suivi avec les organisations syndicales représentatives. Cet accord a aussi harmonisé le cadre de mise en place des Comités sociaux et économiques des filiales, tout en laissant des espaces de négociation aux entités locales adaptables à leur contexte.

En réponse aux différentes crises traversées, les instances centrales du Groupe ont accru le nombre de réunions, généralement dans un mixte de présence physique et de participation à distance : trois réunions du Comité de Groupe France, trois réunions du Comité d'Entreprise Européen, deux réunions de la Commission

Nationale Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et trois réunions de la Commission Nationale des frais de santé ont ainsi pu être organisées en 2023 pour maintenir un dialogue social constant et prévenir les conflits sociaux.

En mars 2023, au sein de Transdev Rabat-Salé, une convention collective a été signée. Elle décrit les modalités de fonctionnement des instances représentatives du personnel, les règles et procédures de gestion des relations professionnelles et du dialogue social ; le cadre régissant la politique de rémunération, la couverture sociale, le développement des compétences et la promotion sociale ; les engagements réciproques de l'entreprise, des partenaires sociaux et de l'ensemble des salariés (respect des droits fondamentaux et des règles internes en matière de sécurité, d'organisation du travail, de prévention des risques professionnels et de réalisation des objectifs de performance économique de l'entreprise).

En avril 2023, Transdev Pays-Bas a signé un accord de négociation d'une nouvelle convention collective de travail avec les syndicats néerlandais. Cette convention comprend notamment une augmentation salariale de 15% sur 27 mois, l'attribution d'une indemnité et la mise en place de mesures destinées à réduire la charge de travail.

En 2023, un accord collectif sur la mobilité au sein de Transdev France a été signé. Celui-ci est basé sur un dispositif d'accompagnement commun des mobilités individuelles et volontaires, favorisant ainsi les évolutions de poste au sein ou en dehors d'une même région.

Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion

La feuille de route « Diversité, Équité et Inclusion » est prioritaire au sein du Groupe Transdev, elle est pilotée par le Comité Exécutif. Elle définit la trajectoire globale fixée par le Groupe. Au sein des filiales, la feuille de route est alignée avec les enjeux locaux et la culture d'implantation.

Feuille de route DEI du Groupe

À travers les projets, programmes et processus mis en œuvre, le Groupe vise à ce que chaque collaborateur bénéficie des mêmes chances pour réussir, indépendamment de son âge, de son origine, de son appartenance ethnique, de son niveau d'éducation, de son sexe, de son handicap, de son orientation sexuelle, de sa religion/croyance, de son statut marital, de son syndicat, de son organisation ou de son groupe minoritaire, lui permettant ainsi de développer ses compétences et de servir les clients au quotidien.

Transdev a publié en 2022, ses engagements dans deux documents, un manifeste et une charte de la diversité, l'équité et l'inclusion.

Ils formalisent les ambitions et les moyens mis en œuvre :

- tendre ou dépasser systématiquement les obligations légales et réglementaires en matière de diversité et d'inclusion, dans toutes les régions d'implantation ;
- travailler de manière collaborative, mener les activités et remplir les obligations à l'égard de la communauté et des parties

prenantes, sans aucune discrimination, partialité ou avantage indu pour un groupe ou un individu par rapport à un autre ;

- mesurer et évaluer les avancées en matière de diversité et d'inclusion, tant en interne que par rapport à des critères de référence externes appropriés, et mettre au point des solutions pour accélérer les progrès jusqu'à ce que les objectifs soient atteints et que la culture de la diversité devienne une réalité ;
- accélérer le changement en termes d'équilibre entre les sexes, pour tendre vers la parité hommes-femmes à tous les niveaux de l'organisation ;
- évaluer et récompenser les performances, le potentiel et le talent des collaborateurs en fonction de leurs capacités individuelles et de leur contribution à l'activité, indépendamment de leur origine ou de leurs différences individuelles ;
- surveiller et examiner l'application des politiques et processus RH, afin de s'assurer qu'ils fonctionnent sans préjugés ni discrimination ;
- sensibiliser et former les équipes sur la diversité, l'équité et l'inclusion.

Au sein des filiales, une feuille de route est définie, alignée avec les enjeux locaux et la culture d'implantation.

En Australie-Nouvelle Zélande, la feuille de route engage l'entreprise sur six priorités : l'orientation sexuelle, le genre, l'âge, l'accessibilité, la multiculturalité et la réconciliation avec les populations aborigènes. En 2023, Transdev Australasie a initié un « *Dignity Audit* » dont l'objectif est d'identifier les opportunités et les domaines d'amélioration au sein de l'entreprise, tout en poursuivant les efforts en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, pour le bénéfice à long terme de tous les collaborateurs.

Aux États-Unis, une feuille de route a été définie autour de ces trois piliers stratégiques : la construction d'une culture inclusive, la promotion de la DEI et le recrutement d'équipes diversifiées. En 2023, cela s'est traduit par la mise en place d'un critère de diversité dans les panels de recrutement, la création d'un plan de communication spécifique, l'organisation d'une journée « *Diversity Day* » ou encore la définition d'exigences minimales et de systèmes de reporting dédiés.

La DEI et en particulier le programme prioritaire pour accélérer le changement en matière de mixité font l'objet d'une revue en Comité Exécutif, en comité RSE du Conseil d'Administration puis en Conseil d'Administration du Groupe. Deux fois par an et pour les principaux pays du groupe, un point est fait entre la Directrice RH & RSE du Groupe et le ou la DRH Pays auxquels sont associés les référents DEI des pays autour des avancées locales en matière de mixité et plans d'actions associés.

Aux Etats-Unis se déploie le *Diversity & Inclusion Council*, composé de 17 membres représentatifs de la diversité des collaborateurs. Il défend, coordonne, étudie et surveille les actions stratégiques en faveur de la diversité et de l'inclusion. Au sein de Transdev Australasia, des conseils « Diversité, Équité et Inclusion » sont systématiquement mis en place dans chaque unité opérationnelle, composés d'une variété de profils.

Accompagnement des talents féminins

Transdev a mis en place un programme prioritaire qui vise à accélérer le changement en matière de mixité et s'est fixé l'objectif d'atteindre 34% de femmes parmi les Top Executives d'ici 2030.

Les leviers d'actions du programme prioritaire DEI			
le recrutement : développer les conditions pour des équipes diversifiées	le développement des collaborateurs : assurer un égal accès à la formation et renforcer le développement des équipes	la communication : célébrer la diversité, sensibiliser et développer des partenariats	le déploiement d'outils de mesure et de pilotage de la performance, en lien avec les équipes RH et les pays

Le programme de mentorat au féminin par le COMEX marque la volonté du Groupe de développer la diversité, l'égalité des chances et l'inclusion à tous les niveaux de



Transamo s'engage en faveur de la mixité

En 2023, Transamo, filiale de Transdev, a signé la Charte de la mixité élaborée par Syntec-Ingénierie. Transamo s'engage ainsi à faire évoluer la place des femmes dans l'ingénierie et à mettre en place des actions pour faire évoluer l'image de l'ingénierie auprès des jeunes, en particulier des jeunes filles ; veiller à une égalité de traitement entre les femmes et les hommes tout au long de leur carrière ; favoriser un équilibre vie personnelle et vie professionnelle pour tous et encourager l'accès aux postes de direction pour les femmes, en développant la mobilité ascendante.



Les parcours féminins mis à l'honneur

À l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, le 8 mars 2023, Transdev a déployé la campagne de communication « *Embrace equity* ». Le dispositif a mis en avant une diversité de parcours féminins au sein du Groupe, à travers différents supports : une page internet dédiée, des publications sur les réseaux sociaux ou encore des interviews croisées, sous le format original de « cartes postales » vidéos.

L'entreprise, au service de la performance, de l'innovation mais aussi son attractivité en tant qu'employeur. Dans le cadre de ce programme, chaque participante se voit attribuer un mentor, membre du Comité Exécutif du Groupe Transdev. Ils fixent ensemble des objectifs de développement pour la mentorée puis échangent une fois par mois. L'objectif est de favoriser le développement de chacun, tant pour la mentorée que pour le mentor, en capitalisant sur le partage d'expériences. Les participantes bénéficient également d'un programme de formation pour les accompagner à développer leur leadership. **En 2023, le programme a été mis en place pour la deuxième année consécutive, neuf collaboratrices ont pu en bénéficier.**

L'ambition du Groupe est également de développer le mentorat au féminin dans les pays, comme c'est déjà le cas en France, aux États-Unis et au Portugal.

En France, le programme "Leader au féminin" vise à développer un vivier de talents féminins, qui occuperont demain des postes opérationnels clés, et cible un public de talents aussi bien en externe qu'en interne. Il se construit autour de grandes étapes pour assurer une intégration réussie : une période d'immersion dans différents réseaux (urbains, interurbains) pour découvrir la diversité des métiers et les différentes facettes d'une direction de réseau, des rencontres avec des collaborateurs du siège, le suivi d'un programme de formation nommé « Parcours de direction de société » proposant plusieurs modules (management, pilotage du dialogue social, gestion budget), l'opportunité de passer la capacité transport ou encore un dispositif de mentorat. Le programme est ponctué d'entretiens réguliers avec leur référent RH. En 2023, quatre femmes ont participé au programme « Leader au féminin ».

Sensibilisation et formation des collaborateurs

Le Groupe vise à créer une culture de travail où les différences individuelles sont comprises, anticipées, valorisées et pleinement exploitées. Cela passe notamment par des formations, des sensibilisations et le partage de bonnes pratiques en interne.

Un module « Diversité, Équité et Inclusion » est accessible sur la plateforme de digital learning du Groupe. Il présente la stratégie et les objectifs de Transdev, des exemples d'application et des initiatives existantes dans les pays ou dans d'autres entreprises. Ce module apporte aussi des conseils d'actions concrètes à mettre en place à un niveau individuel et au niveau managérial.

Depuis 2023, un module dédié à la DEI est également inclus dans le parcours d'intégration Groupe (module à distance individuel), dans les programmes de développement tels que « *Trans'Lead* », « *On the Launch Pad* » et « *In'Pulse* » (module à distance et/ou atelier en présentiel) et dans le programme de formation « *Trans'Lead frontline manager* ».

Des outils de communication interne sont développés, comme par exemple la création d'une webradio dédiée. Les collaborateurs sont également incités à partager les bonnes pratiques sur le réseau d'entreprise VivaEngage, où une communauté dédiée à la diversité, l'équité et l'inclusion a été créée.

Inclusion des personnes les plus vulnérables

Cette année, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord handicap agréé, des travaux ont été menés par la mission handicap du Groupe, avec les RH de proximité, les représentants du personnel (IRP) et le service juridique social. L'accord handicap agréé a pour vocation de poursuivre et amplifier les travaux menés dans le cadre de la convention Agefiph qui a permis à Transdev de mener des actions suivantes en 2022 et 2023 :

- sensibilisation du collectif de travail ;
- recrutement de trois personnes en situation de handicap au siège du Groupe ;
- accompagnement de collaborateurs vers la reconnaissance de leur handicap et l'adaptation de leur poste pour les pérenniser dans l'emploi ;
- soutien à la Direction des Achats sur la croissance des achats vers le secteur du handicap.

Indicateurs clés de performance

KPIs	2022	2023
Taux d'absentéisme	8,1 %	6,8 %
Taux de rotation du personnel	24,0 %	23,0 %
Part des salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année	83,9 %	97,9 %
Taux d'employés ayant eu un entretien annuel (Top Executives & Top managers du Groupe)	82,9 %	91,3 %
Pourcentage de femmes parmi les Top Executives	26 %	23,3 %

En 2023, l'ensemble des initiatives déployées par les équipes se sont avérées payantes et l'on observe une amélioration de 4 sur 5 de nos indicateurs RH. Depuis 2022, tous les pays du Groupe se sont engagés pour améliorer la rétention et l'engagement des collaborateurs de Transdev dans une approche holistique touchant les éléments clé autour de « l'Expérience Employé ».

Le lancement en 2023 d'une campagne mondiale de marque employeur a contribué à aider nos services de recrutement à attirer les meilleurs candidats qui ont pu, en outre, bénéficier d'un parcours d'intégration plus complet et plus robuste grâce au programme « *Welcome@Transdev* ».

L'année 2023 a permis d'ancrer les processus de management des talents dans les rituels managériaux et Transdev a ouvert de nouvelles opportunités de carrière notamment en termes de mobilité internationale.

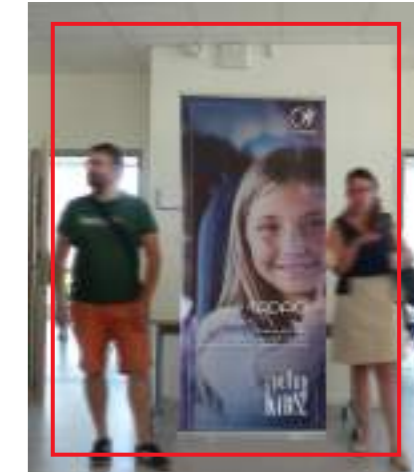
Les managers du Groupe (et notamment les managers de premier niveau) ont participé à de nouveaux programmes de formation dédiés aux compétences clé de leur rôle et à la culture Groupe et le programme *Drivers@Transdev* a soutenu l'effort du terrain pour proposer des conditions de travail différenciantes notamment en termes de flexibilité du travail.

En 2023, le turnover a régressé de 1 point, un inversement de tendance porté par les performances de six pays du Groupe dont les États-Unis et le Canada qui bénéficient de performances constatées dans les équipes de First Transit, intégrées cette année.

En matière d'absentéisme, l'amélioration mesurée de 1,3 point reflète l'impact positif des actions engagées dans les sept pays principaux du Groupe malgré des performances dégradées pour les pays pénalisés par les mouvements sociaux en 2023, en Europe et en Amérique du Nord.

Les processus d'entretiens annuels et de formation sont matures et largement déployés, les performances continuent de progresser grâce au travail collectif entre fonctions corporate et pays.

Restant à consolider dans la durée, l'amélioration globale de la capacité du Groupe à fidéliser ses collaborateurs, restera au cœur de la stratégie et des projets RH. En 2023, Transdev a renforcé ses actions en faveur de la mixité ; malgré cela, la part des femmes dans le cercle managérial des Top Executives recule. Le déséquilibre structurel de la répartition femmes - hommes dans le secteur du transport public et notamment dans les fonctions opérationnelles, a impacté négativement le taux avec l'intégration des équipes de First Transit ainsi que l'intégration de positions opérationnelles en Allemagne, position majoritairement tenues par des hommes.



En mai dernier, Transdev et ADN Kids signaient un partenariat pour lutter ensemble contre le harcèlement scolaire.

Tadao est fier d'être le premier réseau du Groupe à pouvoir s'associer concrètement aux côtés de cette association.

Le réseau a organisé une journée de sensibilisation dédiée au partenariat avec ADN KIDS début septembre, avec au programme pour les 80 invités :

- Une présentation complète de la démarche ;
 - Une session de formation dispensée par l'association aux référents Tadao pressentis et à tout salarié souhaitant s'engager à titre personnel aux côtés d'ADN Kids.
- Tadao a également profité de la rentrée scolaire pour travailler deux documents d'information avec ADN KIDS :
- l'un destiné aux établissements scolaires et associations pour faire connaître le dispositif ;
 - l'autre destiné aux jeunes et à leurs familles reprenant les infos et contacts utiles.

Prochaines étapes : l'appropriation de la méthode ADN Kids par le personnel formé et la mise en pratique dans les établissements scolaires qui en feraient la demande.

Chiffres clés

102 027
collaborateurs

29 426
recrutements

26 %
de femmes dans les effectifs

220 missions d'assistance
réalisées grâce aux

95 experts e.team

Réalisations

La campagne « Destination 500 emplois » de Transdev Île-de-France

Transdev Île-de-France a besoin de recruter près de 500 conducteurs. Pour relever ce défi, la campagne « Destination 500 emplois », lancée en 2022, a permis d'activer plusieurs leviers d'actions. Des partenariats avec des acteurs clés de l'emploi (agences d'intérim, associations, Pôle Emploi) ont été développés ainsi qu'un plan de formation dédié afin de recruter et former de nouveaux conducteurs.

Une campagne de communication, largement déployée, a permis d'augmenter significativement le nombre de candidatures. Tout au long de l'année, le « Bus pour l'Emploi » a assuré des tournées dans les territoires. Ce dispositif innovant, équipé d'un simulateur de conduite, a permis aux personnes en recherche d'emploi de rencontrer une équipe de professionnels et ainsi de parler des métiers avec les personnes qui les exercent.



Transdev Australasie reconnu « 5-Star Employers of Choice »



En 2023, Transdev Australasie a obtenu le prix « 5-Star Employers of Choice », décerné par HRD Magazine. Chaque année, ce prix distingue les organisations à la pointe et les meilleures pratiques en management des ressources humaines. Cette reconnaissance

témoigne de l'engagement de Transdev Australasie pour créer les conditions d'un environnement de travail de haut niveau pour ses collaborateurs.

CareProjects : une nouvelle plateforme collaborative

Accessible depuis 2023, CareProjects est une plateforme qui vise à optimiser la diffusion de l'information autour des sujets en lien avec la Qualité de vie et des Conditions de travail (QVCT) ainsi que la promotion de la Diversité, de l'Équité et de l'Inclusion (DEI).

La plateforme, dont la cible principale est la ligne managériale ainsi que les filières RH, RSE et QSE, a pour ambition d'être une source d'inspiration pour les équipes en centralisant les informations sur les dispositifs de soutien. Elle regroupe de l'information généraliste sur les sujets QVCT et DEI, un agenda des actions menées chez Transdev autour des journées thématiques nationales et/ou mondiales, des actualités, ainsi qu'une base de données des bonnes pratiques qui existent en France et à l'international.

Un dispositif de formation dédié aux personnes éloignées de l'emploi

Aux Pays-Bas, un nouveau projet pilote a été initié en partenariat avec l'Employer Service Desk d'Amsterdam. Il permet à des personnes éloignées du marché du travail de trouver un emploi dans le secteur des transports. Dans ce cadre, en 2023, neuf bénéficiaires ont intégré une formation de conducteur de bus. Pendant toute la période de leur formation et les premiers mois de leur contrat de travail, ils seront accompagnés par un coach professionnel.



Transdev Rabat-Salé signe un partenariat avec Handicap International

En 2023, Transdev Rabat-Salé a signé un partenariat avec l'association Handicap International pour le recrutement et l'intégration des personnes handicapées. Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs actions ont été menées : un diagnostic sur l'accessibilité des locaux (bâtiments, agences commerciales, gare) ; un diagnostic sur les postes de l'entreprise pouvant être occupés par des personnes handicapées en collaboration avec le responsable des ressources humaines ; des sessions de formation des contrôleurs aux bonnes pratiques en matière d'accueil des passagers handicapés. Les prochaines actions vont consister à la mise en place de missions de bénévolat en dehors des heures de travail pour les collaborateurs qui le souhaitent.

En France, transdev lance son premier « Graduate Program »

A l'automne 2023, Transdev France a lancé son « Graduate Program », intégrant une formation diplômante en partenariat avec l'ENTPE, école qui forme des ingénieurs et des doctorants sur les sujets de l'aménagement durable des territoires. Chaque année, une promotion d'une vingtaine de personnes, débutants et confirmés, pourront accéder à ce programme. Il s'adresse en interne, à des collaborateurs déjà expérimentés dans les métiers de l'exploitation et qui souhaitent faire reconnaître leur expérience par l'obtention d'un diplôme et en externe, à des candidats récemment diplômés, qui souhaitent intégrer le monde de la mobilité et accéder rapidement à des responsabilités opérationnelles. Cette formation en alternance délivre un Diplôme d'école « Management opérationnel des transports de personnes » et l'attestation de Capacité Transport par équivalence.

IV.

**Transdev,
garant d'une
mobilité sûre**

IV. Transdev, garant d'une mobilité sûre

Assurer la sécurité de tous

En tant qu'opérateur de mobilité, assurer la santé et la sécurité est un impératif absolu pour Transdev, dans tous ses pays d'implantation et pour l'ensemble de ses activités. Pour les collaborateurs, passagers, clients et communautés, cette responsabilité est aussi le socle indispensable de leur satisfaction, leur bien-être et leur confiance.

Garantir la santé et la sécurité de tous, dans un environnement de déplacement et de travail sûr et sain, nécessite une mobilisation quotidienne et collective. Pour prévenir les accidents et faire face aux risques liés à ses activités, le Groupe Transdev déploie une démarche globale d'amélioration continue, s'appuyant sur la diffusion d'une culture sécurité à tous les niveaux de l'entreprise.

DOMAINE



ENJEUX

- Santé et sécurité des passagers
- Santé et sécurité des collaborateurs

RISQUES

- Accidents graves de train
- Accidents graves de bus
- Accidents sur le lieu de travail

Engagements

L'engagement du Groupe Transdev en matière de santé et sécurité repose sur une vision claire : viser le « zéro dommage. »

Élément fondamental de la culture commune du Groupe, Transdev vise l'excellence opérationnelle en se concentrant sur ces quatre piliers stratégiques :

- développer et déployer la politique Santé et Sécurité du Groupe Transdev ;
- renforcer la gouvernance et la conformité de Transdev en matière de santé et sécurité ;
- améliorer la performance en matière de santé et sécurité ;
- promouvoir une culture de bien-être et de sécurité positive et proactive.

La mise en œuvre de cette vision s'appuie sur un système de management de la sécurité compatible avec la norme ISO 45001, une organisation et une communauté dédiées et sur un objectif partagé : améliorer chaque année le taux de fréquence des accidents du travail.

Politique et organisation dédiées

La politique de Transdev énonce son engagement et son approche de la gestion de la santé et de la sécurité, y compris les responsabilités de la direction et des collaborateurs.

Cette politique irrigue toute l'entreprise par un dispositif d'actions

continues. Localement, les équipes déploient des plans d'action en partenariat avec tous les acteurs mobilisés sur ces enjeux (clients, autorités routières, autorités ferroviaires, inspection du travail)

La Direction Sécurité du Groupe définit la politique, assure sa mise en œuvre et promeut une culture de sécurité positive et proactive auprès des différents pays. Elle accompagne les pays dans la définition d'un plan d'action et l'amélioration de la performance.

Des indicateurs de performance sont définis au niveau du Groupe : le taux de fréquence des accidents du travail, le taux de gravité des accidents du travail et le taux d'accidents majeurs. Chaque pays reporte et suit également des indicateurs plus détaillés, comme le taux de blessure grave passager ou le taux de blessure grave causé à un tiers, le taux d'accidents routiers ou le nombre de déraillement. Tous ces indicateurs sont déclinés par mode de transport.

Tous les trimestres, un rapport consolidé sur la sûreté et la sécurité est produit afin d'avoir une vue d'ensemble sur la performance et les besoins d'amélioration de chaque pays. La performance en matière de sécurité est évaluée avec la direction du pays et des plans d'actions sont mis en place pour corriger les écarts.

La Direction Sécurité du Groupe assure un reporting auprès du Comité exécutif Groupe une fois par trimestre.

Depuis septembre 2023, la performance en matière de santé et sécurité des sept pays majeurs pour Transdev est également présentée en Conseil d'administration.

Système de management de la sécurité

Le Groupe Transdev a conçu son système de management de la sécurité (SMS) à partir de ses nombreuses années d'expérience en tant qu'opérateur de transport. Il fournit une approche de management structuré pour identifier, surveiller et contrôler les risques de santé et de sécurité. Les activités doivent se conformer aux exigences du Groupe en matière de SMS, dans les domaines suivants : organisation, leadership et engagement, planification (y compris identification des dangers et évaluation des risques), communication et consultation, documentation et suivi, mesure, analyse et évaluation des performances en matière de sécurité.

Ce SMS est cohérent et compatible avec la norme ISO 45001. Des audits internes et externes réguliers et rigoureux sont menés dans toutes les entités pour s'assurer de sa mise en œuvre.

Communauté santé et sécurité

Pour faciliter le partage et la diffusion d'une culture commune, des échanges permanents avec les pays afin de diffuser et dupliquer les bonnes pratiques sont assurés à travers une communauté de correspondants dédiés. Les correspondants contribuent au déploiement de la trajectoire du Groupe, avec l'ambition d'être un leader en matière de santé et sécurité.

La Direction Sécurité du Groupe coordonne cette communauté. Elle les réunit périodiquement pour échanger sur les performances, les risques émergents, les bonnes pratiques mises en place ou sur des solutions innovantes. Les expertises des pays ayant une culture sécurité avancée peuvent bénéficier à l'ensemble des pays.

Chaque année, la Direction Sécurité Groupe organise un séminaire Santé et Sécurité, à destination de tous les directeurs Sécurité des pays. Il est l'occasion de faire le point sur les performances et de mettre en avant une thématique particulière. En 2023, le séminaire était consacré au rôle central des managers dans la promotion et la diffusion d'une culture de santé et de sécurité au travail. Les 28 participants, provenant de 12 pays, ont pu assister à des présentations rappelant les ambitions de Transdev en matière de santé et sécurité et les programmes dédiés, des ateliers de réflexion collective ou encore des échanges de bonnes pratiques.



Séminaire « Safety » 2023

Actions déployées

Les 10 principes sécurité de Transdev

Issus d'un travail collaboratif de la communauté Santé & Sécurité, avec la participation des entités locales, 10 principes de sécurité de Transdev ont été définis. À tous les niveaux de l'entreprise, ces principes de sécurité sont des éléments non négociables. Déclinés sous différents formats (affiches, dépliants, cartes et vidéos), les 10 principes de sécurité de Transdev guident les comportements et les décisions des collaborateurs et de leurs managers.



Formation et sensibilisation

Les collaborateurs sont régulièrement formés et sensibilisés aux enjeux de la santé et de la sécurité. C'est notamment le cas à travers le programme de conduite sûre. Dans ce cadre, des techniques et des solutions technologiques sont proposées pour aider les conducteurs à adopter une conduite plus sûre, telles que l'accélération douce, le freinage en douceur et le respect des distances de conduite. Ces initiatives contribuent directement à la réduction du nombre d'accidents.

Aux États-Unis, Transdev s'est associé à Mobiley® pour mettre en place un système de capteur de vision qui intègre des avertissements et des alertes en temps réel. Le capteur de vision surveille en permanence la route (piétons, cyclistes, dangers, autres véhicules). Lorsqu'une collision ou un danger est imminent, des alertes visuelles et sonores avertissent le conducteur. Ces alertes permettent d'apporter les corrections nécessaires en temps utile pour éviter les collisions potentielles.



Transdev Australasie s'engage en faveur de la santé mentale dans le cadre de la journée « R U OK? »

Cette année encore, Transdev Australasie a participé à la journée d'action nationale « R U OK? » visant à réduire la stigmatisation entourant les conversations sur la santé mentale sur les lieux de travail mais également d'aider les personnes présentant des troubles mentaux. Ainsi, plusieurs évènements ont été organisés dans les filiales du pays :

- Transdev John Holland a organisé une journée de sensibilisation à destination de ses collaborateurs afin de promouvoir la santé mentale positive.
- À Sydney, les équipes de Transdev se sont déplacées sur l'ensemble du réseau de ferries pour engager la conversation sur le thème du bien-être et de la santé mentale.

ou pour atténuer leur gravité. Dès 2019, la dernière mise à niveau de Mobileye a été déployée sur l'ensemble de la flotte de Transdev États-Unis., soit environ 1 700 bus de différentes tailles et catégories.

Chaque année, Transdev France organise une campagne de sensibilisation à la sécurité. En 2023, l'accent a été mis sur les risques liés à la circulation sur les sites et dépôts. Durant toute la période de l'opération, du 20 mars au 28 avril, chaque site a mis en place des animations sous la forme de quarts d'heure sécurité et d'ateliers thématiques. Obligatoires ou facultatifs, ces ateliers ont permis de mobiliser le plus grand nombre de collaborateurs Transdev autour de cette opération dédiée à la sécurité, comme par exemple une sensibilisation au stationnement en marche arrière, au port du gilet haute visibilité ou encore autour des risques liés aux angles morts et de collisions avec les usagers de mobilités douces.

Santé mentale

La prise en compte des risques psychosociaux occupe une place majeure dans les engagements de Transdev pour assurer la santé et la sécurité de ses collaborateurs. Cet enjeu s'est renforcé depuis la crise sanitaire de la Covid-19. Le Groupe accorde une attention particulière à la santé mentale de ses collaborateurs. Les évaluations régulières et les retours des collaborateurs ont une utilité importante dans l'identification des ajustements nécessaires et pour répondre aux besoins spécifiques. Que ce soit en fournissant des équipements ergonomiques, en partageant des bonnes pratiques ou en mettant en place des initiatives de soutien mental. Depuis plusieurs années, Transdev France collabore avec *Stimulus Care Service*, un leader en matière de bien-être et de santé psychologique au travail. Ce cabinet soutient les entreprises en élaborant des stratégies de santé mentale au travail, en promouvant des pratiques managériales saines et en offrant des services aux collaborateurs, comme un accompagnement en ligne par un réseau d'experts et de conseillers. Par ailleurs, des journées de sensibilisation à la santé mentale sont régulièrement organisées comme cela a été le cas en 2023 en Australie, en Nouvelle-Zélande et en France.

Indicateurs clés de performance

KPIs	2022	2023
Taux de fréquence des accidents du travail	20,68	16,65
Taux de gravité des accidents du travail	2,19	1,77
Taux d'accidents majeurs	0,03	0,03
Nombre d'accidents majeurs	54	65

Transdev pilote sa performance en matière de sécurité via les trois indicateurs clés de performance ci-dessus. En 2023, les activités du Groupe ont retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. Le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail ont diminué grâce à l'accent qui a été mis sur la santé et la sécurité au travail et dans les opérations. Des plans d'actions ont été mis en place pour identifier les sources d'accidents et leurs tendances. Des mesures correctives ont également été déployées afin de réduire la probabilité que des événements similaires se reproduisent. Malgré la stabilisation du taux d'accidents majeurs, le nombre d'accidents majeurs a augmenté par rapport à l'année dernière. Le Groupe veille à ce que les enseignements tirés des accidents majeurs soient partagés et responsabilise l'ensemble des collaborateurs afin de réduire la probabilité que des événements similaires se reproduisent. Transdev continuera à être proactif dans la gestion de la santé et sécurité de ses employés, passagers et communautés.

Chiffres clés

10

principes de sécurité définis

+5 000

managers ayant obtenu la Certification Santé et Sécurité

96,5%

de conformité du système de management de la sécurité (SMS) pour les entités auditées

48

réunions organisées par la Direction Sécurité du Groupe pour suivre la performance sécurité des pays

Réalisations

Campagne « Hold the bar » dans le tramway de Barcelone



En Espagne, sur la ligne de tramway de Barcelone, Transdev a initié une campagne de sensibilisation visant à inciter les passagers à utiliser la barre de maintien pendant leur trajet en station debout. Durant toute la campagne, entre avril et juin 2023, des visuels et des messages audio ont été diffusés à l'intérieur de tous les tramways, dans les arrêts et billetteries, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Transdev États-Unis lance son « Safety Corner »



Aux États-Unis, une page dédiée à la sécurité a été intégrée sur le site de Transdev. Elle permet de présenter les engagements de Transdev en matière de santé et sécurité et, tous les deux mois, de mettre en avant un thème en particulier. Par exemple, pour les mois de septembre et octobre 2023, le thème « *Expect the Unexpected* » mettait l'accent sur la sécurité des piétons, notamment en période de rentrée scolaire et de changement de saison, qui implique des dangers spécifiques sur la route.

Programme d'indemnisation des travailleurs aux États-Unis

Transdev États-Unis a permis à ses employés (qui ont des restrictions suite à un accident de travail) de reprendre le travail en s'associant à *Transitional Work Solutions* qui aide à placer les employés au sein d'organisations locales à but non lucratif. L'objectif de ce programme est de permettre à un employé de reprendre un travail productif dans une capacité modifiée immédiatement après une blessure ou une maladie, lorsqu'il n'est pas en mesure d'effectuer son travail à plein temps conformément aux restrictions prescrites par son médecin. Bien que l'objectif principal de ce programme soit de permettre à l'employé de recouvrer la santé et de reprendre ses activités, les avantages supplémentaires d'une reprise immédiate du travail peuvent inclure des économies, une amélioration du moral, une réduction de la période de guérison, une augmentation de la productivité ainsi qu'une diminution des temps d'arrêt et des heures supplémentaires.

Programme Vitaal de Transdev Pays-Bas

Transdev Pays-Bas a mis en place un programme de santé et de bien-être, appelé Vitaal Transdev, qui vise à fournir un environnement de travail sain et sûr aux employés ainsi qu'à renforcer la résilience de l'organisation. Un calendrier d'activités, comprenant une variété de sujets (santé mentale, alimentation saine, sommeil, pratique régulière d'une activité physique, arrêt du tabac), est partagé avec tous les chefs d'équipe. Des programmes sont également proposés pour aider les employés sur ces sujets en partageant des vidéos, des conseils et des formations.



Culture sécurité en Suède



Transdev Suède a entamé une conversation sur la définition et l'amélioration de sa culture de la sécurité. La force motrice de ce programme est de comprendre que Transdev est une entreprise fondée sur des valeurs qui définissent clairement ce qu'est une bonne culture de la sécurité et comment elle nous aide dans notre vie de tous les jours. Les piliers du programme sont le leadership, la culture juste, l'engagement en faveur de la sécurité, la communication et les systèmes de travail sûrs. Une bonne culture de la sécurité est également requise pour l'obtention du permis d'exploitation des transports publics. Pour les opérations ferroviaires, cette exigence est inscrite dans la législation européenne.

Garantir la sûreté de tous

Veiller à la sûreté de tous et garantir un environnement sécurisé est une préoccupation essentielle pour l'ensemble des parties prenantes et une priorité quotidienne pour Transdev.

La sûreté a un impact direct sur le niveau de fréquentation, la qualité des conditions de travail ou encore la satisfaction client. Le Groupe Transdev met en place toutes les mesures humaines, techniques et organisationnelles, destinées à protéger l'intégrité physique et psychologique des passagers et collaborateurs et leur apporter un sentiment de sécurité, tout en assurant la continuité de service.

DOMAINE



ENJEUX

- Sûreté des passagers
- Sûreté des collaborateurs

RISQUES

- Attaques à caractère terroriste
- Agressions des passagers
- Agressions des collaborateurs

Politique sûreté

L'identification des risques en matière de sûreté, l'évaluation de leur importance et la mise en œuvre d'un traitement adapté relèvent d'une dynamique complexe, devant considérer une pluralité de facteurs contextuels et exigeant une approche à la fois globale et opérationnelle. Dans l'ensemble des pays d'implantation, le déploiement d'une politique dédiée et de mesures concrètes, comme la mobilisation des équipes, le déploiement d'équipements innovants ou la mise en place de partenariats, participent activement à faire des transports des lieux sûrs pour tous. La politique Sûreté du Groupe Transdev précise son approche globale pour garantir la sûreté des personnes et des biens. Elle est fondée sur quatre piliers :

- la gestion locale de la sûreté en coopération étroite avec les institutions et autorités locales ;
- la sensibilisation des passagers pour une meilleure prévention des principaux risques en matière de sûreté ;
- la conformité des actions, méthodes et outils de sûreté avec les principes éthiques du Groupe et réglementations nationales ;
- le partage de bonnes pratiques entre les pays via la communauté sûreté.

Système de management de la sûreté

Transdev développe un système de management de la sûreté (SMSu) commun à toutes les entités du Groupe. Il permet d'optimiser et d'homogénéiser la gestion du risque sûreté dans toutes ses spécificités et d'évaluer rigoureusement la performance des dispositifs de protection et d'intervention mis en œuvre localement.

Le Groupe travaille continuellement à son amélioration. Dans sa stratégie RSE à horizon 2030, le Groupe a pour objectif de faire évoluer son système de management de la sûreté, en travaillant avec les pays pour adopter des standards communs harmonisés dans le Groupe, et alignés avec les exigences internationales.

Le reporting sûreté est accessible dans un outil commun d'analyse et de représentation graphique des données (Power BI). Depuis décembre 2021, le reporting est effectué mensuellement, au niveau de l'entité, par les contributeurs référents de chaque pays. Cela permet de renforcer la fiabilité et la qualité des données et de faciliter la comparaison entre les pays.

En 2023, l'accent a été mis sur l'exhaustivité des données relatives aux agressions physiques contre les passagers et sur l'augmentation de la couverture de cet indicateur dans tous les pays. Ce processus évoluera dans le sens d'une amélioration continue pour les années à venir.

Communauté sûreté

Conformément à la politique Sûreté du Groupe (mise à jour en 2023), un référent sûreté est identifié dans chaque pays d'implantation. La Direction de la Sûreté coordonne et anime la communauté des responsables sûreté pays à travers des échanges réguliers afin de partager les bonnes pratiques et les plans d'action à l'échelle mondiale.

En France, un séminaire annuel rassemble les référents sûreté sur deux jours. En 2023, il a été l'occasion de réunir environ 40 personnes afin de partager expériences, bonnes pratiques, évolutions réglementaires et d'inviter des experts, internes et externes, à intervenir sur des sujets clés, comme par exemple la médiation sociale dans les transports publics ou l'importance de la qualité des données liées à la sûreté.



Actions déployées

Formation et sensibilisation

La formation et la sensibilisation des collaborateurs est la condition indispensable pour une gestion opérationnelle optimale de la sûreté.

Le Groupe Transdev a développé une formation en ligne relative à l'intégration de la sûreté dans le management opérationnel des activités. Elle vise à sensibiliser 3 000 managers aux enjeux de sûreté et plus précisément à la gestion et au signalement des incidents de sûreté dans le respect des procédures d'alerte définies par le Groupe.

En France, Transdev a créé un module de formation dédié à la prévention et la gestion des situations conflictuelles. Ce module s'adresse principalement aux conducteurs et à toutes les personnes en contact direct avec les passagers. Les stagiaires découvrent et comprennent les mécanismes du conflit et apprennent à l'anticiper afin d'en atténuer l'impact. Ils mettent également en pratique toutes les techniques d'évitement ou de désescalade du conflit à travers des cas pratiques. Ces sessions sont aussi le moment de partager et d'échanger sur les situations conflictuelles déjà vécues dans l'exercice de leur fonction. Ce module de formation a notamment servi de modèle au Canada pour construire la formation « Prévention des agressions ». Destinée à tous les salariés de Transdev Canada, cette formation vise à enseigner les attitudes et le langage à adopter pour bien réagir et désamorcer une situation de conflit avec un usager.

Un module de formation spécifique à la prévention et la lutte contre le harcèlement sexiste et les violences faites aux femmes dans les transports, a été également développé par les équipes de Transdev France. A l'issue de cette formation principalement organisée en ateliers et mises en situation, les stagiaires sont en mesure d'identifier un outrage sexiste et une agression sexuelle, et d'appliquer la procédure de prise en charge des victimes en adoptant les postures d'accompagnement adaptées.

Partagées au sein de la communauté sûreté internationale, ces initiatives inspirent les pays du Groupe pour développer des modules de formation adaptés aux problématiques locales de sûreté.

Présence humaine rassurante et dissuasive

La présence humaine dans les véhicules, les rames et les gares est le moyen le plus efficace pour assurer la tranquillité et la sûreté des transports publics. C'est la raison pour laquelle Transdev met en place des prestations externalisées de sécurisation confiées à des sociétés privées pour renforcer ses dispositifs de sûreté dans de nombreux réseaux. Ces agents de sûreté sont formés aux techniques d'intervention en milieu confiné et dans les espaces ouverts au public.

Innovations au service de la sûreté

Les innovations technologiques participent à rendre les transports de plus en plus sûrs. Via des outils internes et externes, le recueil d'informations sur les incidents et incivilités permet d'enrichir les bases de données et

le reporting des déclarations d'incidents et d'incivilités en diversifiant les canaux d'alimentation (crowdsourcing passager, récupération de signaux d'alerte depuis les véhicules, détection des situations à risque par analyse de son, d'images). Ces informations consolidées et partagées avec les collectivités, permettent d'apporter des réponses pour rassurer et encourager l'usage des transports publics, dissuader les incivilités et améliorer la rapidité et l'efficacité des interventions.

En 2022, lors de la journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, Transdev France a signé un accord de partenariat avec U MAY, une application mobile de référence contre le harcèlement de rue et les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public.



Cette collaboration permet d'étendre cette lutte aux transports publics et se traduit par la mise en place d'un ensemble d'actions comme :

- la formation et la sensibilisation des collaborateurs aux postures d'accompagnement à adopter envers les victimes d'agressions ou de harcèlement ;
- la création de « Safe Places » labellisées (lieux sûrs dans lesquels les personnes en situation de détresse peuvent se rendre) au sein des agences commerciales ;
- le développement dans l'application de fonctionnalités adaptées liées à la mobilité en transport en commun.

Au sein du réseau pilote de Vitrolles, rattaché à l'entité Transdev Alpilles Berre Méditerranée, des points de ventes et agences commerciales ont été labellisés « safe place » dans l'application et les équipes ont été formées par U MAY à la « méthode R » (Recueillir, Rassurer, Renseigner) pour la prise en charge des victimes. Depuis novembre 2023, six agents du réseau sont également devenus formateurs internes afin de former à leur tour les conducteurs sur le sujet.



Ce partenariat est en train de s'étendre au niveau national et de nouveaux développements sont en cours d'étude, comme la mise en place d'un module de conversation permettant aux usagers en insécurité de contacter directement le PC sécurité.



Transdev rejoint le réseau des partenaires de la défense

Transdev et la Garde nationale s'engagent sur une collaboration de long-terme à travers la signature, le 18 décembre 2023, d'une convention de partenariat.

Si cet accord a pour objectif premier de soutenir les réserves opérationnelles, il crée aussi un cadre de travail conjoint mené dans une logique de service public, puisque Transdev va faciliter l'engagement et la disponibilité de ses collaborateurs réservistes. C'est une forme de mobilisation citoyenne pour contribuer à la mise en œuvre de solutions sûres au cœur des villes et des territoires.

Avec cette signature, le Groupe Transdev rejoint le réseau des partenaires de la défense, regroupant plus de 1 000 entreprises, collectivités et établissements d'enseignement supérieur qui soutiennent la réserve opérationnelle.

Collaborations et partage d'expertises

Dans tous ses pays d'implantation, Transdev développe une stratégie de partenariat avec les autorités de police et les institutions publiques. Cette action se concrétise souvent par la signature de conventions et la participation des responsables sûreté à des sessions de formation ou de sensibilisation dispensées par les forces de l'ordre. En Suède, les managers en charge de la sûreté sont conviés régulièrement par les forces de l'ordre locales à des réunions de sensibilisation sur des thèmes d'enjeu majeur tels que la lutte contre le trafic de stupéfiants, la lutte contre la délinquance et la récidive ou encore la prévention de la radicalisation et la lutte contre le terrorisme. Transdev accompagne également les autorités organisatrices de mobilité dans l'étude de nouvelles stratégies de sécurisation et des opportunités de mise en place d'une police des transports ou d'agents de sécurité privée dans les réseaux. L'intérêt est de disposer d'un renfort et d'une interface opérationnelle pour les missions de prévention et de lutte contre la délinquance.

Lutte contre le terrorisme et prévention de la radicalisation

En relation avec les forces de police et conformément aux directives gouvernementales, Transdev adapte ses postures de vigilance au niveau de la menace terroriste. Dans chaque pays, Transdev porte une attention particulière au recrutement de ses agents, notamment des conducteurs, en lien direct avec les usagers. La politique de lutte contre le terrorisme est gérée par les pays conformément aux directives nationales. En France, tous les candidats à un poste classé par décret comme sensible dans les entreprises de transports publics, font systématiquement l'objet d'une enquête administrative de sécurité diligentée par la Police Nationale.

Indicateurs clés de performance

KPIs	2022	2023
Taux de fréquence des accidents du travail dus à une agression	3,10	2,47
Taux de gravité des accidents du travail dus à une agression	0,42	0,37
Taux d'agressions physiques envers les passagers	1,03	0,37

L'année 2023 a été marquée par une augmentation du périmètre consolidé, des heures travaillées et des kilomètres parcourus, due notamment à l'acquisition de First Transit aux Etats-Unis et au Canada, au démarrage de l'exploitation du métro de Quito et de nouveaux contrats dans plusieurs pays. Pour autant, le nombre d'agressions recensées à l'encontre d'un collaborateur ou entre passagers est resté stable par rapport à l'année précédente, ce qui explique une baisse de la fréquence et de la gravité de ces faits en 2023. D'un point de vue global, la qualité de la donnée reportée a été améliorée grâce aux travaux d'analyse et de fiabilisation du reporting effectués en étroite liaison avec les référents sûreté dans tous les pays. Aussi, sur le périmètre de la France, les faits caractérisés de bagarres et rixes ont été exclus de la définition de l'indicateur taux d'agressions physique envers les passagers, conformément à la nomenclature nationale de recensement des faits de délinquance dans les transports élaborée par le Ministère chargé des transports et partagée par l'ensemble des opérateurs. De plus, une nouvelle organisation de la filière sûreté a été créée en France, appuyée sur une politique sûreté adaptée aux enjeux du pays, la nomination d'un référent sûreté dans chaque région et la définition d'un processus de reporting robuste. Cette organisation a notamment permis une nette amélioration du taux de couverture pour cet indicateur en 2023.

Chiffres clés

100 %

des pays d'implantation sont couverts par un référent national sûreté

2250

managers sensibilisés aux enjeux de sûreté

Réalisations

Enquête sur la perception de la sûreté dans les transports publics

En 2023, le Groupe Transdev a réalisé, en partenariat avec le cabinet d'études Enov, une enquête sur la perception de la sûreté dans les transports publics, afin d'actualiser et renforcer sa connaissance du sujet et identifier des pistes efficaces d'améliorations du sentiment de sécurité dans les transports en commun. Cette enquête a notamment révélé que l'insécurité est la deuxième source de préoccupation pour plus de la moitié des personnes interrogées (56%) et que les trois leviers jugés les plus efficaces sont les caméras de vidéoprotection à bord, le renforcement de la présence d'agents de sécurité et le dispositif de descente à la demande. Ces actions sécurisantes inciteraient 87% des répondants à utiliser davantage les transports en commun pour leurs déplacements.

Nouveau partenariat entre Transdev et la Gendarmerie Nationale



En mars 2023, Edouard Hénaut, Directeur Général de Transdev France et le Général de corps d'armée Olivier Kim, Directeur des opérations et de l'emploi ont signé une convention cadre qui renforce la coordination opérationnelle et les échanges d'informations en matière de sûreté dans les domaines routier, ferroviaire, maritime, des infrastructures et des cybermenaces. Dans ce cadre, avec le soutien de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN), Transdev déploie des actions de sensibilisation et de formation auprès de ses collaborateurs.

Un colloque sur la sécurité dans l'espace public



En tant que partenaire du colloque « La sécurité dans l'espace public est l'affaire de tous » organisé par Umay en février 2023, Transdev a contribué aux réflexions sur les moyens à mobiliser pour améliorer le sentiment de sécurité dans l'espace public. Introduite par Marlène Schiappa, alors Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, cette journée était l'occasion pour Transdev de rappeler ses engagements pour des mobilités plus sûres et sereines pour tous. Lors d'une table ronde consacrée aux rôles des acteurs privés, Transdev a partagé son savoir-faire en matière de collaboration et d'animation des écosystèmes locaux, comme les interventions auprès de publics scolaires avec des associations ou les opérations de sécurisation conjointes avec les forces de l'ordre.

Une formation pour apprendre à lutter contre les incivilités

En juillet 2023 à Meaux, la police nationale de Seine-et-Marne a proposé une formation conjointe, regroupant des policiers et dix employés de Transdev (conducteurs et contrôleurs), afin d'apprendre à lutter contre les incivilités dans les transports en commun. Après une matinée à assimiler la théorie, l'après-midi a été consacrée à des exercices et mises en situations dans des bus Transdev. Cette formation renforce les compétences des collaborateurs en matière de gestion de conflit. Elle permet de poursuivre un double objectif : travailler la technique tout en apprenant aux agents de la police nationale et de Transdev à mieux à se connaître pour améliorer leur coopération sur le terrain.





**Transdev,
acteur d'une
mobilité durable**

the mobility company

V. Transdev, acteur d'une mobilité durable

Agir pour l'environnement et le climat

À l'échelle mondiale, la mobilité occupe un rôle majeur dans les enjeux environnementaux et climatiques. Pour construire une mobilité durable qui contribue à la neutralité carbone, il faut convaincre le plus grand nombre de personnes possible d'opter pour les transports publics. En effet, le Groupe est convaincu que les transports publics ouvrent la voie à une transition qui préserve le droit de jouir d'un environnement sain tout en offrant l'opportunité de se déplacer librement.

C'est la raison pour laquelle Transdev travaille à proposer des solutions de mobilité plus respectueuses des enjeux environnementaux, plus équitables et plus inclusives. En étroite collaboration avec ses parties prenantes, le Groupe continue de développer des alternatives pertinentes à la voiture individuelle, qui tiennent compte des besoins locaux et assurent un maillage optimal sur les territoires.

Transdev poursuit notamment ses efforts dans la transition de sa flotte : fin 2023, le Groupe exploite 1 622* bus et cars « zéro émission » au sens de la Taxonomie dans le monde et propose à chaque nouveau projet la solution énergétique la plus adaptée aux contraintes locales : électrique, biogaz, biocarburant.

DOMAINE

ENJEUX

RISQUES



- Décarbonation de la flotte et zéro émission
- Pollution locale liée au transport et aux opérations
- Utilisation durable et circulaire des ressources
- Empreinte carbone globale
- Préservation de la biodiversité
- Transition énergétique des opérations
- Résilience au changement climatique

- Pollutions accidentelles et graduelles du sol
- Pollutions graduelles de l'air
- Non-conformité réglementaire et contractuelle en matière environnementale

Engagements

Face à la nécessité de décarboner le secteur du transport, l'écosystème se structure, les réglementations se durcissent, les engagements politiques dans les géographies où Transdev opère sont de plus en plus ambitieux.

Transdev s'inscrit dans cet écosystème et s'engage en prenant en compte les analyses de marché, les nouvelles réglementation, les engagement politiques locaux et nationaux et les capacités de production du secteur (en particulier aux États-Unis, en Europe et en Australie).

SCOPE 3
Mesurer nos émissions du scope 3 pour renforcer la crédibilité de notre positionnement

2023 | 2024 | 2026
Calcul du scope 3 pour les 5 pays clés | Calcul du scope 3 Groupe | Reporting CSRD obligatoire

Encourager
le report modal

Réussir
la décarbonation de la flotte

1,5°C
S'assurer que nous sommes sur une trajectoire de 1,5°C en accord avec les engagements de nos actionnaires

2023 | 2026
Mise en place d'un reporting transverse (Taxonomie & CSRD) | Engagement du processus de certification SBTi*

* ou équivalent

Depuis 2020, la stratégie « Moving Green », programme prioritaire pour le Groupe, formalise ces engagements :

- diminuer l'intensité carbone de la flotte de 30% d'ici 2030 (année de réf. 2018) ;
- augmenter de 50% la flotte alternative d'ici 2030 (année de réf. 2018) ;
- réduire de 50% les émissions de NOx de la flotte diesel routière entre 2018 et 2030.

La stratégie « Moving Green » est déployée dans les pays en cohérence avec les enjeux de leur territoire, les attentes des clients et les réglementations locales.

Par ailleurs, le Groupe Transdev s'engage à accompagner ses clients et fournisseurs dans le déploiement de solutions de mobilité efficaces et bas-carbone, en s'appuyant sur les expertises de ses équipes « zéro émission » sur les opportunités offertes par les financements responsables.

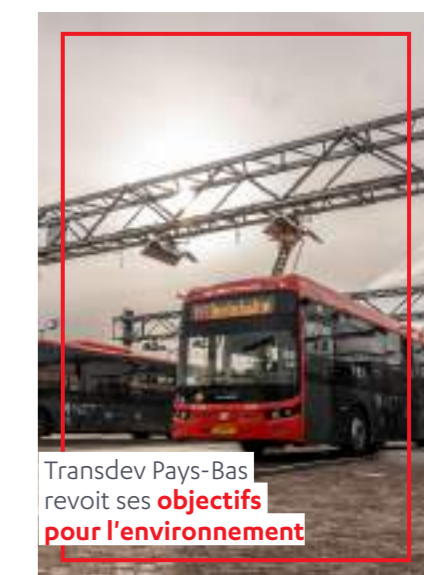
Pour accompagner les pays, Transdev renforce les outils de mesure de l'impact environnemental, tant au niveau de l'empreinte par passager transporté que de l'ensemble de la chaîne de valeur (scope 3). Ce dernier est une condition essentielle à l'atteinte des objectifs et à la mobilisation des capitaux nécessaires au financement de cette transition.

Reporting et transparence

Dans le cadre de sa stratégie « Moving Green », Transdev renforce ses dispositifs de reporting afin de répondre notamment aux exigences du Règlement Taxonomie, adopté par l'Union européenne en 2020, visant à réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables ; promouvoir la transparence sur le long terme et intégrer la notion de durabilité dans la gestion des risques - et anticiper la mise en application de la *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)*.

La transparence de l'impact carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur est une évolution réglementaire majeure. Afin de l'évaluer, le projet « Vision scope 3 » a été lancé en 2022 au sein du Groupe. L'objectif est de récolter des données concernant les émissions indirectes de Transdev, c'est-à-dire les émissions des fournisseurs (scope 3 amont) et des clients (scope 3 aval). Ce projet est une étape importante pour obtenir une vue globale des émissions totales. Plusieurs pays tels que la France, l'Allemagne, l'Australie, les Pays-Bas et la Suède ont pris part à ce projet afin de réaliser une première estimation de leur émissions du scope 3.

Transdev a réalisé le calcul complet de l'ensemble des catégories du scope 3 sur un pays et l'ensemble des modes. Ce calcul a permis d'identifier comme significatives les catégories suivantes : 1. *Purchased goods and services*, 3. *Fuel and energy related activities*, 6. *Business Travel*, 7. *Employee commuting*, 8. *Upstream leased assets*. Ces catégories qui couvrent plus de 95% du scope 3 sont celles qui sont en cours de déploiement dans



Transdev Pays-Bas, qui regroupe les divisions opérationnelles Transdev/Connexion OV, Connexion Taxi Services et Witte Kruis, s'est fixé des objectifs revus à la hausse pour la période 2022-2025, conformément aux engagements gouvernementaux :

- au moins 50% du parc de véhicules de transport public commercial alimenté à l'électricité ou à l'hydrogène ;
- réduire de 10% la consommation annuelle totale de gaz des bâtiments et des installations ;
- réduire de 30% la consommation totale d'électricité des bâtiments et des installations par rapport à 2019.

*périmètre consolidé hors First Transit États-Unis



En Australie, Transdev a lancé, au cours de l'année 2023, un nouveau système de suivi des émissions de sa flotte qui participera à améliorer les performances des bus dans certaines villes australiennes. Ce tableau de bord environnemental permettra de suivre au plus près la quantité de combustibles fossiles utilisés (diesel, gaz naturel comprimé, essence et électricité) ainsi que la consommation d'eau de plus de 2 000 bus, tramways et ferries Transdev à Sydney et bus à Perth et à Brisbane.

l'ensemble des pays du Groupe pour une collecte annuelle. En 2023, le scope 3 est calculé pour 65% du chiffre d'affaires du Groupe.

Par ailleurs, Transdev exerçant une activité de service de transport de personnes, ses activités ne comportent donc pas de transport aval. Les « émissions indirectes de transport aval » (3.9) sont par conséquent nulles.

Les émissions liées au transport des produits achetés (véhicules, pièces détachées, équipements), sont comptabilisées par ailleurs avec les émissions relatives à la fabrication de ces produits dans les catégories du scope 3 correspondantes.

Sont donc comptabilisées au sein de la catégorie « émission indirectes de transport amont » (3.4), les émissions de sous-traitance transport évaluées en 2023 à 187 kt de CO₂e.

Politique environnementale

La maîtrise des impacts environnementaux passe par l'analyse des risques significatifs inhérents au devoir de vigilance et au respect de la directive 2014/95/UE du Parlement européen.

Cette analyse a mis en exergue les principaux risques environnementaux :

- pollutions graduelles de l'air : problématique climat et qualité de l'air ;
- pollutions graduelles et accidentelles des sols sur lesquels le Groupe opère ;
- non-conformité réglementaire et contractuelle en matière environnementale.

Le Groupe Transdev s'inscrit dans une démarche de préservation durable des écosystèmes selon les grands axes suivants :

- minimiser les impacts grâce à la mise en œuvre d'un Système de Management Environnemental (SME) : l'application de cette politique et le respect des engagements sont surveillés et contrôlés annuellement (nombre d'entités respectant les critères du SME de Transdev, taux de déploiement de la politique Environnement dans les filiales du Groupe, taux de sites certifiés ISO 14001) ;
- assurer la conformité : à travers ses démarches d'amélioration continue, expérimentations et initiatives pilotes, Transdev s'inscrit dans le respect des exigences réglementaires environnementales ou cherche à les dépasser pour une mobilité respectueuse de l'environnement (nombre de non conformités / nombre de contrats) ;
- engager grâce à une communication forte : Transdev promeut l'excellence environnementale dans ses pratiques métier (conduite responsable, optimisation des trajets) et dans sa communication passager en particulier par des systèmes d'information multimodaux, donnant à l'utilisateur toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage « porte à porte », en utilisant plusieurs modes de transport.

Système de management environnemental

Transdev assure le suivi de ses impacts environnementaux par la mise en place d'un Système de Management Environnemental (SME). Il permet de détecter et mesurer les impacts avec un objectif d'amélioration continue, via une démarche qualité des processus et de labellisation des infrastructures. Le SME fournit un suivi détaillé : pollution locale, consommation d'énergie, émissions carbone, gestion de l'eau et des déchets. Il permet de s'assurer de la conformité réglementaire et de l'atteinte des objectifs de la politique environnementale de Transdev.

Outil efficace de pilotage qualité des réseaux, ce système est déployé dans une grande partie des entités et adapté aux spécificités locales.

Le suivi du SME, le pilotage des objectifs du Groupe et le déploiement des programmes sont portés par l'équipe Climat & Environnement, rattachée à la Direction Stratégie et Transformation du Groupe. La Direction Climat & Environnement travaille avec les référents environnement des filiales du Groupe. Dans les pays, les communautés QSE sont en charge d'assurer la mise en oeuvre du SME dans les opérations.

Actions déployées

Les 3 leviers d'action

Agir avec les clients

L'équipe « Zéro Emission » de Transdev fournit une assistance experte dans le monde entier pour **favoriser le déploiement de la transition énergétique auprès des clients**

Proposer des offres spécifiques pour **aider les collectivités à réduire leur empreinte carbone locale au travers de financements**

Attractivité des transports en commun et report modal

Adapter l'offre de transport **aux besoins des passagers**

Amélioration de l'**expérience client**

Déploiement sur les territoires de **plans marketing dédiés au report modal**

Excellence opérationnelle

Préservation et protection des **écosystèmes**

Solutions d'**économie circulaire**

Formation et sensibilisation

Mobilité « Zéro Émission* »

Partout dans le monde, l'électrification des réseaux de transport est un enjeu fort pour les autorités organisatrices de mobilité, qui contribue à la transition énergétique et à la réduction des pollutions atmosphériques. Le Groupe Transdev y participe activement en déployant une flotte « zéro émission* » à grande échelle. En développant ses connaissances sur l'ensemble de la chaîne de valeur, Transdev cherche à identifier des solutions opérationnelles optimales, innovantes et adaptées. Afin de développer ces solutions, qui représentent des coûts importants, la question du financement est un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs.

Transition de la flotte de véhicules

Transdev déploie des solutions de transport « zéro émission* », s'appuyant sur la mixité énergétique, adaptées aux spécificités géographiques, climatiques et d'usage de chaque territoire. Fin 2023, le Groupe exploite 1 622 véhicules « zéro émission* » (périmètre consolidé hors First Transit États-Unis) faisant de Transdev un leader international de l'électrification des flottes de transport public. A cela s'ajoute une flotte de 4 773 bus et cars au gaz et biogaz (périmètre consolidé hors First Transit États-Unis).

Il s'agit d'un programme prioritaire pour le Groupe, qui s'est fixé des ambitions fortes en matière d'électrification de la flotte en lien avec des réglementations exigeantes tels que la directive européenne relative à la promotion de véhicules de transport routier propres et économes en énergie, ainsi que la mise en place de programmes de financement dédiés en Europe et hors Europe (programme Zebra lancé par le gouvernement du Royaume-Uni). En 2023, de nouvelles solutions électriques ont été largement déployées :

- au Chili à Santiago, Transdev, avec sa société Redbus Urbano (RBU) a mis en exploitation 238 bus électriques. Dans le même temps, trois dépôts ont été équipés des installations nécessaires à la recharge de ces bus ;
- en Colombie, à Bogotá, Transdev et son partenaire local Fanalca exploitent la plus grande flotte de bus électriques du continent sud-américain, composée de 406 bus et ont construit le plus grand dépôt de bus électriques du monde (hors Chine), d'une superficie de plus de 40 000 m² ;
- au Royaume-Uni, une commande de 39 nouveaux bus électriques a été passée par Transdev Blazefield dont l'objectif est d'électrifier entièrement sa flotte à Harrogate ;
- au Portugal, 10 nouveaux bus électriques et un navire électrique ont été mis en service ;
- en Suède, dans le Gästrikland, 53 bus électriques sont désormais en circulation ;
- aux Pays-Bas, Connexion Taxi Services (filiale du Groupe Transdev) a fait l'acquisition de 168 véhicules électriques qui circuleront dans les concessions récemment acquises de Breda, Etten-Leur, Zundert et Almelo ;
- en Nouvelle-Zélande, Transdev Australasie a ajouté trois nouveaux bus électriques sur le réseau d'Auckland ;
- en Allemagne, en Bavière, un premier train à hydrogène a été expérimenté en partenariat avec Bayerische Regiobahn, une entité de Transdev Allemagne. Son lancement est prévu pour 2024.

Transdev est également un pionnier du transport public à hydrogène, qui, comme la technologie électrique à batterie, est une solution « zéro émission* » à l'échappement. C'est une solution énergétique qui convient à certaines situations opérationnelles où les batteries ne sont pas adaptées. En 2023, au total, la flotte Transdev est composée de 49 véhicules roulant à l'hydrogène (périmètre consolidé hors First Transit États-Unis).

A Bogotá (Colombie), Green Mòvil, filiale de Transdev, exploite à titre expérimental le premier bus à hydrogène d'Amérique Latine pour une durée de huit ans. Il s'agira d'hydrogène vert certifié d'origine renouvelable. Avec une seule recharge d'hydrogène, réalisée en huit minutes, le bus aura une autonomie de 450 km.

Transdev participe également à l'émergence d'écosystèmes hydrogène à l'échelle des territoires afin d'optimiser le marché de l'énergie via une logique de circuit court et de volume à grande échelle, comme c'est le cas à Toulouse, avec l'inauguration en 2023, d'une station de production, de stockage et de distribution d'hydrogène renouvelable pour faire circuler les navettes de Transdev Occitanie Ouest vers l'aéroport.

* au sens de la Taxonomie

En octobre 2023, Transdev États-Unis a rejoint le *Hydrogen Fuel Cell Council*. Le collectif est composé d'agences de transport public, de fournisseurs et fabricants travaillant ensemble pour promouvoir l'utilisation des bus à hydrogène aux États-Unis et partager les bonnes pratiques.

Transdev participe à la conversion progressive des parcs de bus et d'autocars diesel vers l'électrification. Par exemple, en Australie, Transdev a remporté un contrat de huit ans (2022-2030) qui vise à remplacer progressivement 136 bus diesel par des électriques.

Expertise « zéro émission »

Dans le but d'accompagner les autorités organisatrices de mobilité dans la conversion de leur parc de véhicules, une unité spécifique a été créée au sein du Groupe, l'équipe « Zéro Émission » (ZE). Elle intervient en soutien expert des filiales partout dans le monde. Les experts de cette équipe se tiennent à la pointe de la connaissance en matière d'électromobilité et interviennent afin de faire bénéficier aux clients des technologies les plus récentes. L'équipe ZE anime une communauté de correspondants ZE dans chacune des filiales du Groupe où sont déjà exploitées des flottes converties à l'électrique. En octobre 2023, un séminaire de deux jours a réuni l'ensemble de la communauté afin de partager les enjeux de l'électrification, les spécificités et les actualités de chaque pays. Au cours du séminaire, les participants ont aussi eu l'occasion de découvrir le réseau d'Eindhoven, berceau de la mobilité électrique de Transdev aux Pays-Bas.

Transdev renforce sa position de leader dans la gestion des grandes flottes de bus électriques grâce au déploiement de plusieurs outils d'optimisation, comme par exemple "TakeCharge" aux Pays-Bas. Mené avec plusieurs partenaires spécialisés notamment dans la data, la solution fournit en temps réel des informations capitales pour assurer le bon fonctionnement d'un réseau passé à l'électrique : état de charge des batteries, projection future de l'autonomie du véhicule, état de fonctionnement des chargeurs. Ces outils vont aussi permettre à Transdev d'améliorer sa connaissance du vieillissement des batteries au cours du temps et de réaliser des recharges plus « intelligentes ».

Financements verts

La transition écologique des territoires engendre des coûts importants pour l'ensemble des acteurs et ce, dans un contexte de ressources de plus en plus limitées. Ces coûts concernent tout autant les investissements liés aux infrastructures, au renouvellement des flottes de véhicules ou encore au développement de nouvelles technologies. Le financement joue un rôle déterminant en mobilisant des capitaux vers des investissements et en soutenant des projets favorables à la transition écologique des territoires.

Acheter des certificats verts est une solution destinée à soutenir la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable, comme l'éolien, le solaire, l'hydroélectricité ou la biomasse.

C'est le cas notamment pour Transdev en France, où la Région Sud a confié à Transdev l'exploitation à l'été 2025 des TER de la ligne Marseille – Toulon – Nice, une ligne qui concerne 10% de l'offre régionale. L'énergie de traction sera « 100% verte » d'origine française via l'achat de certificats verts. En parallèle, les conducteurs du réseau seront également formés à l'éco-conduite ferroviaire.

En 2023, le Groupe Transdev a financé l'acquisition de First Transit

avec la mise en place de son premier prêt en dollars (USD) indexé sur des indicateurs de développement durable, avec ses banques partenaires.

Attractivité des transports en commun et report modal

Utiliser les transports en commun est une solution qui permet de réduire l'empreinte carbone du secteur et décongestionner le trafic routier. L'enjeu principal est d'attirer les voyageurs vers les transports en commun et de sortir du modèle « tout voiture ». Pour cela, Transdev déploie plusieurs actions en ce sens :

- en adaptant l'offre aux besoins des passagers :
 - avec des solutions plus flexibles pour les premiers et les derniers kilomètres (transport à la demande),
 - en adaptant en temps réel les capacités en fonction de l'évolution quotidienne de la fréquentation (mesure des flux de mobilité des clients-voyageurs précis et en continu grâce à Flowly),
 - en maîtrisant les impacts environnementaux des solutions de transports déployées et en fournissant aux passagers des informations sur l'impact de leur voyage (comparaisons entre plusieurs modes de transport, émissions de GES kg/100km parcourus) ;
- en améliorant l'expérience client :
 - en proposant des voyages en toute fluidité : multimodalité,
 - en mettant en œuvre des conditions de confort attrayantes ;
- en déployant sur les territoires un plan marketing dédié au report modal.

Préservation et protection des écosystèmes

La façon dont les systèmes de mobilité sont planifiés, développés et utilisés a un impact significatif sur la santé des écosystèmes. En tant qu'opérateur de mobilité et partenaire des collectivités, Transdev s'implique avec les parties prenantes locales pour concevoir des solutions qui participent à la préservation des écosystèmes sur le long terme.

Ainsi, en France, depuis 2016, Transdev a établi un partenariat avec CDC Biodiversité, filiale du Groupe Caisse des Dépôts, à travers le programme Nature 2050, entièrement dédié aux actions en faveur de la biodiversité. L'objectif du programme est d'assurer la protection et la préservation des écosystèmes locaux. En 2021, Transdev a formalisé son engagement en signant avec CDC Biodiversité une convention-cadre sur le territoire français pour suivre les directions territoriales dans le soutien d'actions concrètes en faveur de la biodiversité. En 2023, ce partenariat a permis au Groupe de s'engager dans la restauration de plus de 118 900 m² d'espaces verts sur les territoires dans lesquels Transdev opère et dont la préservation est assurée jusqu'en 2050.

En 2023, Transdev a participé à un dispositif de mesure de la santé de la biodiversité à Rouen en France, plus particulièrement sur la population des chauves-souris. sept bus, se déplaçant sur des zones urbaines, rurales et forestières, ont été équipés d'un micro positionné sur un rétroviseur. Le dispositif a contribué à la politique de la Métropole de Rouen, devenue en 2023 capitale française de la biodiversité.

Solutions d'économie circulaire

Bien que l'analyse de matérialité du Groupe a conclu que la gestion des déchets n'était pas un axe de travail prioritaire de Transdev, le suivi du taux de recyclage des déchets dangereux et non dangereux est assuré dans le cadre du reporting environnemental. En effet, le Groupe suit les évolutions du tonnage de déchets dangereux et non dangereux ainsi que leur taux de recyclage et ce depuis 2018. Les réglementations nationales précisent ce cadre et les pays assurent la conformité quant à leur cadre législatif.

La gestion des déchets est effectuée dans les entités pays, au niveau des réseaux, et répond à des objectifs ambitieux. L'ensemble des réseaux se conforme aux législations locales. Par exemple, les pays membres de l'Union européenne (UE) respectent à la fois la directive-cadre sur les déchets de 2008, visant à faire de l'UE une « société du recyclage », et leurs normes nationales. Ainsi, en France, le tri des déchets, qu'ils soient dangereux ou non, est une obligation dans les réseaux. Pour répondre à cette obligation, différentes bennes sont mises à disposition. Afin de tracer le déchet jusqu'à sa fin de vie, le traitement des bordereaux de suivi des déchets dangereux et non dangereux est appliqué, conformément aux réglementations. Des contrats-cadres sont développés pour permettre aux entités de bénéficier des réseaux nationaux des fournisseurs et ainsi garantir un niveau homogène de traitement des déchets comme par exemple, pour le traitement des huiles usagées, des aérosols ou des chiffons souillés. Aux Pays-Bas, une politique environnementale à destination des conducteurs et mécaniciens définit des consignes spécifiques liées à la gestion des déchets (collecte séparée des déchets, utilisation de matériaux réutilisables, incitation à la réutilisation ou au recyclage, gestion des déchets informatiques). Par ailleurs, il existe des initiatives de recyclage de certains composants, comme la réutilisation des housses de sièges de bus.

En juillet 2023, Transdev Australie a expérimenté une opération de recyclage des uniformes de ses collaborateurs opérant sur le réseau de tramway et de bus à Sydney et dans le Queensland. En partenariat avec la société de BlockTexx, 400 kg de vêtements ont été recyclés puis transformés en vêtements, lunettes de soleil ou encore en aires de jeux. Hors Union européenne, Transdev États-Unis possède notamment une procédure de gestion des déchets intégrée au système de management environnemental (SME) ainsi qu'un « *Green Garage Advantage* », document d'orientation élaboré dans le cadre de la série *Advantage*, qui met l'accent sur les pratiques durables. Enfin, le Groupe incite les pays à suivre le standard ISO 14 001 qui assure l'engagement vers un traitement optimal des déchets. Le taux d'entité et de pays certifiés ISO 14001 ou équivalent est suivi dans le cadre du reporting annuel du Groupe.

Le cas particulier des batteries de tractions

Concernant le recyclage des batteries de traction, il existe deux cas de figure :

- les batteries sont louées par Transdev et leur fin de vie est gérée par le propriétaire (souvent le constructeur/metteur sur le marché) ;
- Transdev est propriétaire et une clause de retour prévoit que les batteries en fin de vie sont renvoyées au constructeur/émetteur sur le marché.

La responsabilité du recyclage des batteries revient aux fournisseurs. En vertu du règlement du parlement européen et du conseil relatif aux batteries et aux déchets de batterie, les pays membres de l'UE obéissent à une vaste série de directives en faveur du recyclage des batteries. Aux États-Unis, la gestion et le recyclage des batteries en fin de vie sont à la charge du fournisseurs qui sont tenus de respecter les réglementations locales.

Dans le cadre du projet « Anubis » mené avec le fabricant néerlandais d'autobus VDL Bus & Coach et l'énergéticien allemand RWE, les batteries de 43 bus électriques, avec lesquels Transdev circule à Eindhoven aux Pays-Bas ont pu être réutilisées avant d'être recyclées. Les batteries usagées sont utilisées comme système de stockage d'énergie. D'une capacité totale de stockage de 7,5 mégawatts, elles sont connectées à la centrale RWE de Moerdijk. L'expérience acquise devrait permettre un déploiement à grande échelle et participer au développement de nouvelles solutions d'économie circulaire aux Pays-Bas. L'ensemble de ces démarches s'inscrit dans l'approche d'économie circulaire de Transdev.



Dispositif de mesure de la santé de la biodiversité à Rouen en France



Recyclage des uniformes - Australie

En effet, afin d'apporter des solutions pertinentes à la réduction de l'empreinte environnementale de la flotte de véhicules, il s'agit de considérer les ressources nécessaires à la création du châssis, de la fabrication de la batterie du véhicule électrique ou encore à la production du biogaz qui sert de carburant, mais aussi de réfléchir à étendre la durée de vie du véhicule avant de s'en séparer ou de le recycler.

Dans cette optique, Transdev expérimente le retrofit qui apparaît, à l'heure actuelle, comme une solution très pertinente. Cette opération consiste à convertir les véhicules diesel existants en remplaçant leur chaîne de traction thermique par un moteur électrique, des batteries et éventuellement une pile combustible

Le retrofit permet
87 %
de réduction de GES
par rapport au maintien du véhicule diesel
Source : Ademe, Étude Retrofit, mars 2021

et des réservoirs à hydrogène. Ces solutions contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques liés à la mobilité, tout en ouvrant la voie à une nouvelle filière.

C'est le cas en France dans la Région Normandie, où Transdev est à l'initiative et acteur du projet Nomad Car Hydrogène (NCH2), mené pendant deux ans en coopération avec une douzaine d'acteurs institutionnels, industriels et universitaires. Toujours en France, en Touraine, le premier autocar de transport scolaire rétrofité à l'électrique homologué a été mis en circulation en 2023.

En Suède, suite au retrofit du ferry M/S Rex en 2022, les équipes Transdev, en partenariat avec Scania, ont poursuivi leurs objectifs de transition énergétique : deux ferries supplémentaires disposent d'un moteur hybride fonctionnant au biodiesel et à l'électricité.

Formation et sensibilisation

En 2022, un module de e-learning « *Environmental Awareness* », dédié à la sensibilisation aux enjeux environnementaux mondiaux actuels, a été créé. Cette formation aborde les enjeux

2 419
collaborateurs ont suivi le module « *Environmental Awareness* » en 2023

pour le secteur des transports, ainsi que de la stratégie, les ambitions et les solutions de Transdev pour réduire son impact environnemental.

En juin 2023, Transdev France et l'association Les Shifters ont signé une convention afin de déployer les ateliers de la Fresque de la Mobilité sur l'ensemble des réseaux du territoire national. La mise en place de ces ateliers a permis de sensibiliser 300 collaborateurs aux enjeux carbone de la mobilité des personnes.

Après avoir conclu ce premier partenariat, le Groupe a décidé d'étendre le dispositif à l'international. Des ateliers seront organisés dans neuf autres pays, permettant ainsi aux équipes de Transdev de développer des connaissances en faveur d'une mobilité décarbonée mais également de placer l'enjeu environnemental au cœur des réflexions et des actions à tous les niveaux de l'entreprise.

Plan d'adaptation au changement climatique

Au-delà des effets des activités du Groupe sur le climat, Transdev anticipe les effets du dérèglement climatique sur ses propres activités et travaille actuellement à la définition et la mise en place d'un plan d'adaptation. Ce travail vise à prendre en compte l'impact du changement climatique sur sa propre organisation afin de se préparer et d'opérer les orientations stratégiques nécessaires à sa propre adaptation. Pour ce faire, le Groupe considère l'ensemble des risques directs et indirects, c'est-à-dire ceux qui impactent directement les conditions dans lesquelles opère le Groupe, comme les phénomènes climatiques extrêmes (inondations, canicule) - et ceux liés à la transition (plans de sobriété énergétique, accès aux énergies).

Aléas climatiques – description des enjeux

Dans le secteur de la mobilité, les aléas liés au changement climatique s'accompagnent d'enjeux humains et sociétaux majeurs. Face au risque grandissant de catastrophes naturelles, Transdev a mis en place un plan d'adaptation visant à minimiser l'impact du changement climatique sur ses activités. Ce plan présente une dimension avant tout préventive, dans l'optique de protéger les salariés, les usagers, et toute personne pouvant être impactée négativement par un dommage subi par Transdev. Les mesures proposées pour répondre aux aléas climatiques couvrent l'ensemble des opérations et s'adressent aux 19 pays dans lesquels Transdev est implanté.

De plus, ce type de démarche nécessite l'intégration de multiples paramètres afin d'adopter une vision globale sur les implications de chaque aléa pour le Groupe. Ainsi, des dimensions financière, humaine, légale, réputationnelle, sociale et de continuité ont été prises en compte dans cette analyse comme types d'impacts.

S'ajoute à cela la dimension stratégique du plan d'adaptation au changement climatique. L'analyse des risques liés au changement climatique, qui se trouve être une étape structurante de la mise en place du plan d'adaptation, permet entre autres d'identifier les freins à l'atteinte de l'objectif de réduction d'émissions de GES du Groupe. Le sujet de la transition énergétique de la flotte Transdev en est un bon exemple : les véhicules électriques sont bien plus sensibles aux aléas climatiques, comme les vagues de froid, que les véhicules thermiques. Il est donc crucial pour le Groupe d'anticiper le risque et de penser à des solutions d'adaptation dès aujourd'hui.

Risques liés au changement climatique

Parmi les aléas climatiques listés dans la Taxonomie Européenne, certains présentent un risque élevé pour les activités de Transdev. Ce niveau de risque est déterminé par la probabilité d'occurrence de l'aléa, ainsi que par son niveau d'impact. La criticité de chacun de ces risques comprend les différents types d'impacts cités plus haut et constitue un indicateur de gestion du risque au sein du Groupe.

Des analyses internes ont révélé que les activités du Groupe

Transdev étaient particulièrement exposées à trois grandes catégories d'événements climatiques : les vagues de chaleur, le changement des régimes et types de précipitations (inondation en particulier), incendies. Certaines de nos géographies sont sensibles aux risques de glissement de terrains et de séismes (le Sud de la Californie par exemple). Les vagues de chaleur en particulier présentent un risque important pour toutes les parties prenantes du Groupe, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Selon les données relayées dans les projections du GIEC dans le scénario SSP5-8.5 (scénario le plus pessimiste considérant de fortes émissions de GES), ces risques affichent des fréquences d'occurrence et des intensités croissantes. Elles s'accompagnent généralement d'épisodes de sécheresse et d'un risque accru d'incendie, pouvant également impacter les activités de transport. Les vagues de chaleur, alternées avec des précipitations changeantes, notamment des pluies de plus en plus fortes sur des périodes réduites, augmentent le risque d'inondation et de crue.

La sensibilité aux impacts climatiques a été plus finement mesurée dans trois régions de Transdev : Sydney, le Sud de la Californie et le Sud de la France confirmant ainsi l'analyse préliminaire. Les résultats de cette étude ont été présentés au Top Management de Transdev lors d'une formation de sensibilisation au risque climatique.

Méthodologie et cadre d'analyse

Pour mettre en place ce plan d'adaptation, la Direction Stratégie Climat & Environnement et la Direction des Risques se sont appuyées sur les trajectoires d'émissions les plus pessimistes parmi les projections du GIEC (scénario SSP5-8.5).

Un plan d'adaptation rigoureux passe par l'inclusion de tous les modes de transports opérés par Transdev suivant les catégories de la Taxonomie Européenne. Ainsi, l'analyse des aléas climatiques traite le transport ferroviaire interurbain de voyageurs (6.1) ; les transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs (6.3) ; le transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers (6.5) ; les transports fluviaux de passagers (6.7) ; activités d'assistance en escale pour le transport aérien (6.20). De plus, cette démarche comprend la gestion de deux types d'infrastructures face aux aléas climatiques : les infrastructures de transport ferroviaires (6.14) et les infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics à faible intensité de carbone (6.15).

Gestion des risques – consultation des experts internes

Certains aléas climatiques peuvent présenter un risque spécifique à un mode de transport, c'est pourquoi dans la démarche d'élaboration d'un plan d'adaptation global, il a été jugé nécessaire de consulter les expertes et experts internes du Groupe sur les différents modes de transport représentés chez Transdev. Ainsi, des consultations ont été menées auprès des experts du transport ferroviaire (rail lourd, rail léger), mais aussi du côté de la flotte routière avec les experts en bus urbains et suburbains, et enfin auprès de notre experte en modes actifs (tels que le vélo et la trottinette).. La Direction des Assurances du Groupe a également été consultée. Ce plan est avant tout préventif et intègre les aspects financiers, humains, juridiques, réputationnels, sociaux et de continuité, tout en restant au cœur de la stratégie du Groupe. Il permet au Groupe d'identifier les menaces que font peser les effets du dérèglement climatique sur son activité et sur ses parties prenantes (clients, fournisseurs, collaborateurs, personnes transportées)

Plan d'action

En 2023, ces collaborations en interne ont mené à la formulation d'un plan d'action au niveau du Groupe, détaillant des mesures d'adaptation implémentées ou à implémenter par aléa et par mode de transport : la Direction Stratégie Climat & Environnement a collaboré avec les experts internes de la Direction Sécurité ainsi que de l'équipe Zéro Emission afin d'identifier les mesures de sécurité déjà implémentées aux échelles groupe, pays et région. En particulier, les équipes américaines ont lancé le programme « *Beat the*



Transdev, en partenariat avec l'association Les Shifters, donne une dimension internationale à la Fresque de la Mobilité

Après avoir conclu un premier partenariat le 22 juin 2023 pour mettre en place, en France, des ateliers collaboratifs de sensibilisation aux enjeux carbone de la mobilité des personnes, Transdev et l'association Les Shifters vont étendre le dispositif sur les quatre continents où le Groupe opère ses activités. Allemagne, Espagne, Irlande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Australie et Canada sont, après la France, les premiers pays dans lesquels les équipes de Transdev, formées par les membres de l'association, vont organiser des ateliers pour développer les connaissances en faveur d'une mobilité décarbonée. Inspirée de la Fresque du Climat, la Fresque de la Mobilité entend faire comprendre les défis de la mobilité, du point de vue écologique, mais aussi en termes économiques et de santé.



Aux États-Unis, Transdev lance sa campagne de communication dédiée aux vagues de chaleur

La campagne « *Beat The Heat* » a permis de sensibiliser les collaborateurs et les passagers aux bons comportements à adopter lors des vagues de chaleur. En 2023, parmi les sujets abordés, un focus a été apporté sur l'hydratation, l'entretien des véhicules ou les maladies liées à la chaleur.

Heat » pour limiter les impacts des vagues de chaleur survenues les années précédentes. De même, pour prévenir le risque de dommage aux biens sur le matériel de la flotte électrique en cas d'inondation, il est prévu d'installer en hauteur les infrastructures de charge des bus électriques. Ce matériel est également sensible aux vagues de froid et est donc équipé de systèmes de chauffage pour assurer la continuité de la charge.

Indicateurs clés de performance

KPIs	2018*	2022	2023	
Taux d'entités ayant eu une pollution accidentelle au cours de l'exercice	1,6 %	1,25 %	1,84 %	
Émissions de GES kg/100 km parcourus⁽¹⁾	95,1	85,7	79,6	
Taux de flotte alternative⁽²⁾ : flotte routière non diesel (GNC, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène)	12,2 %	17,1 %	18,1 %	
Émissions de polluants g/100 km parcourus	CO	74,1	41,2	27,3
	NOx	1224,6	825,2	725,8
	PM	8,1	4,3	3,2
	HC	NC ⁽³⁾	10,8	5,5

(1) Hors activités maritimes. L'intensité carbone de la flotte du Groupe pour 2023 serait de 87,6 kg CO₂e/100 km, en intégrant les activités maritimes.

(2) Définition flotte alternative : bus et cars non diesel, ie GNC, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène.

(3) NC : Non calculé. Indicateur non couvert par l'audit en 2018.

* 2018 année de référence

Les indicateurs de performance présentés ci-dessus ont été dimensionnés en cohérence avec les impacts significatifs de l'activité de Transdev. Le Groupe opère en effet avec une flotte composée principalement de moteurs thermiques à l'origine de 2 impacts :

- un impact sur le réchauffement climatique par une empreinte carbone importante (GES) ;
- un impact sur la qualité de l'air par la production de polluants : monoxyde de carbone (CO), oxyde d'azote (NOx), micro particules (PM) et hydrocarbure (HC).

C'est pourquoi Transdev suit de très près ces indicateurs au kilomètre afin de réduire au maximum son impact. Pour garantir la pertinence et la fiabilité de ces indicateurs, une mise à jour des bases de facteurs d'émissions a été faite cette année. Les émissions sont maintenant calculées à partir des bases ADEME et l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) mises à jour annuellement (la méthodologie utilisée est détaillée dans la section "note méthodologique" au chapitre VIII).. Le processus de collecte de données a également été affiné en passant de 5 à 15 sources d'énergies permettant ainsi une plus juste comptabilisation des biocarburants.

Le Groupe observe une réduction de son intensité carbone de 6 points entre 2022 et 2023 et de 16 points entre 2018, année de référence, et 2023. Cette réduction a été permise par l'intégration d'indicateurs carbone permettant d'avoir une vision plus fine de l'impact de Transdev, ainsi que par l'avancée de la transition énergétique et l'augmentation des bus et cars alternatifs entre 2022 et 2023 : 1 025 GNC, 253 biocarburants, et 544 électriques.

La mesure des polluants est réalisée sur les moteurs thermiques. Ainsi, la modernisation de la flotte et le remplacement des bus et cars diesel les plus anciens permettent la diminution en émission des CO (33,7%), NOx (12%), PM (25,6 %) et HC (49,1%) par rapport à 2022.

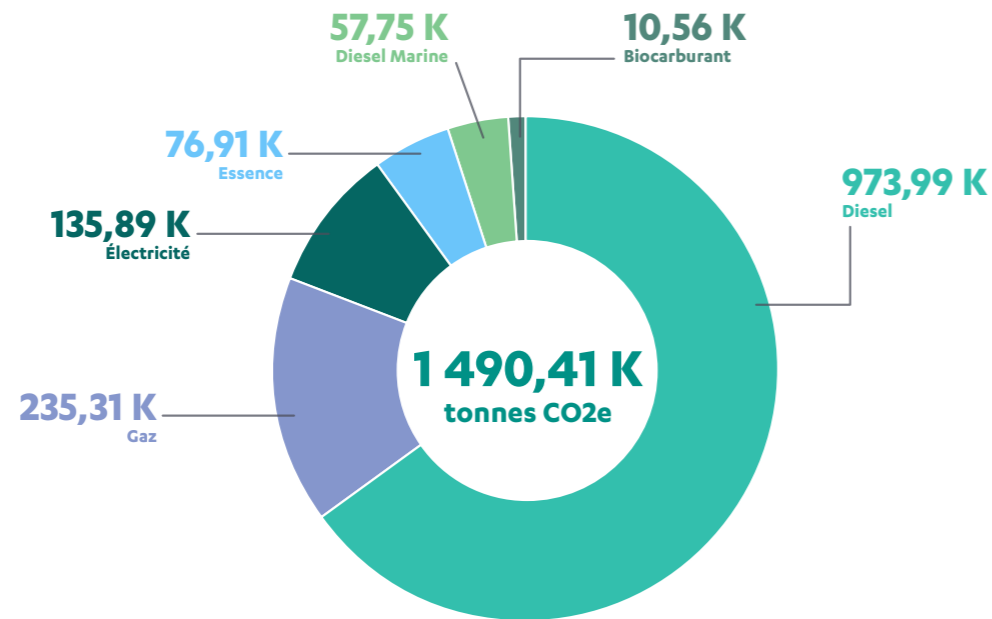
Transdev a poursuivi ses actions d'éco-conduite dans les opérations qui sont un fort contributeur à la réduction des impacts carbone mais aussi de qualité de l'air.

Les opérations ont remonté cette année un nombre plus important de pollutions accidentelles (1,84 %). Cela renforce l'importance de la mise en place de plans d'actions en réaction à cette augmentation. Un plan d'action sera établi en 2024, en priorité dans les pays dans lesquels les pollutions sont intervenues.

Moving Green vers une mobilité bas-carbone

Empreinte carbone de la flotte de Transdev en 2023

Scopes 1 et 2 (tonne CO2e)



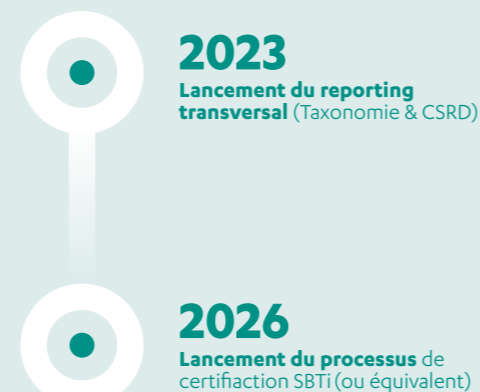
Scope 3

Mesurer nos émissions liées au scope 3 pour maintenir la crédibilité de notre positionnement



S'assurer d'une trajectoire à 1,5°C

Conformément aux engagements de nos actionnaires

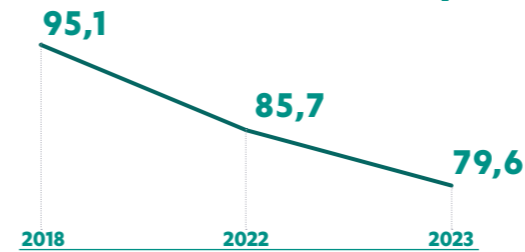


Engagement clés pour 2030

- 30 %

D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR RAPPORT À 2018 (en intensité)

Émissions GES* (en intensité - kg CO₂/100km)

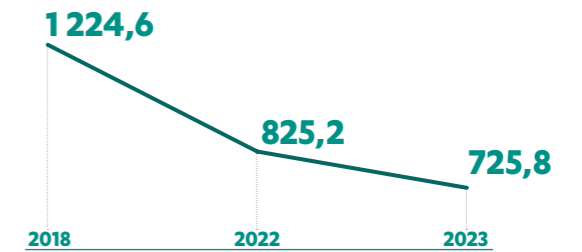


+50 % DE FLOTTE ALTERNATIVE
PAR RAPPORT À 2018

- 50 %

D'ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE (NOx) PAR RAPPORT À 2018

Émissions de Nox (g/100 km parcourus)



EN 2023, +1 point d'augmentation du taux de flotte alternative

4 773 véhicules gaz et biogaz	1 573 véhicules électriques	49 véhicules à hydrogène
--------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------

véhicules = bus et cars

Performance 2023

Changement climatique
-16 %
d'intensité entre 2018 et 2023 (GES /100 km)



2 ferries
à moteur hybride fonctionnant au biodiesel et à l'électricité

Qualité de l'air
-41 %
de Nox entre 2018 et 2023



1 622 bus et cars
zéro émission

Transition énergétique
18,1 %
de véhicules alternatifs



118 900 m²
d'espaces verts restaurés

Part des kilomètres parcourus par mode en 2023



Chiffres clés

1 622*

**bus et cars
« zéro émission »**

4 773*

**bus et cars
au gaz et biogaz**

**Le scope 3 est calculé pour
65%
du chiffre d'affaires du Groupe**

**périmètre consolidé hors First Transit États-Unis*

Réalisations

Mobilité électrique : l'expertise de Transdev au Canada

Au Canada, Transdev est le plus important opérateur privé d'autobus électriques scolaires d'Amérique du Nord, avec 84 véhicules au total à ce jour.

L'introduction de ces véhicules garantit une réduction des émissions de GES par rapport aux véhicules thermiques. En travaillant avec des constructeurs de véhicules locaux ainsi que des fournisseurs d'électricité (HydroQuébec), l'objectif de Transdev Canada est d'atteindre 100% de bus électriques sur la flotte d'autobus scolaires d'ici 2025.



Transdev Blazefield transitionne sa flotte vers du biodiesel

En juin 2023, Transdev Blazefield a signé un partenariat avec Argent Fuels, un fournisseur majeur de biodiesel durable au Royaume-Uni. Dans le cadre de cet accord, Argent Fuels aidera Transdev à transitionner vers du biodiesel d'origine renouvelable et 100% biodégradable, pour l'ensemble de sa flotte britannique répartie sur 10 centres d'exploitation. Cette collaboration permettra de réduire les émissions de CO₂ de plus de 3 600 tonnes par an.



Déploiement du biogaz en région Picardie

En tant qu'opérateur du réseau TIC avec sa filiale Transdev Picardie, Transdev accompagne la transition énergétique du territoire compiégnois. Fruit d'un travail collaboratif entre l'Agglomération de la Région de Compiègne, Transdev Picardie et ses partenaires GRDF, Iveco, Scania et Total Energies, une nouvelle station d'avitaillement en biogaz est opérationnelle depuis janvier 2023. Cette station permet d'approvisionner les nouveaux bus du réseau (à terme une quinzaine) utilisant le BioGNV comme source d'énergie.



Le siège du Groupe Transdev obtient le label « Or Employeur Pro Vélo »

En septembre 2023, le siège de Transdev, à Issy les Moulineaux, a obtenu le label « Or Employeur Pro Vélo », décerné par la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette). Cette réalisation démontre l'engagement de Transdev en faveur de la mobilité durable et de la promotion de l'utilisation du vélo comme moyen de transport pour les collaborateurs du siège. Il atteste de la qualité de ses infrastructures cyclables, de ses incitations à l'utilisation du vélo, ainsi que de ses initiatives visant à améliorer la qualité de vie des collaborateurs du siège.



Transdev, partenaire officiel de ChangeNOW



En 2023, Transdev était partenaire officiel de l'événement ChangeNOW. Chaque année, il rassemble les solutions les plus innovantes et les acteurs du changement les plus influents, autour de conférences, d'ateliers ou encore d'expositions.

C'est dans ce cadre, que Thierry Mallet, Président-directeur général du Groupe Transdev, est intervenu lors de la conférence sur le thème « Construire des villes durables et résilientes » aux côtés de Minna Arve, Maire de Turku en Finlande. Antoine Grange, Directeur Général Europe de Transdev et Edouard Hénaut, Directeur Général de Transdev France, ont participé au « Sustainable Cities Program » en compagnie d'une délégation internationale de maires.



VI.

**Transdev,
partenaire
des territoires**





VI. Transdev, partenaire des territoires

Contribuer au développement des territoires

À l'échelle d'un territoire, la mobilité est un levier de développement et les transports publics, en particulier, sont un actif clé pour s'adapter aux défis économiques, sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Ils permettent de désenclaver les territoires, de favoriser leur dynamisme et leur attractivité et d'améliorer le confort de vie des passagers avec des déplacements plus simples, plus rapides, et moins chers. Avec près de 12 millions de voyages opérés en moyenne chaque jour, le Groupe Transdev est un acteur socio-économique essentiel des territoires. Les solutions de mobilité déployées par Transdev permettent l'accès aux lieux de travail, d'études, de consommation, de loisirs ou encore de sociabilité.

Dans un contexte d'évolution rapide, de renforcement des exigences et de ressources limitées, les mobilités territoriales se transforment et doivent relever de nouveaux défis à la croisée des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. Il est essentiel de s'interroger sur les différentes dynamiques qui structurent le territoire et sur leurs effets à long terme. Transdev s'engage à créer de la valeur sur les territoires et à accompagner les collectivités dans la durée pour construire ensemble des solutions de mobilité sur-mesure, intégrées et inclusives.

Afin de répondre à une grande diversité d'exigences et de besoins, Transdev s'appuie sur un ensemble de leviers : promotion de l'usage des transports publics, soutien au report modal, électrification des flottes de véhicules, solutions plus accessibles et connectées, etc. Le Groupe mise également sur des stratégies d'innovation, basées sur des approches partenariales et participatives, afin de concevoir des nouvelles réponses adaptées aux besoins de la société. À travers ses offres innovantes, ses expérimentations, sa politique d'achats responsables, ou encore ses initiatives solidaires auprès d'associations locales, Transdev contribue concrètement à la transition écologique et à la cohésion sociale des territoires.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
   	<ul style="list-style-type: none">• Expérience passagers et information• Coopération avec les acteurs locaux• Management des achats et logistique• Accessibilité financière, physique et géographique• Inter et multimodalité• Digitalisation des services• Développement et promotion des transports publics• Coopération avec les acteurs locaux• Promotion de l'éducation, des arts et culture• Préservation du patrimoine• Philanthropie	<ul style="list-style-type: none">• Mise en cause RSE d'un fournisseur

Engagements

Transdev est un opérateur et intégrateur global de mobilités qui développe et exploite des solutions sûres, efficaces et innovantes afin de permettre à chacun de se déplacer au quotidien.

Promouvoir l'usage de transports est le fondement de la raison d'être du Groupe Transdev, en proposant des réseaux qui répondent aux besoins concrets du quotidien, exploités dans la plus haute qualité de service, avec des standards élevés en matière d'expérience client.

Transdev s'engage auprès des autorités organisatrices de mobilité (AOM) et de ses clients voyageurs à améliorer l'expérience proposée aux voyageurs.

Transdev s'est notamment fixé l'objectif « d'être orienté clients voyageurs ».

Plusieurs actions sont déployées en ce sens, dont le projet engagement de service en France. Axe fort de ce projet, une charte « Engagements de service » a été définie. Elle incarne la proposition de valeur de Transdev envers ses clients voyageurs sur six dimensions majeures :

- maîtrise de son voyage ;
- qualité de la relation humaine ;
- « mobilité + » ;
- bien-être des voyageurs ;
- sécurité et sûreté ;
- mobilité responsable.

Afin de répondre à son ambition de développer une mobilité accessible et au service de tous, Transdev mise sur l'innovation et noue de nombreux partenariats pour concevoir des solutions innovantes et adaptées aux besoins d'une société en constante évolution, rendre les parcours plus fluides, rapprocher les populations éloignées, adapter l'offre à la demande, rendre le transport toujours plus écologique et développer les solutions et services de la ville de demain.

Actions déployées

Orientation « clients voyageurs »

Dans le cadre de la mise en place de la charte « Engagements de service » un kit d'accompagnement complet est à disposition des réseaux pour décliner les engagements en signatures spécifiques à chacun.

Il contient notamment une campagne de communication « Itinéraire d'un passager heureux » qui permet de faire connaître et de valoriser les engagements du réseau, auprès des utilisateurs, des équipes et des partenaires AOM.

En 2023, le déploiement de la charte « Engagements de service » a déjà été expérimenté sur plusieurs réseaux en France et se poursuivra ensuite dans d'autres pays du Groupe.

Amélioration de l'information voyageur

Transdev cherche à faire de chaque voyage une expérience maîtrisée et positive, grâce à la diffusion de la juste information : contextualisée, cohérente et répondant aux besoins immédiats des voyageurs. L'information voyageur est un élément primordial de l'expérience client, elle joue un véritable rôle de guide et permet de rassurer les usagers tout au long de leur trajet et dans toutes les situations. L'information voyageur représente une vitrine au travers de laquelle la qualité de service est évaluée.

En France, une réflexion a été menée sur les attentes de ses clients vis-à-vis de l'information voyageur et sur les leviers d'amélioration associés, qui a donné lieu à la publication d'un livre blanc Information Voyageur en 2023. Ce livre blanc présente une synthèse des éléments de vision et de stratégie à horizon 2027, appuyés par une enquête client et un diagnostic terrain, adressés aux partenaires AOM, ainsi qu'aux équipes Transdev en réseau et en central.



Campagne « Itinéraire d'un passager heureux »



Transdev Pays-Bas récompensé pour sa solution « Be in, be out »

Lors du 64^{ème} sommet de l'Union Internationale des Transports Publics (UITP), organisé à Barcelone cet été, Transdev et son partenaire la startup Mobyyou ont reçu le « *Special Recognition Award* » (ou Prix Spécial d'Appréciation) pour leur solution de paiement « *Be in, be out* » déployée dans près de 250 bus à Eindhoven.

ARR'IV est le programme incarnant la vision de Transdev sur l'information voyageur au service des utilisateurs, des équipes et des partenaires AOM.

La valeur ajoutée de ce programme repose sur :

- le repositionnement du voyageur au cœur des projets information voyageur, en repartant de ses besoins exprimés ;
- l'accompagnement et la montée en puissance des réseaux au travers de la définition de standards, la mise à disposition d'outils et de démarches d'amélioration continue ;
- l'accessibilité de l'information voyageur à tous les voyageurs pour le développement de la multimodalité ;
- la promotion du territoire au travers de chaque information voyageur diffusée.

Le programme ARR'IV capitalise sur les meilleures pratiques des réseaux Transdev en matière d'information voyageur pour en faire des standards et améliorer tant la qualité perçue que la qualité produite de l'information voyageur sur l'ensemble du territoire. Un diagnostic terrain, conduit auprès de 10 réseaux Transdev en 2022, a permis de recenser certaines de ces pratiques.

Par ailleurs, la Direction Client Voyageur a conduit une double étude qualitative (focus groupe, triades) et quantitative permettant d'approfondir la compréhension des attentes des clients en matière d'information voyageur. Selon cette étude, 87% des voyageurs sont globalement satisfaits de l'information voyageur sur leur réseau et 73% déclarent que le manque d'informations en situation perturbée peut les décourager de prendre les transports en commun. Cette étude, riche en enseignements sur les canaux d'information préférés par les voyageurs ou encore sur l'utilisation de l'information voyageur quelle que soit la situation et le type de trajet, permet aux équipes Transdev de s'appuyer sur des données précises pour répondre aux besoins des voyageurs.

Digitalisation

L'innovation au service des passagers est au cœur des préoccupations de Transdev, qui continue d'accentuer la digitalisation de l'expérience client afin d'assurer la liberté de mouvement des citoyens dans les meilleures conditions.

Dans le cadre de la digitalisation, le Groupe déploie deux axes de travail :

- **la digitalisation interne** : l'innovation mise au service du développement d'outils dédiés aux collaborateurs. Comme par exemple l'application *MobiMe*, la solution connectée destinée aux conducteurs, qui permet de faciliter les échanges entre exploitants et conducteurs et d'engager les conducteurs dans la performance globale de l'entreprise ;
- **la digitalisation externe** : l'innovation mise au service du développement d'outils externes à destination des passagers. Partout dans le monde, les réseaux opérés par Transdev ont accéléré le développement de solutions de paiement dématérialisées, telles que les titres SMS, le M-ticket ou l'open payment (utilisation d'une carte bancaire comme support des titres de transport), pour faciliter l'achat des titres et réduire ainsi le volume de supports physiques jetables. Aux Pays-Bas, la solution de paiement sans-contact via l'application *Mobyyou*, déployée à bord de 250 bus électriques à Eindhoven, permet aux passagers de voyager sans avoir à utiliser une carte à puce ou une carte de débit mais en ayant simplement un téléphone portable dans la poche.

Soutien au report modal et aux mobilités actives

Afin de contribuer à la réduction des émissions de CO₂ liées aux mobilités sur les territoires, basculer de la voiture individuelle vers les transports partagés est un des leviers disponibles. Pour cela, Transdev propose une offre efficace et attractive pour favoriser le report modal et développer de nouvelles formes de mobilité durable, en particulier par des systèmes d'information multimodale, permettant de fournir au voyageur toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage, de « porte à porte », en utilisant plusieurs modes de transport.

En France, dans le cadre de LEMON®, le Laboratoire d'Expérimentation des Mobilités, un nouveau service de vélos et trottinettes électriques a été expérimenté, « *Captain Bike* », rassemblant Nantes Métropole, le réseau Tan et Transdev. Ce projet répond à

la problématique du dernier kilomètre, en reliant le quartier Chantrerie, qui n'est pas traversé par des lignes de transports publics, aux services de bus limitrophes. Cette expérimentation de 24 mois a montré des résultats particulièrement intéressants. Trois objectifs avaient été fixés :

- mieux connaître les attentes et besoins des usagers liés à l'adoption des micro-mobilités en observant une communauté sélectionnée ;
- évaluer le degré de complémentarité entre micro-mobilités et transports en commun ;
- identifier des cas d'usages de report modal entre véhicule privé et mobilité collective.

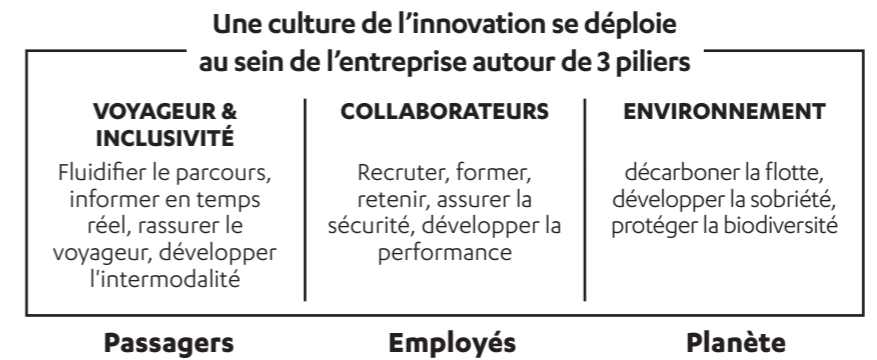
En 2023, les équipes de la Direction Marketing Groupe ont développé un nouveau plan marketing dédié au report modal, qui a déjà pu être testé sur la collectivité de Mulhouse en France. L'objectif est de réussir à toucher une plus large audience, en s'adressant notamment aux automobilistes. La première étape de ce plan est donc de mieux comprendre, sur un secteur précis, les profils, les usages et pratiques. Afin d'inciter ces utilisateurs potentiels à la pratique du report modal, il s'agit ensuite de déployer une campagne marketing via des canaux directs et indirects, comme par exemple en mettant en place des partenariats avec des entreprises du secteur automobile. Par ailleurs, l'ambition du Groupe est de proposer ce plan marketing dans toutes les réponses aux appels d'offres.

Transdev soutient activement l'utilisation du vélo à l'échelle des territoires. En France, un partenariat national a été signé avec la Fédération Française de Cyclisme. Un premier projet a été mis en œuvre sur l'agglomération d'Evian afin de proposer une école de cyclisme aux adultes n'ayant jamais pratiqué le vélo, et des remises en selles pour ceux qui veulent reprendre confiance pour une pratique en ville.

En parallèle, les services vélo opérés par Transdev rencontrent leur succès. Véligo Location est le service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique (VAE) d'Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des mobilités en Île-de-France. Ce service a été pensé pour encourager le développement de la pratique du vélo en permettant à l'ensemble des Franciliens de découvrir l'usage du VAE pour leurs déplacements du quotidien. Il est aujourd'hui opéré par Fluow, groupement créé pour répondre à l'appel d'offres d'Île-de-France Mobilités, qui réunit quatre entreprises françaises au service de la mobilité active : La Poste, Transdev, Velogik et Cyclez. Né en 2019, Véligo Location représentait au lancement une flotte de 10 000 vélos classiques à assistance électrique. En 2021, 500 VAE cargos ont rejoint la flotte Véligo Location afin de répondre aux besoins de tous les Franciliens, dont 3 000 déjà souscripteurs. En 2023, ce sont 20 000 VAE classiques déployés auprès des 73 000 souscripteurs en Île-de-France.

Innovation et dynamiques collaboratives

Le Groupe Transdev collabore au quotidien avec les acteurs des territoires pour imaginer de nouveaux modèles de mobilité, impulser de nouvelles habitudes et favoriser des initiatives participatives.



C'est dans cette dynamique que Transdev a créé une démarche unique de co-construction : LEMON®, le Laboratoire d'Expérimentation des Mobilités, qui s'appuie sur l'innovation partagée, pour imaginer et tester des solutions de mobilités durables et adaptées au contexte territorial.



L'École du Bus : un dispositif au service des personnes en situation de handicap

Dans le cadre du Laboratoire d'Expérimentation des Mobilités LEMON® à Lens, Transdev a mené des expérimentations afin de favoriser l'utilisation du réseau régulier par les personnes en situation de handicap.

Afin de s'approprier le sujet, de mieux comprendre les pratiques et de faire émerger de nouvelles idées, une méthodologie de co-construction et de participation citoyenne a été déployée : implication de personnes en situation de handicap et de leurs accompagnants, immersion en instituts spécialisés, ou encore voyages accompagnés sur le terrain.

Suite à ces expérimentations, le concept retenu est l'École du Bus. Un animateur propose à un groupe de personnes en situation de handicap de vivre un trajet en bus avec des animations ludiques et dynamiques pendant une heure environ. L'objectif est de leur permettre de comprendre et de se familiariser avec les étapes essentielles d'un trajet. Une fiche trajet personnalisable leur est également remise avec les informations clés auxquelles ils devront penser systématiquement pour leurs prochains trajets, utile également pour demander de l'aide en agence ou à d'autres passagers.

Un livret voyageurs détaille des étapes et conseils, des supports visuels et des contenus faciles d'accès. En mai et juin 2023, cinq groupes de personnes en situation de handicap, avec des handicaps variés, ont testé une première version de l'École du Bus.

Une initiative active au sein de sept territoires (Strasbourg, Montpellier, Nantes, Lens, Mulhouse, Villefranche-sur-Saône et l'interurbain du Rhône), qui a permis la co-construction de plus de 30 projets d'expérimentation autour de thématiques variées telles que la mobilité partagée, l'accessibilité des transports, la qualité de l'air, ou encore l'accès à l'emploi.

Depuis le lancement de LEMON®, ces projets - menés avec l'autorité organisatrice et l'exploitant local - ont été l'opportunité de réunir plus de 70 partenaires et de consulter 5 000 usagers et citoyens. LEMON® est une démarche innovante, différenciante et unique, qui rassemble des collectivités locales, des opérateurs locaux et Transdev. À travers une approche structurée, une gouvernance collective, des moyens humains et financiers dédiés et une communauté d'expertises, elle permet d'installer à long terme une volonté commune d'innovation et d'expérimentation sur toute la durée du contrat.

Accessibilité des transports pour tous

Transdev s'efforce de garantir l'accès pour tous aux transports publics. En France, le Groupe est partenaire du Laboratoire de la Mobilité Inclusive (LMI). Dans ce cadre, un travail a été mené, avec le soutien du Ministère des Transports, afin de mettre en place la démarche « #TousMobiles ». Elle permet de donner aux acteurs territoriaux les clés et les outils nécessaires pour s'engager dans la voie de la mobilité solidaire. Le LMI a célébré ses 10 ans en octobre 2023, à l'Académie du Climat à Paris. À cette occasion, les membres du LMI, dont Transdev, ont publié une déclaration commune, dans laquelle ils s'engagent à intensifier leurs actions, face aux urgences écologique et sociale et face aux enjeux liés à la mobilité.

En Suède, sur le site de Linköping, un projet de recherche a été lancé afin de développer une solution digitale pour les passagers porteurs de handicap visuel. Le projet déploie des outils digitaux audios et tactiles pour communiquer les instructions aux passagers quant à l'arrivée de la navette et l'emplacement sur le quai.

Au Maroc, Transdev Rabat-Salé a signé un partenariat avec l'association Handicap International, qui a notamment permis de former les contrôleurs aux bonnes pratiques en matière d'accueil des passagers handicapés.

En Angleterre, à Harrogate, Transdev propose des voyages gratuits à bord de ses bus pour les personnes atteintes de handicap, afin de les encourager à utiliser les transports publics.

En France, depuis deux ans, les équipes du réseau STAS (Transdev Saint-Étienne) travaillent avec des voyageurs porteurs de handicap, des associations locales et les instances territoriales pour veiller à l'accessibilité du réseau. En 2023, un service de SMS a été spécifiquement conçu pour que les personnes handicapées puissent signaler toute anomalie durant leur trajet. Des lignes spécifiques du réseau sont parcourues en binômes handicapés - valides et tous les aspects du voyage accessible y sont analysés : audibilité, lisibilité des affichages, hauteur ou présence des valideurs, etc.

À Dunkerque, sur le réseau DK'Bus, des services de transport à la demande (TAD) sont proposés aux seniors, via le service Etoile et aux Personnes à Mobilité Réduite via le service Handibus. Depuis 2023, une application permet de réserver un TAD jusqu'à deux heures avant le trajet.

Lutte contre la fraude

Le sujet de la fraude reste une priorité du quotidien sur les réseaux. Transdev met en place un plan de lutte contre la fraude, s'appuyant sur les dernières technologies disponibles et impliquant l'ensemble des collaborateurs du Groupe, des contrôleurs et conducteurs au marketing (pour des offres tarifaires adaptées), en passant par la maintenance, les fonctions support de l'entreprise et la direction générale.

En 2022, Transdev France a publié les résultats d'une enquête nationale sur la lutte contre la fraude. Cette enquête a ciblé directement les passagers, afin de comprendre de leur point de vue les comportements de fraude et les leviers d'action possibles. Elle révèle notamment qu'une partie des voyageurs souhaitent la mise en place d'une stratégie forte de lutte contre la fraude dans les transports en commun. Une grande partie des passagers interrogés s'accordent à dire que la fraude nuit à la qualité et à l'efficacité des réseaux : 65% trouvent qu'elle pénalise les personnes en règle qui paient pour les fraudeurs.

Au sein des réseaux, les équipes de terrain sont directement impliquées dans la lutte contre la fraude. En France, la formation SMILE déployée sur le réseau de Reims à destination de tous les conducteurs, contrôleurs et personnels d'encadrement, a pour objectifs de contribuer à l'amélioration de la qualité de service et à la réduction de la fraude, en donnant les clés essentielles d'une bonne relation client. Dans la région d'Artois Cohelle, des équipes de médiation sont déployées sur le réseau. Leur rôle est d'alerter en cas de problèmes, d'informer les clients et de faire respecter le règlement. Ils assurent une présence dissuasive et rassurante à bord des véhicules en adoptant une posture orientée sur le dialogue, l'information, la gestion de conflit et l'accès à bord.

Des actions de sensibilisation des passagers et d'incitation à la validation sont aussi régulièrement déployées, comme par exemple :

- l'opération Switch incite les fraudeurs aux bons comportements en leur donnant la possibilité de payer leur contravention ou de l'échanger contre un titre de transport du réseau (abonnement, titre 10 voyages) ;
- le programme de fidélité Transdev « My Club », qui permet à chaque voyage de cumuler des points fidélité à dépenser auprès d'un réseau de commerçants partenaires. Ce programme, déployé dans plusieurs réseaux en France (Saint-Etienne, Lens, Reims, Rouen) vise à rendre attractif le geste de validation ;
- en France, en région Normandie, un challenge de validations sur la journée permet de transformer les points en acte solidaire, sous la forme d'un don auprès d'une association ;
- Transdev Suède a conclu en 2023 un partenariat avec l'école de communication de Berghs, à Stockholm, qui a offert l'opportunité à un groupe d'étudiants de développer une campagne de communication visant à augmenter le taux de validation des billets.

81 %
des voyageurs estiment que la fraude n'est pas un comportement acceptable

Transition écologique des territoires

Les métropoles, face aux enjeux climatiques, de santé publique et confrontées aux mutations du monde du travail, cherchent des solutions pour réduire ces externalités négatives et cela passe par une nouvelle donne en matière de transports : solutions électriques et partagées, réintroduction du tram, vélos en location longue durée, transports doux et transports collectifs, tous pensés et combinés pour créer des intermodalités innovantes.

L'électrification des réseaux de transports est devenue un enjeu fort pour les AOM qui y voient un levier majeur pour réussir la transition énergétique et assurer la qualité de vie sur les territoires, en réduisant les pollutions atmosphériques. Afin d'accompagner les collectivités dans la transition énergétique de leur parc, Transdev déploie des flottes plus performantes via des énergies alternatives (électrique, hydrogène, GNC, biogaz, biocarburant) et partage son expertise quant aux choix relatifs à l'infrastructure, à la technologie ou encore au matériel roulant. Transdev a été le premier opérateur à déployer une flotte électrique de grande ampleur en Europe avec l'exploitation, en 2017, du contrat de la région d'Amsterdam, représentant le plus gros parc européen de bus électriques.

En France, sur la ligne reliant Nice à Menton, 18 bus articulés électriques, alimentés par la technologie du pantographe inversé, ont été mis en service en 2023 par le Groupe. Cette ligne est la plus empruntée des Alpes-Maritimes, qui assure plus de 100 courses par jour et compte en moyenne deux millions de voyageurs par an.



Le positionnement de ces pantographes permet de convertir cette ligne phare en 100% électrique. Ce choix de technologie opéré par Transdev, assure un confort de conduite, contribue à la réduction de la pollution de l'air aux terminus et des nuisances sonores et répond également à l'amélioration constante de la qualité de la prise en charge des usagers.

L'économie circulaire joue également un rôle important dans le développement de territoires plus durables, résilients et économes en ressources. Le Groupe considère ce sujet tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, depuis le tri du déchet jusqu'à son traitement, conformément aux réglementations. Transdev développe des contrats-cadres pour permettre à ses entités locales de bénéficier des réseaux nationaux et de garantir un niveau homogène de traitement des déchets comme par exemple, le traitement des huiles usagées, aérosols, chiffons souillés, etc.

Actions solidaires



Née de l'ancrage du Groupe Transdev au cœur des villes et des territoires, la fondation Transdev porte, depuis 2002, les valeurs de l'entreprise et de ses collaborateurs dans le champ de la mobilité sociale. Dans les villes et les départements desservis par les réseaux de transport dont l'entreprise est opérateur en France, la fondation Transdev accompagne ainsi chaque année des dizaines d'associations qui œuvrent en faveur d'une société à la fois plus ouverte et plus inclusive.

Depuis sa création, en 2002, la fondation Transdev a soutenu 393 projets.

En 2023, le comité exécutif de la fondation Transdev a choisi de soutenir 29 nouveaux projets associatifs. Plus de 300 000€ ont ainsi été attribués au bénéfice de la culture, de l'éducation, de l'emploi, de la santé et du sport. Le point commun de ces projets : ils ont tous pour objectif d'accompagner des publics fragilisés vers une insertion ou réinsertion sociale et/ou professionnelle. Ces projets permettront de toucher près de 8 000 bénéficiaires.

3,9 M€
C'est le montant des subventions versées par la fondation Transdev depuis sa création en 2002.

Les 6 axes d'action de la fondation Transdev

EMPLOI	ÉDUCATION	CULTURE
SPORT	SANTÉ	MÉDIATION SOCIALE

Par ailleurs, au sein des réseaux Transdev, des initiatives solidaires adaptées aux enjeux locaux sont déployées. En 2023, Transdev Suède a offert huit bus à l'Ukraine. Ce don s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions de secours initiées par le Groupe. Un second don de 23 véhicules destinés à servir de bus scolaires aux enfants d'Ukraine, a été réalisé à la suite d'une initiative de la Commission européenne. Aux États-Unis, des campagnes « Stuff-a-Bus » sont organisées plusieurs fois par an pour collecter des fournitures scolaires en été et des jouets ou des fournitures pour les nécessiteux en hiver. Les réseaux de Transdev États-Unis des villes de Phoenix, Baltimore, Las Vegas ou encore New York, participent à cet effort.

Transdev Pays-Bas se construit une matrice de décision au service des achats

Aux Pays-Bas, les équipes de Transdev développent une matrice de décision qui met en évidence l'impact de certains sujets durables comme le climat, l'environnement, la chaîne d'approvisionnement, la diversité et inclusion et la responsabilité sociale. La mise en œuvre progressive de cette méthode, dans le processus des achats, permettra au Groupe d'améliorer continuellement ses pratiques d'achat de biens et services mais également d'aider ses fournisseurs à prendre les mesures nécessaires conjointement. Transdev peut ainsi faire correspondre son ambition spécifique aux offres et aux fournisseurs.

Favoriser des relations durables avec les fournisseurs

Le Groupe assure un rôle important dans le maillage territorial et dans le développement des économies locales. Transdev contribue à la vitalité des territoires à travers ses décisions d'achats et ses relations fournisseurs. Au-delà de l'achat et de l'approvisionnement de biens et de services, Transdev cherche à entretenir une relation à long terme avec ses fournisseurs sur la base de ses engagements :

- sensibiliser les fournisseurs et sous-traitants à une démarche responsable ;
- s'assurer qu'ils s'engagent à suivre les principes éthiques du Groupe ;
- prendre en compte leur engagement pour un commerce responsable ;
- évaluer la relation avec les fournisseurs ;
- vérifier l'implémentation de cette politique au sein des pays du Groupe.

Transdev est également signataire de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables qui l'engage à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs, en sensibilisant l'ensemble des acteurs économiques aux enjeux inhérents aux achats responsables et à la qualité des relations clients-fournisseurs.

Politique Achats Responsables

La mise en place d'une politique Achats Responsables est aussi une opportunité pour renforcer la maîtrise des risques et améliorer les pratiques commerciales. De nouvelles réglementations émergent - en Amérique, en Europe - comme celle sur le devoir de vigilance en France avec la loi de 2017 et en Allemagne avec la loi de 2021 qui oblige les entreprises à prévenir les risques découlant de leurs activités et de celles des entités constituant leur chaîne d'approvisionnement. Par souci de cohérence et dans une démarche éthique, le Groupe Transdev se doit de se conformer aux exigences qu'il requiert de ses fournisseurs, et construire avec eux des relations équilibrées. La politique Achats Responsables intègre la Charte fournisseurs que Transdev demande aux fournisseurs de signer pour tout contrat supérieur à 100 000 euros. Fondée sur le Code de conduite, elle définit le périmètre de la collaboration (quel que soit le pays ou le domaine d'expertise) et énonce les différentes politiques du Groupe Transdev en matière d'éthique, de conformité, de droits humains, du travail, de l'environnement, de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, ou encore le financement du terrorisme. En y adhérant, les fournisseurs s'engagent à respecter les attentes du Groupe et sont incités à suivre ces principes. La charte fournisseurs intègre notamment un paragraphe qui encourage toute la chaîne de valeur, de ses fournisseurs aux fournisseurs de rang 2, à aller vers plus de transparence.

Un dispositif d'alerte permet à tout collaborateur et toute partie prenante externe du Groupe, dont les fournisseurs, de signaler un problème de non-conformité, via la plateforme SpeakUp®, directement en lien avec la Direction de la Conformité du Groupe.

Pilotage de la démarche

La mise en œuvre de cette politique Achats Responsables passe par le déploiement d'une feuille de route qui repose sur trois piliers, l'empreinte carbone, le développement économique et social des territoires et l'éthique et la conformité.

Les objectifs phares de la feuille de route concernent un plan de réduction des émissions de GES avec les fournisseurs ciblés, l'augmentation des achats inclusifs et le suivi de la performance RSE des fournisseurs stratégiques. Concernant l'inclusion, un tableau de bord comprenant les achats réalisés auprès du secteur du handicap, de l'insertion, de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), dans les quartiers prioritaires de la villes, et dans les zones rurales à revitaliser, a été développé en France et a été partagé avec les pays.

Lors de la réunion mensuelle de la communauté Achats, les achats responsables font partie intégrante de l'ordre du jour. Afin de s'assurer que l'ensemble des parties prenantes se mobilise, une sensibilisation spécifique « Achats Responsables » est intégrée au parcours d'intégration de chaque nouvel arrivant sur la fonction Achats. Un point RSE est également réalisé dans le cadre des business reviews menées avec les fournisseurs stratégiques.

Sélection et évaluation des fournisseurs

Dans le cadre de la politique Achats Responsables du Groupe, les équipes locales déploient des processus d'évaluation et de sélection des fournisseurs intégrant des critères liés aux performances sociales, sociétales et environnementales.

Les critères peuvent concerner des mesures générales relatives au respect des droits humains, à la lutte contre l'esclavage, à la présence de systèmes de gestion environnementale, aux actions liées aux aspects sociaux et à l'inclusion comme c'est le cas au Maroc, ou encore à des critères adaptés au contexte local comme en Australie avec les populations indigènes. En Suède, les critères passent en revue cinq domaines : la livraison et la qualité, la facturation, le système de gestion de la qualité, le code de conduite et la durabilité sociale, ainsi que le système de gestion environnementale.



Indicateur clé de performance

KPIs	2022	2023
Taux de contrats-cadres > 1 million d'euros intégrant la Charte fournisseurs	94,2%	96,9%

En 2023, les achats de produits et services effectués par Transdev ont représenté 3,8 milliards d'euros en moyenne sur les six plus gros pays, sur plus de 300 familles d'achats différentes et avec plus de 50 000 fournisseurs. En 2023, l'atteinte d'un taux de 96,9% a été possible grâce à l'intégration de l'indicateur dans le reporting trimestriel du processus achats ainsi que son déploiement dans 11 pays significatifs du Groupe, permettant ainsi de sensibiliser davantage de fournisseurs aux achats responsables et aux principes éthiques de Transdev.

Chiffres clés

Connexion* a été élue
2^{ème}** entreprise de
transport public la plus
conviviale des Pays-Bas

87%*** des
voyageurs français sont
globalement satisfaits de
l'information sur leur réseau

SATISFACTION

*filiale de Transdev aux Pays-Bas
**Source : résultat de l'étude menée en 2023 par MarketResponse
(agence indépendante dédiée aux études de marché) auprès des
voyageurs néerlandais
***Source : Enquête nationale « Information Voyageur », 2022, Direction
Client Voyageur Transdev

38 000

vélos et trottinettes
exploités**** dans 22
collectivités en France

MOBILITÉS DOUCES

****exploités par Transdev et par des sociétés au sein desquelles Transdev
est actionnaire

+150

experts réunis au premier
Forum « *Mobility Sphere* »

INFLUENCE

Réalisations

Transdev s'engage à déployer la Fresque de la Mobilité

En 2023, Transdev a signé une convention de partenariat avec Les Shifters, association qui œuvre à l'élaboration de solutions pour la transition carbone de l'économie. À travers cet engagement, Transdev contribuera à déployer La Fresque de la Mobilité dans les territoires. Inspirée de la Fresque du Climat, cet atelier collaboratif de sensibilisation cible les enjeux carbone de la mobilité des personnes. Sur le terrain, une trentaine d'animateurs volontaires de Transdev seront mobilisés pour sensibiliser collaborateurs, citoyens, entreprises et collectivités.

Transdev intègre le *Mobility Club*

Depuis 2023, Transdev a rejoint le *Mobility Club*. Cette plateforme d'accélération dédiée aux acteurs de la mobilité - lancée en 2018 par Via ID, le fonds d'investissement et accélérateur de startups des nouvelles mobilités de Mobivia - regroupe grands groupes et startups autour de la mobilité. Une collaboration qui permettra au groupe de renforcer sa compréhension des nouvelles tendances en matière de mobilité, d'explorer les stratégies d'innovation et les nouveaux modèles économiques dans le secteur de la mobilité et d'accéder à un écosystème européen de startups de la mobilité. Dans ce cadre, en septembre 2023, Transdev et le *Mobility Club* ont co-organisé un événement consacré à l'intelligence artificielle (IA) et à la mobilité, dont l'objectif était de chercher à identifier des hypothèses d'impact réel à moyen et long terme de l'IA sur les activités de Transdev.

Transdev implique ses fournisseurs avec le projet « Vision scope 3 »

Plusieurs pays du Groupe, dont la France, la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Australie ont participé au projet « Vision scope 3 » afin de calculer les émissions de GES sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Le travail réalisé en 2022 en France a permis d'amorcer des discussions avec des fournisseurs clés, comme des constructeurs de bus, d'identifier des axes de travail et de formaliser la remontée des données. À compter de 2024, la priorité sera mise sur l'accompagnement au déploiement des plans d'actions définis avec les fournisseurs stratégiques.

« *The Mobility Sphere* » : explorer et façonner l'avenir de la mobilité en Europe



En 2023, Transdev a initié « *The Mobility Sphere* », un groupe de réflexion européen, dirigé par Thierry Mallet, Président-directeur général du Groupe Transdev, et Antoine Grange, Directeur général Europe du Groupe, qui explore l'avenir de la mobilité. C'est François Gemenne, expert en géopolitique de l'environnement et conseiller scientifique pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui a été nommé Conseiller scientifique afin de garantir une approche solide. En rassemblant des experts issus des milieux universitaires, public et privé, « *The Mobility Sphere* » vise à développer des solutions novatrices adaptées aux besoins des villes de demain et à favoriser la transition vers des villes plus vivables et durables. Les réflexions s'appuient sur une plateforme en ligne intitulée « 50 questions pour 2050 », qui aborde 50 thématiques clés qui auront un impact significatif sur la mobilité dans les espaces urbains européens.

Le premier Forum « *Mobility Sphere* », s'est tenu le 4 octobre 2023 à Amsterdam, sur le thème « Mobilité décarbonée, mobilité pour tous : quel avenir voulons-nous pour nos déplacements ? ». Ce forum a réuni plus de 150 experts venus de plusieurs pays européens pour discuter des solutions de mobilité décarbonée et inclusives.

Déploiement d'une offre multimodale au Portugal

Portugal a lancé la nouvelle ligne Serra Shuttle, un service qui relie Covilhã et Penhas da Saúde et la tour Serra da Estrela. Ce service permet aux habitants d'accéder à un système de transport multimodal qui comprend de nouveaux bus, plus d'itinéraires, la gestion des ascenseurs, funiculaires, vélos, scooters, parking et une application mobile qui assure le lien entre tous ces modes de transport.



Transdev signe un Manifeste pour une économie plus inclusive

Le développement des achats inclusifs est un axe important des engagements de Transdev. C'est pourquoi, en 2018, le Groupe a rejoint le Collectif des entreprises pour une économie plus inclusive, dont Thierry Mallet, Président-directeur général du Groupe Transdev, est co-sponsor du groupe de travail dédié aux achats inclusifs. Lors de son Forum annuel en octobre dernier, le Collectif a dévoilé un Manifeste, dont l'objectif est d'accélérer le développement des achats inclusifs. Pour l'atteindre, chaque entreprise se mobilise pour qu'ensemble le Collectif augmente de 30% les achats effectués avec le secteur du travail protégé et adapté (STPA) et le secteur de l'insertion par l'activité économique (SIAE) à horizon 2025 ; atteigne à minima 200 millions d'euros d'achats inclusifs par an, soit l'équivalent de plus de 5 000 emplois à temps plein ; et évalue annuellement les progrès réalisés.




VIII

La démarche éthique et conformité de Transdev



VII. La démarche éthique et conformité de Transdev

Pour réaliser leurs missions au service du bien commun, les décisions et les actions quotidiennes des collaborateurs du Groupe Transdev sont guidées par une éthique forte. En ligne avec ses valeurs, les principes éthiques façonnent l'image du Groupe Transdev, contribuent à la relation de confiance construite avec ses différents interlocuteurs, guident les choix et assurent une cohérence entre les actions et les engagements.

DOMAINE	ENJEUX	RISQUES
	<ul style="list-style-type: none"> • Éthique des affaires • Management des risques et transparence • Dialogue avec les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-respect des droits humains • Atteintes aux données personnelles • Corruption • Pratiques anti-concurrentielles

Gouvernance dédiée

Au niveau du Groupe, un comité éthique et conformité, composé de membres du Comité Exécutif et de Directeurs Fonctionnels du Groupe, se rassemble deux fois par an. Le Directeur Risques, Conformité et Contrôle Interne du Groupe anime ce comité, et intervient en Comité Exécutif deux fois par an et en Comité d'audit une fois par an.

Le dirigeant de chaque pays dans lequel le Groupe est présent, nomme un manager éthique et conformité. Il est en charge du déploiement effectif des outils et exigences du Groupe ainsi que de la prise en compte des exigences nationales. Tous les deux mois, la Direction Conformité Groupe réalise un point de situation avec le référent de chaque pays, et réunit l'ensemble du réseau.

Code éthique Transdev

Transdev a formalisé un Code d'éthique basé sur 21 principes. Mis à disposition de toutes ses parties prenantes, ce code est déployé dans toutes les zones géographiques d'implantation et concerne l'ensemble des collaborateurs, quelle que soit leur fonction dans l'entreprise. Il est complété par des dispositifs spécifiques, permettant d'expliquer la vision du Groupe et l'organisation dont il se dote pour la mettre en œuvre.

Système de management de l'éthique et de la conformité

L'analyse des risques éthiques et leurs traitements ont conduit le Groupe à compléter sa démarche et à mettre en œuvre dès 2019 un système global de management de l'éthique et de la conformité (ECMS). Validé par le Comité Exécutif puis par le Comité d'audit, il est déployé par tous les pays et est fondé sur des exigences Groupe, mises en œuvre aux différents niveaux de l'organisation :

- un réseau de responsables éthique et conformité pays, rattachés fonctionnellement à la Direction Risques, Conformité et Contrôle Interne, chargés de déploiement effectif du dispositif ;
- la cartographie des risques de conformité ;
- l'analyse préalable des tiers (KYC – Know Your Counterparts) ;
- la formation et la sensibilisation des acteurs ;
- le dispositif de signalement éthique.

Le pilotage périodique de l'ECMS comporte un exercice d'évaluation annuel et des contrôles de second niveau. Il permet au Groupe et à sa gouvernance de faire le point sur l'ensemble du dispositif éthique et conformité. En 2023, les contrôles ont été repris dans les systèmes d'information du contrôle interne du Groupe pour en optimiser la cohérence et l'efficacité.

Signalements et alertes

Dans tous les pays du groupe, un dispositif d'alerte éthique est disponible pour toutes les parties prenantes, dont les collaborateurs et leur permet de signaler un incident, tout en étant protégé de toutes représailles. Tout manquement, ou tentative de manquement, au code d'éthique doit être signalé : soit à un supérieur hiérarchique, et/ou au Responsable Risques et Conformité, et/ou au Directeur Juridique, et/ou par le dispositif de signalement éthique accessible via la plateforme SpeakUp®.



L'ECMS intègre l'obligation pour chaque pays de mettre en place un dispositif d'alerte éthique assurant la protection du lanceur d'alerte. Ces alertes font l'objet d'un reporting semestriel au Groupe et, pour certains types d'incidents considérés comme inacceptables pour le Groupe (comme la corruption par exemple, ou l'atteinte à la protection des données personnelles), d'une information immédiate.

Le dispositif « alertes et incidents » assure la remontée immédiate de tout incident grave (humain, environnemental) pour un traitement approprié. « Alertes et Incidents » et « Signalement Éthique » permettent au Groupe Transdev de capter, de traiter et de suivre tout risque extra-financier matériel avéré.

Actions déployées

Respect des droits fondamentaux

Compte tenu de son modèle d'affaires et de la localisation de ses implantations, l'exposition du Groupe Transdev au non-respect des droits humains tel que le travail forcé ou le travail des enfants passe principalement par les tiers avec lesquels il travaille (fournisseurs, sous-traitants). D'autres sujets tels que le harcèlement, la discrimination ou le non-respect de la liberté d'association peuvent se matérialiser dans l'activité du Groupe.

Le Groupe a formalisé dès 2018 une politique de protection des droits fondamentaux rappelant ses principes de fonctionnement :

- conditions de travail acceptables ;
- heures de travail, salaires, congés décents ;
- traitement équitable (refus du harcèlement et de la discrimination, respect de la vie privée) ;
- liberté d'association ;
- refus du travail forcé et du travail des enfants ;
- maîtrise de l'impact des opérations sur les communautés locales.

Ces principes, en ligne avec le Code d'éthique du Groupe, sont mis en œuvre par les collaborateurs et managers du Groupe et font l'objet d'une analyse détaillée dans le cadre du processus de validation des projets (développement, acquisition, cession, organisation) significatifs revus par le Comité d'Engagement du Groupe.

Protection des données personnelles

Le Groupe Transdev interagit quotidiennement avec 100 000 collaborateurs et près de 12 millions de passagers, ce qui implique la gestion d'importantes quantités de données personnelles, qu'il convient de protéger et de traiter au mieux dans l'intérêt des différentes parties prenantes.

La mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) a été l'occasion pour le Groupe de mettre en place une politique visant à assurer la gestion optimisée et protégée des données personnelles. Au-delà du règlement européen, sept principes ont été établis et permettent d'avoir un langage commun dans l'ensemble des zones géographiques. Ils visent à assurer la protection effective des données des personnes concernées et à en optimiser la gestion. Le RGPD est ainsi vu par le Groupe et déployé en interne comme un outil de progrès et non comme une simple contrainte réglementaire.

La démarche « Data Privacy » est portée par un réseau de Data Protection Officers (DPO) dans les pays européens et doit intégrer des Data Protection Referents (DPR) pour tous les autres pays, afin d'avoir l'assurance que les données personnelles sont traitées en cohérence avec les principes Groupe, tels que la minimisation, la fiabilité et la sécurisation, ainsi qu'avec la réglementation locale.

En fonction de cette réglementation locale, de la taille et de l'organisation des pays, des DPO ou correspondants locaux peuvent être désignés.

Le réseau des DPO pays se réunit périodiquement pour partager ses expériences, bonnes pratiques et difficultés et pour travailler à l'amélioration du dispositif. Le déploiement effectif de la démarche fait l'objet d'un suivi, sur la base de 12 critères applicables par entité et par groupes d'entités.

Concurrence loyale

En 2023, Transdev s'est doté d'une politique Groupe en matière de concurrence loyale. Elle précise les risques types en la matière, fixe les principes à appliquer et les comportements à éviter pour que chaque collaborateur sache se comporter loyalement.

Cette politique s'appuie sur les réseaux existants (conformité, juridique, contrôle interne) afin de capitaliser sur l'existant. Elle rappelle le rôle majeur des dirigeants en matière de conformité.

Comme pour la lutte contre la corruption ou la protection des données personnelles, la politique relative à la concurrence loyale fera l'objet d'une campagne de formation Groupe.

Lutte contre l'évasion fiscale

Parmi les sujets incontournables de conformité, la lutte contre l'évasion fiscale a été renforcée en 2023, avec la mise en œuvre d'une politique Groupe formalisée. Ce document rappelle les objectifs du Groupe sur le sujet : respect de la réglementation, transparence dans les relations avec les autorités fiscales, et gestion des risques fiscaux. Il explique le rôle central de la fonction fiscale, représentée au niveau Groupe et au niveau pays.

Éthique fiscale

Le Groupe Transdev est implanté dans 19 pays, ce qui a des impacts économiques locaux tels que la création d'emplois. La contribution fiscale (paiement des impôts) est localisée dans ces pays et respecte les règles fiscales locales et internationales. Au-delà de l'impôt sur les sociétés, Transdev est assujéti aux contributions des pays d'implantation : contributions sociales, prélèvements sur salaire, taxes prélevées sur les biens et les services (TVA, GST.), impôts locaux, taxes sur l'énergie et autres taxes locales.

Lorsqu'il exerce des activités dans des États où le taux d'impôt sur les sociétés est inférieur à celui pratiqué en France, le Groupe est à même de justifier qu'il exerce une réelle activité commerciale et qu'il y dispose d'une substance économique.

Transparence fiscale

Le Groupe entretient une relation professionnelle, de coopération et de confiance avec les autorités fiscales des pays où il est implanté et communique de manière transparente toutes les informations pertinentes dans le respect de ses obligations juridiques et fiscales.

À titre d'exemple, Transdev en Australie a obtenu en 2019 au titre des exercices 2015-2018 une excellente appréciation de la part de l'administration fiscale australienne dans le cadre du « *Top 1000 Streamlined Assurance Review* » notamment

en matière de prix de transfert, de gouvernance fiscale, de gestion des risques fiscaux et réconciliation entre le résultat fiscal et comptable. Les sociétés du Groupe s'assurent que les déclarations fiscales et les paiements sont effectués conformément aux réglementations locales en vigueur. Par ailleurs, l'administration fiscale française a accepté la candidature de Transdev pour entrer dans le partenariat fiscal dont l'objectif est la transparence et collaboration entre l'entreprise et l'administration.

La conduite fiscale de Transdev s'inscrit dans le cadre des évolutions internationales : principes directeurs de l'OCDE, projet *Base Erosion and Profit Shifting (BEPS)*, *Directive Anti Tax Avoidance Directive (ATAD)*, Directive « DAC 6 », qui s'inscrit dans la lignée du projet BEPS. La Directive relative à l'impôt minimum mondial de 15% a été adoptée fin 2022 et après transposition sera en vigueur au 1er janvier 2024. Etant dans le champ d'application de cette nouvelle règle, la Caisse des Dépôts et le Groupe Transdev travaillent sur la mise en œuvre de cette nouvelle directive pour être en conformité à la législation internationale.

Chaque année, le Groupe prépare et communique les éléments suivants :

- le reporting pays par pays (CBCR) depuis 2016 ;
- les documentations de prix de transfert en conformité avec les administrations fiscales et l'action 13 du projet du BEPS.

Lutte contre la corruption

Le Groupe Transdev réalise une large partie de son chiffre d'affaires avec des collectivités publiques, par voie d'appels d'offres. Il est donc naturellement exposé au risque de corruption d'agent public et de trafic d'influence, qui pourrait, à titre d'exemple, dans certains cas, passer par des actions de sponsoring inappropriées.

Le respect de l'ensemble des parties prenantes étant au cœur de l'éthique du Groupe, Transdev a posé le principe de « tolérance zéro » en matière de corruption et de trafic d'influence. Il a rédigé un code de conduite spécifique, complété lorsque c'est nécessaire ou utile par des procédures adaptées, notamment sur les intermédiaires commerciaux.

Le déploiement de la démarche anticorruption s'appuie sur le réseau des correspondants éthique et conformité pays et passe par la formation des collaborateurs. Un e-learning est suivi par chaque manager du Groupe. Il rappelle et explique les attentes fortes du Groupe, les procédures en vigueur dont le signalement éthique et la possibilité pour chacun de solliciter le management et des directions fonctionnelles s'il a besoin d'aide, d'information ou d'explication.

Au cours des dernières années, certaines filiales du Groupe ont fait l'objet d'investigations par les autorités administratives ou judiciaires locales. Le Groupe Transdev suit chacun de ces potentiels incidents et coopère systématiquement avec les autorités.

Le Groupe rappelle régulièrement à ses collaborateurs son exigence d'éthique, d'intégrité et l'absolue nécessité de lutter contre toute forme de corruption.

En 2023, la Direction Risques, Conformité et Contrôle Interne a aidé chaque pays à actualiser et à approfondir sa cartographie des risques de corruption, avant d'en établir une version consolidée. Des plans d'actions ont été identifiés et élaborés. Leur mise en œuvre progressive permet de renforcer l'efficacité du dispositif.

Indicateurs clés de performance

KPIs	2022	2023
Pourcentage annuel de projets approuvés en CEG* pour lesquels les risques droits humains ont été évalués et réduits à un niveau acceptable⁽¹⁾	85,7 %	96,3 %

*CEG : Comité d'Engagement du Groupe

(1) Non respect des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement (travail forcé et travail des enfants), non respect de la liberté d'association, discrimination, harcèlement

Les actions menées en 2023 ont permis de continuer à améliorer le ratio, et d'arriver à une couverture de près de 96%. Les informations collectées début 2024 ont permis de finaliser l'analyse et d'atteindre 100% des projets examinés en 2023.

KPIs	2022	2023
Part de pays couverts par un référent protection des données personnelles par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé	94,1 %	94,4 %

Transdev dispose d'un référent protection des données personnelles dans quasiment chaque pays, notamment en Europe, ce qui permet d'assurer une bonne couverture du sujet. L'atteinte d'un taux de 100 %, qui reste la cible, peut s'avérer difficile à une date précise, compte tenu des variations de périmètre et des mobilités dans le Groupe.

KPIs	2022	2023
Pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les trois ans glissants (périmètre Top Executives & Top Managers du Groupe)	81 %	78,5 %

Le taux de réalisation est en légère diminution sur l'exercice, du fait notamment de l'intégration en cours d'année des collaborateurs de First Transit. Ces collaborateurs ont été sensibilisés dans le cadre du processus d'intégration et ont suivi la formation début 2024. Au 31 janvier 2024, le taux de managers formés à la lutte anti-corruption est de 90%.



Le suivi de la performance extra-financière



VIII. Le suivi de la performance extra-financière

Note méthodologique

Méthodologie d'élaboration du modèle d'affaires

Le modèle d'affaires met en évidence la manière dont le Groupe créé de la valeur et la préserve à long terme grâce à son offre de services. Il reflète la vision stratégique de Transdev.

Sa formalisation est le résultat d'un travail commun, au niveau du Groupe, entre la Direction des Affaires Juridiques, Finances, Risques et Conformité et la Direction de la Stratégie et de la Transformation.

Méthodologie d'identification des principaux risques extra-financiers

Dans l'ensemble du Groupe, est déployée une politique de gestion des risques globale, visant à l'identification, à l'évaluation et la hiérarchisation des événements négatifs majeurs pouvant l'affecter. En fonction de l'appétence aux risques du Groupe, les événements potentiels sont alors traités, par ordre d'importance, pour les réduire à un niveau acceptable.

Cette méthodologie prend en compte l'ensemble des risques et des activités. Elle s'appuie sur une vision terrain, consolidée, revue et ajustée au niveau Groupe.

Pour l'analyse des risques extra-financiers, ce mode de fonctionnement a été appliqué, avec un niveau de détail supplémentaire et une exigence spécifique. Sur chaque famille de risques (environnement, sécurité, social, droits fondamentaux), des scénarios ont été définis, avec les experts concernés du Groupe et de certains pays, en visant l'exhaustivité. Ces scénarios ont été compilés dans une liste partagée avec l'ensemble des contributeurs Groupe pour en assurer la pertinence et la cohérence.

Dans chaque pays du Groupe, tous les scénarios ont été analysés et évalués en impact et en probabilité, en mentionnant le cas échéant les dispositifs de maîtrise en place et les plans d'action complémentaires. Ces analyses ont ensuite été consolidées par la Direction des Risques pour proposer une hiérarchisation par famille de risques. Ces dernières ont été examinées par les experts du Groupe concernés pour donner les risques de chaque famille. L'ensemble de cette analyse a enfin été présentée au Comité Exécutif pour revue finale.

L'analyse des risques est actualisée tous les ans, afin de prendre en compte les évolutions du Groupe, de son activité et de

son environnement. Sur l'exercice 2023, cette analyse n'a pas conclu à la prise en compte de risques nouveaux.

Périmètre de reporting

Le périmètre de consolidation des informations extra-financières est identique au périmètre retenu pour l'établissement des états financiers consolidés. Ces informations extra-financières sont ensuite consolidées selon la méthode d'intégration de la société dans le périmètre de consolidation du Groupe :

- les données extra-financières des sociétés intégrées globalement sont retenues en totalité pour leur période d'intégration en consolidation ;
- les données extra-financières des sociétés mises en équivalence (co-entreprises et entreprises associées) ne sont pas retenues.

En 2023, les entités issues de l'acquisition de First Transit par le Groupe Transdev ont été intégrées au périmètre des indicateurs sociaux, santé/sécurité, sûreté, achats, et éthique. La part en terme de collaborateurs de First Transit dans les effectifs du Groupe est de 16,4%. Le périmètre environnemental n'inclut pas les données des entités de First Transit États-Unis. Elles seront progressivement intégrées lors de l'exercice 2024.

Méthodologie de reporting

Dans le cadre de la déclaration de performance extra-financière (DPEF), la Direction RSE coordonne et anime l'ensemble du processus. Chaque direction est en charge de ses indicateurs et la Direction RSE centralise les indicateurs afin de les intégrer dans la DPEF. Les informations sont collectées et consolidées selon les deux méthodes suivantes :

- les données peuvent être collectées et analysées par des sites puis consolidées par exemple pour les indicateurs RH, environnement, santé/sécurité et sûreté ;
- les données peuvent être directement traitées en central comme c'est le cas par exemple pour les indicateurs achats ou éthique.

Méthodologie bilan carbone

Le bilan carbone est réalisé conformément aux standards et recommandations du *Greenhouse Gas Protocol* (GHG) et de l'ADEME. Ce bilan couvre l'ensemble des entités contrôlées par Transdev, opérées depuis au moins six mois et incluses dans le périmètre financier.

Le reporting environnemental couvre les catégories ou scope d'émissions :

- **Scope 1** : émissions directes des véhicules et infrastructures par combustion ou fuite du périmètre organisationnel ;
- **Scope 2** : émissions indirectes associées à la production d'électricité de chaleur ou de vapeur importées pour l'activité de l'organisation ;
- **Scope 3** : les autres émissions regroupées au sein de ce scope sont nouvellement calculées uniquement sur le périmètre France.

Transdev a réalisé le calcul complet de l'ensemble des catégories du scope 3 sur un pays et l'ensemble des modes. Ce calcul a permis d'identifier comme significatives les catégories suivantes : 1. *Purchased goods and services*, 3. *Fuel and energy related activities*, 6. *Business Travel*, 7. *Employee commuting*, 8. *Upstream leased assets*. Ces catégories qui couvrent plus de 95% du scope 3 sont celles qui sont en cours de déploiement dans l'ensemble des pays du Groupe pour une collecte annuelle. Les émissions sont calculées à partir des facteurs d'émission fournis par l'ADEME et le GHG protocol.

Détail des facteurs d'émissions :

Les émissions de GES sont calculées à partir des consommations d'énergies auxquelles sont appliquées des facteurs d'émission en CO₂ équivalent.

Pour assurer la transparence et la cohérence des émissions carbone, les facteurs d'émission GES sont issus des bases de données suivantes :

- Base Empreinte 2023 ADEME pour les facteurs d'émission globaux ;
- Base DEFRA 2023 ou autres bases nationales pour les facteurs d'émission locaux présentant un écart significatif avec les facteurs de la Base Empreinte ;
- Base AIE pour l'intensité carbone des mix électriques avec l'approche « *location-based* » ;
- Base AIB pour l'intensité carbone des contrats d'électricité avec l'approche « *market-based* » ;
- « 2019 l'Affinement des lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES » pour les fluides réfrigérants.

Par ailleurs, les émissions de polluants sont calculées à partir des kilomètres parcourus auxquels sont appliqués les facteurs d'émissions de NOx, PM, CO, et HC mesurés par l'ADEME dans l'étude « Panorama et évaluation des différentes filières d'autobus urbains » pour les Euros II à VI. En raison d'absence de données, les facteurs d'émissions des motorisations Euro 0 et Euro I correspondent aux données de l'Euro II.

Indicateurs et année de référence :

- Flotte alternative : bus et cars non-diesel (GNC, biogaz, électrique*, biocarburant, hydrogène).
- Flotte zéro émission : flotte dont les émissions de dioxyde de carbone à l'échappement sont nulles au sens de la Taxonomie (annexe 1 des actes délégués). La flotte zéro émission correspond aux bus et cars électriques et à hydrogène.

En raison d'une montée de version logicielle ne permettant pas l'actualisation des données de 2017 et l'actualisation de facteurs d'émission, 2018 remplace 2017 en année de référence.

En raison des incertitudes sur les émissions de la flotte marine, l'indicateur d'émission carbone aux 100 km est suivi sur la flotte hors marine qui représente 95% des émissions totales de la flotte.

Les indicateurs de polluants locaux sont calculés pour la flotte routière diesel (à moteur thermique) incluant les bus et cars.

Liste des indicateurs clés de performance et définitions

La liste suivante regroupe les principaux indicateurs clés de performance audités dans le cadre de la déclaration de performance extra-financière.

Taux d'absentéisme : il mesure le nombre total de jours calendaires d'absence entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 pour tous les salariés pour les raisons suivantes :

- Maladie (quelle que soit la nature et la durée) ;
- Congés parentaux (maternité, paternité ou adoption) ;
- Raisons familiales ;
- Autres raisons (hors congés payés, congés parentaux, stages de formation, délégation syndicale, devoir militaire, absences non rémunérées de longue durée).

Il est calculé comme suit : (Total des jours calendaires d'absence – total des jours d'absence pour maladie, congés parentaux, raisons familiales et autres raisons) ÷ effectif total au 31/12/2023 × 365.

Taux de rotation du personnel : il est mesuré sur la population des salariés en CDI (ou équivalent) de l'entreprise.

Il est calculé comme suit : [Total des départs CDI sur l'année 2023 – (départs CDI consécutifs à un licenciement collectif (incluant une perte de marché) + départs CDI consécutifs à une mobilité + départs de CDD)] ÷ effectif CDI au 31/12/2023.

Part des salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année : correspond au nombre de salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 sur l'effectif total au 31/12/2023.

Pourcentage de femmes parmi les Top Executives : correspond au nombre de femmes occupant une position Top Executives sur l'ensemble des positions Top Executives occupées. Les Top Executives représentent le premier cercle managérial de l'entreprise (en dehors du Comité Exécutif).

Taux d'employés ayant eu un entretien annuel : est mesuré sur la population des Top Executives et Top managers de l'entreprise.

Émissions de GES kg/100 km parcourus : correspond aux émissions de gaz à effet de serre émises par la consommation d'énergie de la flotte hors maritime du Groupe, exprimées en kilogrammes d'équivalent CO₂ par 100 km parcourus.

Taux de flotte alternative : correspond au rapport entre le nombre d'autobus, autocars et trolleybus non diesel utilisant le GNC, le biogaz, l'électricité, le biocarburant et l'hydrogène sur le total des autobus, autocars et trolleybus.

* Les achats de certificats verts sont associés aux flottes électriques dans les pays où cela est possible.

Émissions de polluants g/100 km parcourus : correspond aux émissions de monoxyde de carbone (CO), oxyde d'azote (NOx), microparticules (PM) et hydrocarbure (HC) émises par la flotte routière à moteur diesel du Groupe.

Taux d'entités ayant eu une pollution accidentelle au cours de l'exercice : correspond au nombre d'entités ayant subi une pollution accidentelle au cours de l'année 2023 sur l'ensemble des entités du Groupe.

Taux de fréquence des accidents du travail : il mesure le nombre d'accidents du travail avec arrêt pour les salariés du Groupe. Dans la définition des accidents avec arrêt de travail, sont pris en compte les accidents ayant donné lieu à au moins un jour complet d'arrêt (hors déplacements entre le domicile et le lieu de travail). Les maladies professionnelles, les accidents de trajet et les rechutes sont exclus.

Il est calculé comme suit : $(\text{Nombre d'accidents du travail avec arrêt} \div \text{nombre total d'heures travaillées}) \times 1\,000\,000$.

Taux de gravité des accidents du travail : Ce taux mesure la gravité des accidents survenus en évaluant le nombre de jours total d'arrêts dus à des accidents du travail (exception faite du jour de survenance de l'accident du travail). Sont exclus les accidents de trajet.

Il est calculé comme suit : $(\text{Nombre de journées perdues} \div \text{nombre total d'heures travaillées}) \times 1\,000$.

Taux d'accidents majeurs : il mesure le nombre d'accidents majeurs sur la base du nombre total de kilomètres parcourus par la flotte du Groupe.

Il est calculé comme suit : $(\text{Nombre d'accidents majeurs} \div \text{nombre total de kilomètres}) \times 1\,000\,000$.

Un accident majeur correspond à un décès et/ou trois blessés transportés à l'hôpital depuis la scène de l'accident. Sont exclus les suicides, les décès liés à une mort naturelle ainsi que les décès survenus à posteriori.

Taux de fréquence des accidents du travail dus à une agression : il mesure le nombre d'accidents du travail avec arrêt dus à une agression physique ou verbale d'un salarié du Groupe.

Il est calculé comme suit : $(\text{Nombre d'accidents du travail avec arrêt dus à une agression} \div \text{nombre total d'heures travaillées}) \times 1\,000\,000$.

Taux de gravité des accidents du travail dus à une agression : il mesure la gravité des accidents du travail survenus à la suite d'une agression physique ou verbale d'un salarié du Groupe.

Il est calculé comme suit : $(\text{Nombre de journées perdues dus à une agression} \div \text{nombre total d'heures travaillées}) \times 1\,000$.

Taux des agressions physiques envers les passagers : correspond au nombre d'agressions physiques contre les passagers sur la base du nombre total de kilomètres parcourus. Un passager est considéré comme une personne qui voyage en utilisant les services de transports de l'entreprise.

Ce taux est calculé comme suit : $(\text{Nombre d'agressions physiques envers les passagers} \div \text{nombre total de kilomètres}) \times 1\,000\,000$.

Taux de contrats-cadres > 1 million d'euros intégrant la

Charte fournisseurs : correspond au rapport entre le nombre de contrats-cadres dont le montant est supérieur à 1 million d'euros intégrant la Charte fournisseurs du Groupe sur le total des contrats-cadres. La Charte fournisseurs Transdev, fondée sur le Code de conduite, définit le périmètre de la collaboration (quel que soit le pays ou le domaine d'expertise) et énonce les différentes politiques en matière d'éthique, de conformité, de droits humains, du travail, de l'environnement, de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, ou encore le financement du terrorisme. En y adhérant, les fournisseurs s'engagent à respecter les attentes du Groupe et sont incités à suivre ces principes.

Pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les trois ans glissants : correspond au nombre de managers sur la population des Top Executives et Top managers du Groupe, ayant complété le e-learning anti-corruption sur les trois dernières années.

Pourcentage annuel de projets approuvés en CEG : correspond au nombre de projets approuvés au cours de l'année par le Comité d'Engagement Groupe pour lesquels les risques droits humains ont été évalués et réduits à un niveau acceptable.

Part de pays couverts par un référent protection des données personnelles : correspond au nombre de pays possédant un référent protection des données personnelles sur l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe opère.

Indicateurs développés ou en évolution en 2023

Ethique et conformité : en 2023, le pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les trois ans glissants évolue. Calculé initialement sur l'ensemble des managers du Groupe, il est recentré sur la population des Top Executives et Top managers du Groupe. Ce nouveau périmètre, s'il est plus restreint que le précédent, permet de se focaliser sur les collaborateurs en situation de décision, notamment vis-à-vis des clients et des fournisseurs. Il est par ailleurs cohérent avec les modalités de pilotage Groupe des Ressources Humaines. Chaque pays reste néanmoins responsable du déploiement de la formation Groupe sur l'ensemble de ses managers.

Contrôles mis en place dans les dispositifs du Groupe pour le reporting social, environnemental, achats, santé & sécurité, sûreté

Des référentiels de définition sont, chaque année, partagés avec le réseau des contributeurs et les évolutions éventuelles partagées et expliquées auprès des contributeurs sont réalisées dans des échanges en amont du lancement des campagnes de reporting afin de garantir au maximum la bonne compréhension des données attendues et la fiabilité de ces informations.

La qualité de l'information extra-financière est une priorité pour le Groupe et mobilise à ce titre les équipes engagées dans l'amélioration continue des données. Dans tous les pays, des démarches d'optimisation sont déployées en activant tous les leviers disponibles sur la chaîne de production de l'information : exhaustivité et fiabilité des sources de données, architectures modernisées de collecte, valorisation et restitution de l'information, mise en cohérence des données au niveau du Groupe.

Lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, le bien-être animal et le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable

À la date du présent document, Transdev n'a pas connaissance d'actions pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire ou l'amélioration du bien-être animal. Bien que ces thématiques soient primordiales, elles ne concernent pas le secteur d'activité du Groupe.

Transdev contribue au respect d'une alimentation responsable, équitable et durable à travers les accords conclus avec le prestataire du restauration inter-entreprise qui :

- propose aux consommateurs des choix de vie sains et les encourage à les suivre ;
- promeut le développement local et les pratiques commerciales équitables, inclusives et durable ;
- achète de manière responsable et fournit des services de gestion qui réduisent les émissions de carbone.

Le suivi de la performance extra-financière

	ENJEUX	RISQUES SIGNIFICATIFS	POLITIQUES ET PLANS D'ACTION	ENGAGEMENTS	KPIS	CIBLES
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation de la flotte et zéro émission ■ Pollution locale liée au transport et aux opérations ■ Utilisation durable et circulaire des ressources ■ Empreinte carbone globale ■ Préservation de la biodiversité ■ Transition énergétique des opérations ■ Résilience au changement climatique 	Pollution graduelle de l'air	Politique Environnement + Actions et programmes pour accompagner la transition énergétique et écologique et lutter contre le changement climatique	Contribuer à la réduction des émissions de CO ₂ dans les territoires.	Emissions de gaz à effet de serre (GES) kg/100km parcourus	Réduire de 30% l'intensité carbone de la flotte d'ici 2030 (année de réf. 2018)
		Non-conformité réglementaire et contractuelle en matière environnementale		Réduire la congestion et contribuer à la préservation de la qualité de l'air.	Émissions de polluants g/100km parcourus	Décroissance par rapport à N-1
		Pollutions accidentelles et graduelles du sol		Augmenter le parc non diesel.	Taux de flotte alternative : flotte routière non diesel (GNC, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène)	50% d'augmentation de la flotte alternative en 2030 (année de réf. 2018)
PASSAGERS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expérience passagers et information ■ Accessibilité financière, physique et géographique ■ Inter et multimodalité ■ Santé, sécurité et sûreté des passagers ■ Digitalisation des services ■ Développement et promotion des transports publics 	Accidents graves de train, de bus	Politique Santé Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcer la gouvernance et la conformité, améliorer la performance en matière de Santé et Sécurité. ■ Mettre en place des mesures sanitaires strictes dans les véhicules et stations pour lutter contre la Covid-19 afin d'assurer la sécurité des passagers et du public. ■ Mettre en place tous les moyens pour assurer la santé, la sécurité, la sûreté et la tranquillité des passagers. 	Taux d'accidents majeurs	Transdev met tout en œuvre au quotidien pour atteindre un objectif de zéro accident
		Agression des passagers Attaque à caractère terroriste	Politique Sûreté		Taux des agressions physiques envers les passagers	Garantir un environnement de voyage sécurisé
COLLABORATEURS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conditions de travail ■ Santé, sécurité et sûreté des collaborateurs ■ Diversité, inclusion et égalité des chances ■ Développement de talents et carrières ■ Attraction et rétention des collaborateurs ■ Engagement et sensibilisation des collaborateurs 	Accidents sur le lieu de travail	Politique Santé Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcer la gouvernance et la conformité, améliorer la performance en matière de santé et sécurité. ■ Promouvoir la culture du bien-être et de sécurité positive et proactive. ■ Mettre en place tous les moyens pour assurer la santé, la sécurité, la sûreté des collaborateurs et sous-traitants. 	Taux de fréquence des accidents du travail	Cibles annuelles de performance
		Agression des collaborateurs Attaque à caractère terroriste	Politique Sûreté		Taux de gravité des accidents du travail	Garantir un environnement de voyage et de travail sécurisé
		Absentéisme et faible engagement des collaborateurs (incluant les risques psychosociaux)	Programme « Drivers@transdev » + Programmes gestion des Talents et Learning + Programme Diversité & Inclusion		Taux de fréquence des accidents du travail dus à une agression	
					Mauvaise planification des compétences	Taux d'absentéisme
TERRITOIRES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coopération avec les acteurs locaux ■ Développement économique et social ■ Promotion de l'éducation, des arts et culture ■ Santé, sécurité et sûreté des parties tierces et des communautés ■ Préservation du patrimoine ■ Philanthropie 	Mise en cause RSE d'un fournisseur	Politique Achats Responsables	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sensibiliser les fournisseurs et sous-traitants à la démarche responsable. ■ S'assurer qu'ils s'engagent à suivre les principes éthiques du Groupe. ■ Prendre en compte leur engagement pour un commerce responsable. ■ Evaluer la relation avec les fournisseurs. ■ Surveiller l'implémentation de la politique Achats Responsables au sein des pays du Groupe. 	Taux de contrats-cadres > 1 million d'euros intégrant la Charte fournisseurs	Intégration de la Charte pour 100% des contrats de plus de 1 million d'euros
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ethique des affaires ■ Management des risques et transparence ■ Dialogue avec les parties prenantes ■ Management des achats et de la logistique 	Non-respect des Droits Humains	Politique des droits fondamentaux + Politique protection des données personnelles + Système de management de l'éthique et de la conformité (ECMS)	Permettre à chaque collaborateur d'exercer sans crainte son droit d'alerte.	Pourcentage annuel de projets approuvés en CEG* pour lesquels les risques droits humains ont été évalués et réduits à un niveau acceptable	100% des projets approuvés en CEG
		Atteintes aux données personnelles		Protéger les données personnelles des parties prenantes.	Part de pays couverts par un référent protection des données personnelles par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé	100% des pays couverts
		Corruption		Tolérance zéro en matière de corruption.	Pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les trois ans glissants	100% de managers formés au moins tous les trois ans
		Pratiques anti-concurrentielles		Aujourd'hui couvert par l'ECMS de Transdev		

PANDÉMIE

* Comité d'Engagement du Groupe











Les résultats 2023

Axes	KPIs	Résultats 2022	Résultats 2023	Tendances 2023	Objectifs	
Environnement	Taux d'entités ayant eu une pollution accidentelle au cours de l'exercice	1,25 %	1,84 %	↗	Décroissance par rapport à N-1	
	Émissions de GES kg/100 km parcourus (hors activités maritimes)	85,7	79,6	↘	Atteindre -30 % d'ici 2030	
	Taux de flotte alternative : flotte routière non diesel (GNC, biogaz, électrique, biocarburant, hydrogène)	17,1 %	18,1 %	↗	Atteindre +50 % de flotte alternative d'ici 2030	
	Émissions de polluants g/100 km parcourus	CO	41,2	27,3	↘	Décroissance par rapport à N-1
		NOx	825,2	725,8		
PM		4,3	3,2			
HC		10,8	5,5			
Achats responsables	Taux de contrats-cadres > 1 million d'euros intégrant la Charte fournisseurs	94,2 %	96,9 %	↗	100 %	
Sécurité	Taux de fréquence des accidents du travail	20,68	16,65	↘	Décroissance par rapport à N-1	
	Taux de gravité des accidents du travail	2,19	1,77	↘	Décroissance par rapport à N-1	
	Taux d'accidents majeurs	0,03	0,03	=	Décroissance par rapport à N-1	
Sûreté	Taux de fréquence des accidents du travail dus à une agression	3,10	2,47	↘	Décroissance par rapport à N-1	
	Taux de gravité des accidents du travail dus à une agression	0,42	0,37	↘	Décroissance par rapport à N-1	
	Taux des agressions physiques envers les passagers	1,03	0,37	↘	Décroissance par rapport à N-1	
RH	Taux d'absentéisme	8,1 %	6,8 %	↘	Décroissance par rapport à N-1	
	Taux de rotation du personnel	24,0 %	23,0 %	↘	Décroissance par rapport à N-1	
	Part des salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année	83,9 %	97,9 %	↗	80 % des salariés	
	Taux d'employés ayant eu un entretien annuel (périmètre Top Executives et Top managers du Groupe)	82,9 %	91,3 %	↗	100 %	
Diversité, équité et inclusion	Pourcentage de femmes parmi les Top Executives	26 %	23,3 %	↘	Atteindre 34% de femmes parmi les Top Executives d'ici 2030	
Droits fondamentaux	Pourcentage annuel de projets approuvés en CEG ⁽¹⁾ pour lesquels les risques droits humains ont été évalués et réduits à un niveau acceptable	85,7 %	96,3 %	↗	100 %	
Protection des données personnelles	Part de pays couverts par un référent protection des données personnelles par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé	94,1 %	94,4 %	↗	100 %	
Lutte anti-corruption	Pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les trois ans glissants (périmètre Top Executives et Top managers du Groupe)	81 %	78,5 %	↘	100 % (tous les trois ans)	

(1) Comité d'Engagement Groupe

L'ensemble des résultats est calculé sur la base du périmètre financier consolidé à l'exception des indicateurs environnementaux qui excluent les données des entités issues de First Transit États-Unis.

Contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies

ODD	CIBLES	LIBELLÉS	CONTRIBUTION DE TRANSDEV	CHAPITRE CORRESPONDANT
 <p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>	3.6	D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route	Transdev déploie sa politique Sécurité et sa politique Sûreté dans l'ensemble de ses pays d'implantation. La santé, la sécurité et la sûreté sont des enjeux primordiaux. Ils constituent la base indispensable de la confiance accordée par les collaborateurs, les passagers et les communautés que le Groupe accompagne	Transdev, garant d'une mobilité sûre
	3.9	D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol		Transdev, acteur d'une mobilité durable
 <p>Réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>	5.5	Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	Transdev s'engage à promouvoir le respect des droits fondamentaux. Convaincus que la diversité et l'inclusion sont un levier de performance, le Groupe s'est engagé à travers son programme « Diversité, Équité et Inclusion » à créer une culture de travail où les différences individuelles sont comprises, anticipées, valorisées et pleinement exploitées	Transdev, employeur responsable
	5.c	Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent		
 <p>Promouvoir une croissance économique inclusive et durable, le plein emploi et l'emploi productif et le travail décent pour tous</p>	8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre	Transdev déploie une politique pour le respect des droits fondamentaux ainsi qu'un plan de vigilance. Le dialogue social étant au cœur de la stratégie en matière de ressources humaines, le Groupe reste attentif aux besoins de l'ensemble de ses employés. Transdev promeut également l'inclusion sociale et économique en travaillant avec les acteurs locaux des territoires d'implantation du Groupe	Transdev, garant d'une mobilité sûre
	8.2	Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire		Transdev, employeur responsable
 <p>Construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et encourager l'innovation</p>	9.1	Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité	Transdev déploie des engagements environnementaux et un système de management environnemental. Le Groupe développe et promeut des solutions de mobilité propres, autonomes et électriques. Transdev fournit également des solutions de financement intelligentes pour accompagner à la transition écologique	Transdev, partenaire des territoires
				Transdev, acteur d'une mobilité durable
 <p>Réduire les inégalités au sein des pays et entre les pays</p>	10.3	Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière	Transdev déploie un système de gestion de l'éthique et de la conformité ainsi qu'une politique de promotion du respect des droits fondamentaux. Nous faisons du transport public un levier de cohésion sociale en intégrant des solutions de mobilité universelles et inclusives. Transdev développe des programmes d'apprentissage pour développer ses talents ainsi qu'un programme de diversité et d'inclusion	Transdev, employeur responsable
				La démarche éthique et conformité de Transdev
 <p>Rendre les villes et les établissements humains inclusives, sûres, résilientes et durables</p>	11.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et fiables, à un coût abordable. Améliorer la sécurité routière, notamment en développant les transports publics et en accordant une attention particulière aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	Transdev contribue à la résilience territoriale par une coopération étroite avec les acteurs locaux pour concevoir la mobilité de demain. Le Groupe connecte les offres de mobilité et assure un transfert modal efficace. Transdev déploie sa politique Environnement et sa politique Achats Responsables afin de fournir des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun	Transdev, partenaire des territoires
	11.3	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays		
	11.6	D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets		Transdev, acteur d'une mobilité durable
 <p>Etablir des modes de consommation et de production durables</p>	12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	En tant qu'acteur économique et social, Transdev contribue également au développement des territoires à travers les relations entretenues avec les fournisseurs. Définie au niveau Groupe, la politique Achats Responsables établit des critères communs pour les achats et approvisionnements, ainsi que des exigences en faveur de la protection de l'environnement et du développement économique et social sur les territoires d'implantation	Transdev, acteur d'une mobilité durable
	12.4	D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement		
 <p>Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement et ses conséquences</p>	13.2	Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	Transdev déploie sa politique Environnement et s'engage pour une mobilité plus écologique et plus propre. Le Groupe améliore l'expérience des clients pour accélérer le passage de la voiture individuelle à des solutions alternatives. Transdev s'engage également à travailler avec les collectivités pour la transition écologique	Transdev, acteur d'une mobilité durable
	13.3	Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide		
 <p>Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux</p>	16.5	Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	Transdev déploie un système de Management de l'Éthique et de la Conformité et une politique pour le respect des droits fondamentaux. Les principes éthiques du Groupe contribuent à la relation de confiance construite avec les différents interlocuteurs. Ils aident dans les choix et assurent la cohérence des actions avec les paroles	La démarche éthique et conformité de Transdev
	16.10	Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide		
 <p>Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable</p>	17.17	Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière	Pour réaliser ses missions au service du bien commun, les décisions et actions quotidiennes du Groupe sont guidées par une éthique forte. Transdev s'engage en faveur du lien social à travers la Fondation Transdev et développe des partenariats locaux sur les territoires desservis. En 2003, Transdev devient partenaire du <i>Global Compact</i> et réaffirme en 2022 son soutien aux principes du Pacte mondial des Nations Unies	Transdev, partenaire des territoires
				La démarche éthique et conformité de Transdev

Annexe Taxonomie

Application du règlement Taxonomie des activités durables de l'Union européenne

Le Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établit un cadre, appelé « Taxonomie », visant à favoriser les investissements durables dans l'Union européenne et s'inscrivant ainsi dans les objectifs climatiques et environnementaux du Pacte Vert européen. Ce règlement, complété par des actes délégués, liste des activités économiques et les critères permettant de qualifier le caractère durable de celles-ci.

Conscient des responsabilités que lui confèrent ses activités, mais aussi de sa capacité à contribuer positivement à la transition écologique, Transdev présente, par anticipation de la *Corporate Sustainability Reporting Directive*, la part de son activité éligible et alignée à la Taxonomie (chiffre d'affaires et dépenses d'investissement en matériel de transport – CapEx –) au titre des objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Pour les contrats avec les autorités organisatrices de mobilité qui correspondent à l'essentiel de l'activité du Groupe, le matériel répond au cahier des charges fixé par ces dernières. Depuis de nombreuses années, Transdev est activement engagé à leurs côtés pour la transition énergétique dans le transport public. La stratégie environnementale de Transdev « *Moving Green* » est décrite dans le chapitre « Transdev, acteur d'une mobilité durable ».

Le périmètre couvert est celui des entités consolidées au 31 décembre 2023, à l'exception du Groupe First Transit, acquis le 6 mars 2023 (déploiement du reporting environnemental du Groupe en 2024).

1. Synthèse liée aux objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Le tableau ci-dessous résume les ratios d'éligibilité et d'alignement pour le chiffre d'affaires et les dépenses d'investissement en matériel de transport, au titre des objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

(en millions d'euros)

		Chiffre d'affaires		CapEx, matériel de transport ⁽²⁾	
		2023	%	2023	%
Eligible aligné ⁽¹⁾	CCM	887,1	10,9%	28,6	8,7%
Eligible non aligné du fait des critères sur les pneumatiques	CCM	337,3	4,1%	50,7	15,4%
Eligible non aligné	CCM	6 863,3	84,2%	241,0	73,4%
Total éligible	CCM	8 087,7	99,2%	320,3	97,5%
% aligné / éligible			11,0%		8,9%
Total non éligible		65,5	0,8%	8,3	2,5%
TOTAL HORS FIRST TRANSIT		8 153,2	100,0%	328,6	100,0%
First Transit (acquisition en 2023)		1 176,4		92,4	
TOTAL		9 329,6		421,0	

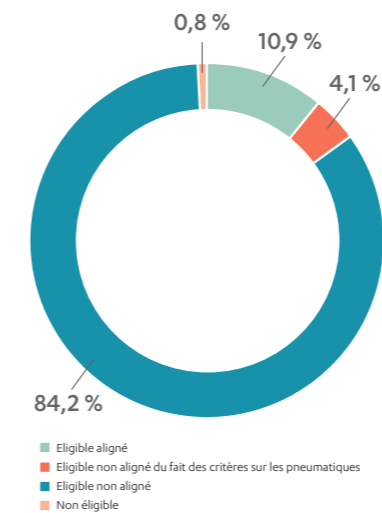
⁽¹⁾ Activité exploitant des véhicules électriques ou à hydrogène ou bi-mode pour l'activité 6.1 "Transports ferroviaires interurbains de voyageurs" (critère technique Euro VI non retenu pour l'interurbain dans l'activité 6.3 "Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs").

⁽²⁾ Hors actifs financiers opérationnels issus de l'application de l'interprétation IFRIC 12 "Accords de concession de services".

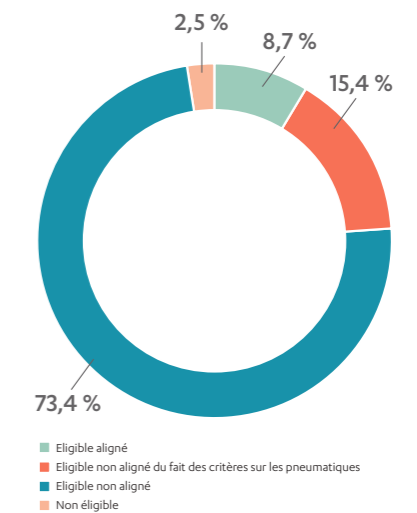
Après déduction des subventions d'investissement.

Y compris les CapEx provenant de regroupements d'entreprises de l'exercice.

Chiffre d'affaires 2023 (hors First Transit)



CapEx, matériel de transport 2023 (hors First Transit)



2. Grands principes de la Taxonomie

La Taxonomie est un système de classification permettant de déterminer les modalités selon lesquelles certaines activités économiques peuvent être considérées comme durables.

Pour être considérée comme durable ou alignée, une activité doit remplir les trois conditions cumulatives suivantes :

- contribuer de façon substantielle à l'un des six objectifs environnementaux listés ci-dessous en satisfaisant à des critères techniques spécifiques ;
- ne pas porter atteinte aux cinq autres objectifs selon le principe dit « *Do No Significant Harm* » ;
- respecter des garanties minimales sur les droits humains, la lutte contre la corruption, la conformité au droit de la concurrence et aux règles fiscales.

6 objectifs environnementaux

1. Atténuation du changement climatique
2. Adaptation au changement climatique
3. Utilisation durable et protection des ressources hydrologiques et marines
4. Transition vers une économie circulaire
5. Prévention et réduction de la pollution
6. Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

4 critères cumulatifs à respecter pour être durable

1. Être éligible
Activité couverte par la taxonomie
2. Contribution substantielle à l'un des 6 objectifs environnementaux
Respect des critères techniques
3. Absence d'effets collatéraux sur les cinq autres objectifs environnementaux
Respect des critères *Do No Significant Harm (DNSH)*
4. Respect de garanties minimales
Droits humains, corruption, fiscalité et concurrence loyale

3. Eligibilité des activités à l'objectif d'atténuation du changement climatique

Une activité est considérée comme éligible à la Taxonomie si elle est incluse dans la liste des activités décrites dans les actes délégués au règlement Taxonomie, correspondant aux activités identifiées comme susceptibles d'apporter une contribution substantielle à au moins l'un des six objectifs environnementaux (voir note 2).

En 2023, les principales activités éligibles à l'objectif d'atténuation du changement climatique sont les suivantes :

- CCM 6.1 « Transports ferroviaires interurbains de voyageurs » ;
- CCM 6.3 « Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs » ;
- CCM 6.5 « Transports par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers » ;
- CCM 6.7. « Transports fluviaux de passagers » ;
- CCM 6.14 « Infrastructures de transport ferroviaire » ;
- CCM 6.15 « Infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics à faible intensité de carbone » ;
- CCM 6.20 « Activités d'assistance en escale pour le transport aérien ».

Chiffre d'affaires

99,2% du chiffre d'affaires de l'exercice 2023 (hors First Transit) est éligible à l'objectif d'atténuation du changement climatique. Sont exclues des activités éligibles principalement les activités de *holding*.

Cette très forte éligibilité reflète l'importance de la contribution des activités du Groupe à l'amélioration de l'empreinte carbone globale du secteur des transports, qui est un pilier fondamental de sa trajectoire RSE (voir chapitre « Transdev, acteur d'une mobilité durable »).

CapEx (matériel de transport)

La quasi-totalité des CapEx liés au matériel de transport est éligible à l'objectif d'atténuation du changement climatique.

4. Alignement des activités à l'objectif d'atténuation du changement climatique

Critères techniques

Les termes « zéro émission » et « émission nulle » sont utilisés pour désigner les véhicules dont les émissions de dioxyde de carbone à l'échappement sont nulles. Les modalités de fabrication, de distribution et de production de l'énergie utilisée ne sont pas prises en compte dans l'analyse.

En ce qui concerne l'activité 6.1 « Transports ferroviaires interurbains de voyageurs », pour déterminer les activités alignées à la Taxonomie, ont été retenus les véhicules électriques et les véhicules bimodaux, c'est-à-dire les véhicules qui ont des émissions directes de CO₂ à l'échappement nulles lorsqu'ils sont utilisés sur une voie équipée de l'infrastructure nécessaire et qui utilisent un moteur conventionnel lorsqu'une telle infrastructure n'est pas disponible.

Pour les activités 6.3 « Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs » et 6.5 « Transports par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers », le Groupe a pris en compte uniquement les véhicules zéro émission au sens de la Taxonomie dans la détermination de ses activités alignées. Pour l'activité 6.3 en particulier, le Groupe n'a pas retenu la possibilité de considérer comme durables les véhicules Euro VI utilisés dans l'activité interurbaine jusqu'en 2025.

Les critères techniques d'alignement retenus dans la Taxonomie reflètent l'objectif de l'Union européenne de neutralité carbone d'ici 2050. Ils ne valorisent pas certains leviers importants déjà mobilisés par le Groupe pour atteindre sa trajectoire carbone ; par exemple, l'activité 6.3 « Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs », qui représente environ 78,0% du chiffre d'affaires total de Transdev en 2023, ne permet pas de retenir les véhicules hybrides et ceux utilisant des biocarburants ou du biogaz comme alignés à la Taxonomie, alors qu'ils constituent une flotte à faible émission nette.

Ne pas causer de préjudice important aux cinq autres objectifs environnementaux - Critères DNSH (Do No Significant Harm)

Adaptation au changement climatique

A cours de l'exercice 2023, le Groupe a commencé à élaborer un plan d'adaptation au changement climatique, en réalisant un travail de cartographie et d'évaluation des risques climatiques. Des solutions pour anticiper ces risques ont été proposées (voir chapitre « Transdev, acteur d'une mobilité durable »).

Ce plan d'adaptation, qui remplit ce critère DNSH, devra être enrichi au fil des prochaines années.

Prévention et réduction de la pollution

En ce qui concerne les activités 6.3 « Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs » et 6.5 « Transports par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers », le critère DNSH porte sur la conformité des pneumatiques aux exigences en matière de bruit de roulement externe dans la classe d'efficacité énergétique la plus élevée et au coefficient de résistance au roulement dans les

deux classes d'efficacité énergétique les plus élevées. Cette conformité a été analysée à partir de la base de données *European Product Registry for Energy Labelling* (EPREL), en se basant sur les classes de pneumatiques les plus élevées disponibles sur le marché. Toutefois, dans certaines géographies, principalement en Amérique du Nord, l'étiquetage des pneumatiques ne correspond pas à celui retenu en Europe ; dans ce cas, le Groupe a considéré que le critère DNSH « Prévention et réduction de la pollution » était par défaut rempli.

Certains parcs de véhicules électriques n'ont pas pu être considérés comme alignés, du fait du non-respect des critères européens sur les pneumatiques. Pour l'exercice 2023, hors First Transit, cela concerne environ 4,1% du chiffre d'affaires et 15,4% des CapEx (matériel de transport).

Transition vers une économie circulaire

Les critères DNSH « Transition vers une économie circulaire » pour les activités 6.1 « Transports ferroviaires interurbains de passagers », 6.3 « Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs » et 6.5 « Transports par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers », portent essentiellement sur la mise en œuvre de mesures de gestion de déchets, tant dans la phase d'utilisation du matériel roulant (maintenance) qu'en fin de vie.

Les dispositifs de gestion des déchets, qui sont détaillés dans le chapitre « Transdev, acteur d'une mobilité durable », permettent de satisfaire ce critère DNSH ; ils devront être renforcés.

Garanties minimales

L'évaluation a couvert quatre dimensions : (i) droits humains, (ii) corruption, (iii) fiscalité et (iv) concurrence loyale. Elle s'est appuyée sur :

- les politiques appliquées par le Groupe ;
- l'absence d'impact ou d'évènement négatif grave concernant l'une des quatre dimensions (notamment l'absence de violations ou de condamnations graves).

Transdev a mis en place un système de management de la Conformité, qui vise à s'assurer du respect de la réglementation et des règles internes ; il intègre directement un code de conduite et des mesures anticorruption, qui sont détaillées dans des procédures spécifiques. Ce dispositif est complété par des politiques portant sur les droits humains, la fiscalité et la concurrence loyale.

Sur les quatre dimensions citées ci-dessus,

- les politiques appliquées par le Groupe sont détaillées dans le chapitre « La démarche éthique et conformité de Transdev » et dans le Plan de vigilance ;
- en 2023, Transdev n'a pas fait l'objet de condamnation de nature à remettre en cause le respect du critère « garanties minimales ».

5. Résultats d'éligibilité et alignement des activités du Groupe

Chiffre d'affaires

	Chiffre d'affaires 2023 (hors First Transit)	
	Part du chiffre d'affaires éligible par objectif	Part du chiffre d'affaires aligné par objectif
Objectifs	99,2%	10,9%
CCM	99,2%	10,9%
CCA	-	-
WTR ⁽¹⁾		
PPC ⁽¹⁾		
CE ⁽¹⁾		
BIO ⁽¹⁾		

⁽¹⁾ Ces quatre objectifs environnementaux seront approfondis en 2024.

Au titre de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires aligné à la Taxonomie est de l'ordre de 887,1 millions d'euros, soit 10,9% du chiffre d'affaires total (hors First Transit) (11,0% du chiffre d'affaires éligible).

ANNEXE TAXONOMIE

Sur l'exercice 2023, cet alignement se décompose de la manière suivante par activité taxonomique :

Activités économiques	Code	Chiffre d'affaires 2023	Critères de contribution substantielle				Critères d'absence de préjudice important						Garanties minimales	Activité habilitante	Activité transitoire
			Part du chiffre d'affaires (3)	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Pollution	Economie circulaire	Biodiversité				
			En millions d'euros	%	%	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N			
A. ACTIVITES ELIGIBLES A LA TAXONOMIE															
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)															
Transports ferroviaires interurbains de voyageurs	CCM 6.1	524,3	6,4%	100%	0%	-	O	O	O	O	O	O	O		T
Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs ⁽¹⁾	CCM 6.3	283,2	3,5%	100%	0%	-	O	O	O	O	O	O	O		T
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	CCM 6.5	78,5	1,0%	100%	0%	-	O	O	O	O	O	O	O		
Activités d'assistance en escale pour le transport aérien	CCM 6.20	1,1	0,0%	100%	0%	-	O	O	O	O	O	O	O		
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		887,1	10,9%												
<i>dont habilitante</i>															
<i>dont transitoire</i>		807,6	9,9%	100%											T
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)															
Transports ferroviaires interurbains de voyageurs	CCM 6.1	571,3	7,0%												
Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs	CCM 6.3	5 546,1	68,0%												
Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs ⁽²⁾	CCM 6.3	313,6	3,8%	100%	0%	-	O	O	N	O	O	O	O		
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	CCM 6.5	365,0	4,5%												
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers ⁽²⁾	CCM 6.5	23,7	0,3%	100%	0%	-	O	O	N	O	O	O	O		
Transports routiers de fret	CCM 6.6	7,0	0,1%												
Transports fluviaux de passagers	CCM 6.7	189,8	2,3%												
Infrastructures de transport ferroviaire	CCM 6.14	68,4	0,8%												
Infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics à faible intensité de carbone	CCM 6.15	11,5	0,1%												
Activités d'assistance en escale pour le transport aérien	CCM 6.20	104,2	1,3%												
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		7 200,6	88,3%												
Total (A.1 + A.2)		8 087,7	99,2%												
B. ACTIVITES NON ELIGIBLES A LA TAXONOMIE															
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		65,5	0,8%												
Total (A + B)		8 153,2	100,0%												
First Transit (acquisition 2023)		1 176,4													
TOTAL TRANSDEV		9 329,6													

⁽¹⁾ Activité exploitant des véhicules électriques ou à hydrogène (critère technique Euro VI non retenu pour l'interurbain dans l'activité 6.3 "Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs").

⁽²⁾ Chiffre d'affaires relatif à des véhicules électriques ou à hydrogène non aligné, du fait des critères sur les pneumatiques (DNSH pollution).

⁽³⁾ L'allocation du chiffre d'affaires par activité n'inclut pas First Transit, contrairement à celle présentée dans le modèle d'affaires.

Cet alignement est majoritairement porté par l'activité 6.1 « Transports ferroviaires interurbains de passagers », qui correspond au transport ferroviaire électrique et bi-mode, principalement en Allemagne et en Nouvelle-Zélande.

Sur l'activité 6.3 « Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs », le chiffre d'affaires aligné est réalisé par les entités du Groupe exploitant :

- des tramways ;
- et un parc de véhicules à émission nulle au sens de la Taxonomie (bus principalement), équipés de pneumatiques conformes aux exigences en matière de bruit de roulement externe et de coefficient de résistance au roulement (efficacité énergétique).

Le chiffre d'affaires associé aux véhicules zéro émission au sens de la Taxonomie n'ayant pas pu être considéré comme aligné, du fait du non-respect des critères d'efficacité des pneumatiques, représente environ 4,1% du chiffre d'affaires du Groupe (hors First Transit) de l'exercice 2023.

CapEx (matériel de transport)

CapEx 2023, matériel de transport (hors First Transit)		
	Part des CapEx éligibles par objectif	Part des CapEx alignés par objectif
Objectifs	97,5%	8,7%
CCM	97,5%	8,7%
CCA	-	-
WTR ⁽¹⁾		
PPC ⁽¹⁾		
CE ⁽¹⁾		
BIO ⁽¹⁾		

⁽¹⁾ Ces quatre objectifs environnementaux seront approfondis en 2024.

En ce qui concerne le matériel de transport, les CapEx alignés à la Taxonomie représentent 28,6 millions d'euros en 2023, soit 8,7 % des CapEx totaux de matériel de transport (hors First Transit) et 8,9% des CapEx éligibles.

Sur l'exercice 2023, cet alignement se décompose de la manière suivante par activité taxonomique :

Activités économiques	Code	CapEx 2023	Part des CapEx	Critères de contribution substantielle				Critères d'absence de préjudice important							
				Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Pollution	Economie circulaire	Biodiversité	Garanties minimales	Activité habilitante	Activité transitoire	
				%	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	H	T	
A. ACTIVITES ELIGIBLES A LA TAXONOMIE															
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)															
Transports ferroviaires interurbains de voyageurs	CCM 6.1	7,4	2,3%	100%	-	O	O	O	O	O	O	O	O		T
Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs ⁽¹⁾	CCM 6.3	21,2	6,5%	100%	-	O	O	O	O	O	O	O	O		T
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		28,6	8,7%												
<i>dont habilitante</i>															
<i>dont transitoire</i>		28,6	8,7%	100%											T
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)															
Transports ferroviaires interurbains de voyageurs	CCM 6.1	62,0	18,9%												
Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs	CCM 6.3	164,2	50,0%												
Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs ⁽²⁾	CCM 6.3	41,9	12,7%	100,00%	-	O	N	O	O	O	O	O	O		
Transports par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	CCM 6.5	9,8	3,0%												
Transports par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers ⁽²⁾	CCM 6.5	8,9	2,7%	100,00%	-	O	O	N	O	O	O	O	O		
Transports fluviaux de passagers	CCM 6.7	3,9	1,2%												
Activités d'assistance en escale pour le transport aérien	CCM 6.20	1,1	0,3%												
CapEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		291,7	88,8%												
Total (A.1 + A.2)		320,3	97,5%												
B. ACTIVITES NON ELIGIBLES A LA TAXONOMIE															
CapEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)		8,3	2,5%												
Total (A + B)		328,6	100,0%												
First Transit (acquisition en 2023)		92,4													
TOTAL TRANSDEV		421,0													

⁽¹⁾ Hors CapEx Euro VI.

⁽²⁾ Véhicules électriques ou à hydrogène non alignés, du fait des critères sur les pneumatiques (DNSH pollution).

ANNEXE TAXONOMIE

En 2023, les CapEx (matériel de transport) alignés à la Taxonomie correspondent principalement à des locations et à des acquisitions de véhicules zéro émission au sens de la Taxonomie, équipés de pneumatiques conformes aux exigences en matière de bruit de roulement externe et de coefficient de résistance au roulement.

Dans certaines géographies, les CapEx liés aux véhicules zéro émission au sens de la Taxonomie n'ont pas pu être considérés comme alignés, du fait du non-respect des critères d'efficacité des pneumatiques ; ils représentent environ 15,4% des CapEx du Groupe en 2023 (matériel de transport, hors First Transit).

6. Perspectives

En 2023, Transdev a entrepris, de manière volontaire, un premier exercice sur l'alignement à la Taxonomie. Compte tenu du caractère évolutif du cadre réglementaire de l'Union européenne, du niveau de complexité de la législation et de la marge d'interprétation possible, le Groupe s'attend à ce que ce *reporting* s'affine au fil des prochaines années, notamment avec :

- l'analyse des CapEx relatifs aux dépôts et ateliers,
- le renforcement du plan d'adaptation au changement climatique et du recensement des CapEx d'adaptation,
- l'enrichissement des procédures de gestion de déchets,
- l'analyse, lors du renouvellement de certains marchés, de l'intégration des exigences de la Taxonomie en matière de pneumatiques,
- la prise en compte des actes délégués relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux publiés le 13 juin 2023.

7. Méthodologie de calcul

Une attention particulière a été portée sur le risque de double comptage.

Indicateurs

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total utilisé correspond au chiffre d'affaires du Groupe tel qu'établi dans les états financiers consolidés (voir compte de résultat publié dans la note I des états financiers consolidés), c'est-à-dire après neutralisation des transactions internes et après prise en compte de la sous-traitance externe.

Pour certaines entités, afin de déterminer la part de chiffre d'affaires contribuant substantiellement à l'alignement Taxonomie, le Groupe a appliqué le pourcentage de kilomètres parcourus avec un véhicule zéro émission au sens de la Taxonomie (pour les activités 6.1 « Transports ferroviaires interurbains de voyageurs », 6.3 « Transports urbains et suburbains, transports routiers de voyageurs » et 6.5 « Transports par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers ») et en bi-mode (uniquement pour l'activité 6.1) sur les kilomètres totaux.

CapEx (matériel de transport)

Les dépenses d'investissement en matériel de transport (CapEx) sont constituées des ajouts aux immobilisations corporelles et droits d'utilisation au cours de l'exercice, avant toute dépréciation, amortissement, réévaluation (voir notes VI.5.2 et VI.5.3 des états financiers consolidés). Elles comprennent également les investissements provenant de regroupements d'entreprises durant l'exercice (goodwill acquis exclu).

Les CapEx sont nets des subventions d'investissement, qui sont enregistrées en déduction de la valeur brute des actifs au titre desquelles elles ont été reçues. Ils n'intègrent pas les actifs financiers opérationnels issus de l'application de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » (voir note VI.5.4 des états financiers consolidés).

Pour l'exercice 2023, Transdev a concentré son analyse sur le matériel de transport. Les autres CapEx, notamment les dépôts et les ateliers de maintenance sont en cours d'analyse.

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31/12/2023

Aux actionnaires

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société Transdev Group SA, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1895 (accréditation dont la liste des sites et la portée sont disponibles sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31/12/2023, présentées dans le rapport de gestion de Transdev Group SA (ci-après la « Société » ou l'« Entité »), en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la Société

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques, constatées ou extrapolées.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Le présent rapport est établi conformément au programme de vérification RSE_SQ_Programme de vérification_DPEF.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre novembre 2023 et février 2024 sur une durée totale d'intervention de 4 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générale, administration et finances, gestion des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (mauvaise planification des compétences, mise en cause RSE d'un fournisseur, non-respect des droits humains, atteinte aux données personnelles, lutte contre la corruption), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'Entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'Entité consolidante et dans une sélection d'entités⁽¹⁾ ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 le cas échéant : avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices⁽²⁾ et couvrent entre 36% et 66% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,
Mazars SAS

Paris La Défense, le 2 mars 2024

Eddy Bertelli
Associé

Edwige REY
Associée Sustainability

⁽¹⁾⁽²⁾ Transdev Bayerische Regiobahn GmbH et données consolidées au niveau Allemagne
Données consolidées au niveau France

Annexe 1 : Informations revues en tests de détail

Informations qualitatives (actions et résultats) relatives aux principaux risques :

- Politique achats responsables
- Politique protection des données personnelles
- Politique éthique et compliance
- Politique engagement

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance

Indicateurs sociaux :

- Taux d'absentéisme
- Part des salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année
- Taux de rotation du personnel
- Pourcentage de femmes parmi les Top Executives
- Taux d'employés ayant eu un entretien annuel (périmètre Top Executives et Top managers du Groupe)

Indicateurs sécurité :

- Taux de fréquence des accidents du travail
- Taux de gravité des accidents du travail
- Taux d'accidents majeurs

Indicateurs sûreté :

- Taux de fréquence des accidents du travail dus à une agression
- Taux de gravité des accidents du travail dus à une agression
- Taux des agressions physiques envers les passagers

Indicateurs environnementaux :

- Taux d'entités ayant eu une pollution accidentelle au cours de l'exercice
- Taux de flotte alternative
- Emission de polluants / 100km parcourus
- Emissions de GES / 100 km parcourus (hors activités maritimes)

Indicateur achats :

- Pourcentage de contrats-cadres > 1 million d'euros intégrant la Charte fournisseurs

Indicateur corruption :

- Pourcentage de managers formés à la lutte contre la corruption tous les 3 ans glissants (périmètre Top Executives et Top Managers du groupe)

Indicateur droits fondamentaux :

- Pourcentage de projets approuvés en Comité d'Engagement groupe pour lesquels les risques droits Humains ont été évalués et réduits à un niveau acceptable

Indicateur protection des données personnelles :

- Part de pays couverts par un référent protection des données personnelles par rapport au nombre total de pays inclus dans le périmètre consolidé



Le plan de vigilance

Le plan de vigilance

Appliquer le devoir de vigilance du Groupe

Conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, le Groupe Transdev a établi et met en oeuvre un plan comportant les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de ses activités et de celles des sociétés qu'elle contrôle au sens du II de l'article L. 233-16 du Code de commerce, directement ou indirectement, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation.

Ce plan comporte :

1. Un processus d'identification, analyse et hiérarchisation des risques
2. Des procédures d'évaluation établies, au regard de la cartographie des risques
 - 2.1 Evaluation des filiales
 - 2.2 Evaluation des sous-traitants et fournisseurs
3. Des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves
 - 3.1 Un cadre de règles structurantes
 - 3.2 Une gouvernance responsable et responsabilisée
 - 3.3 Des actions concrètes de prévention et suivi
4. Un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques
5. Un dispositif de suivi des mesures mises en oeuvre et d'évaluation de leur efficacité
 - 5.1 Risques et conformité
 - 5.2 Performance extra-financière
6. Compte rendu de mise en oeuvre

Le présent document constitue une annexe au rapport de gestion du Groupe Transdev.

1. Un processus d'identification, analyse et hiérarchisation des risques

Les principaux risques du Groupe concernant le devoir de vigilance concernent :

- la lutte contre le changement climatique, la réduction des pollutions et la transition énergétique ;
- la santé, sécurité et sûreté des passagers, collaborateurs tiers (prévention des accidents graves de bus et de train, des accidents sur le lieu de travail, des incivilités et des violences dans les transports publics, des attaques terroristes et armées et des agressions de collaborateurs ou passagers) ;
- les achats responsables ;

- les droits fondamentaux (lutte contre les risques de violation des droits fondamentaux, dont le harcèlement et les discriminations) ;
- l'éthique des affaires (lutte contre toute forme de corruption, de trafic d'influence, de blanchiment ou de financement du terrorisme).

La méthodologie de cartographie utilisée est décrite dans le chapitre VIII de la déclaration de performance extra-financière et de plus amples détails sont fournis dans la section « Note méthodologique » du même document.

2. Des procédures d'évaluation établies au regard de la cartographie des risques

2.1 Évaluation des filiales

Les risques du plan de vigilance ont été évalués pour chaque pays, dans une approche « bottom-up ». La méthodologie construite et utilisée permet à chaque pays de déployer cette analyse dans ses filiales.

Les indicateurs de performance Groupe mentionnés dans la déclaration de performance extra-financière sont déployés dans les différentes entités, pour permettre à chaque entité de connaître sa performance et son évolution dans le temps et pour les besoins du reporting.

2.2 Évaluations des sous-traitants et fournisseurs

L'évaluation et ses résultats sont détaillés dans le chapitre « Transdev, partenaires des territoires » de la déclaration de performance extra-financière.

3. Des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves

3.1 Un cadre de règles structurantes

Transdev s'est doté de politiques, de procédures et d'un Code de conduite contraignants pour ses parties prenantes (collaborateurs, sous-traitants, fournisseurs, consultants, prestataires de services). Parmi les thématiques abordées par le devoir de vigilance et faisant l'objet desdites politiques et procédures :

- Politique Sécurité ;
- Politique Environnement Groupe ;
- Système de Management de l'Éthique et de la Compliance, intégrant le Code de conduite anticorruption ;
- Procédure Groupe Parrainage Mécénat Sponsoring ;
- Procédure nomination des mandataires sociaux ;
- Procédure intermédiaires commerciaux prestataires lobbyistes ;
- Politique Risques ;
- Procédure Gestion de crise, Procédure Alerte incidents ;
- Code éthique ;
- Procédure Achats et Charte fournisseurs ;
- Charte du Contrôle Interne.

Ces politiques, procédures et codes font l'objet d'une approbation du Comité Exécutif et d'une diffusion à l'ensemble des collaborateurs. Par ailleurs, elles font l'objet, lorsque c'est pertinent, d'une communication aux parties prenantes du Groupe auxquelles il est demandé de s'engager à les respecter. Elles sont régulièrement revues et adaptées selon le même processus d'approbation.

3.2 Une gouvernance responsable et responsabilisée

Le Groupe a mis en place une chaîne de délégations de pouvoirs et de signatures définissant et limitant les pouvoirs des bénéficiaires et leur rappelant l'obligation de respecter et de prendre des mesures raisonnables et nécessaires pour que leurs équipes soient familiarisées et respectent, dans tous leurs aspects, les lois et réglementations relatives à la prévention du terrorisme et du crime organisé, au blanchiment d'argent ainsi que les procédures, politiques et codes adoptés par la société et notamment :

- sécurité ;
- corruption, trafic d'influence et autres conflits d'intérêts ;
- blanchiment d'argent et financement du terrorisme ;
- droits fondamentaux ;
- pratiques anti-concurrentielles ;
- protection des données personnelles ;
- environnement.

Il dispose par ailleurs d'une procédure d'examen des projets de développements et d'opérations pour revue et décision par les Comités d'Engagement Pays, Groupe et un Comité d'Investissements, en charge d'examiner lesdits projets et opérations selon des critères définis par le Groupe et qui intègre les enjeux objets du présent plan de vigilance et des plans de mitigation ou d'actions en cas de risques spécifiquement identifiés. Ces comités sont présidés par le manager responsable du périmètre considéré.

Les Comités d'Engagement Groupe sont gérés par la Direction Risques, Conformité et Contrôle Interne.

3.3 Des actions concrètes de prévention et de suivi

Outre des réglementations internes et une gouvernance attentive, le Groupe a mis en place des actions de traitement des risques (Systèmes de management Sûreté, Sécurité, Environnement, Formation, Audits, Enquêtes) plus amplement détaillées dans les chapitres relatifs à l'environnement, la sécurité et la sûreté de la déclaration de performance extra-financière.

4. Un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques

Le Groupe dispose d'une procédure de gestion des alertes et des incidents permettant de faire remonter rapidement les informations sur les risques avérés significatifs et de s'assurer de leur traitement, que ce soit avec l'organisation courante ou avec un dispositif de gestion de crise.

Le système, piloté par la Direction Risques, Conformité et Contrôle Interne, fonctionne grâce à une astreinte, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Par ailleurs, plusieurs reportings fonctionnels permettent de faire remonter périodiquement les incidents par nature (santé & sécurité, sûreté, environnement, fraudes). Un croisement d'informations est réalisé périodiquement, entre la Direction Risques, Conformité et Contrôle Interne et les directions

LE PLAN DE VIGILANCE

fonctionnelles concernées, pour s'assurer de la cohérence des informations, du traitement et du suivi des incidents.

Enfin, une procédure d'alerte éthique est mise en œuvre dans les pays. Elle consiste, pour un collaborateur à signaler de bonne foi et de manière désintéressée une non-conformité grave ou mise en danger dont il a personnellement connaissance, en matière : comptable, financière, bancaire, de corruption, de trafic d'influence ou de blanchiment, de pratiques anticoncurrentielles, de discrimination, de harcèlement et plus généralement de respect des droits fondamentaux de santé et d'intégrité physique ou mentale de toute personne concernée par l'activité du Groupe, de protection de l'environnement et de la biodiversité. Ce processus, piloté par la Direction Risques, Conformité et Contrôle Interne, fonctionne dans le respect de la protection des droits des personnes concernées. L'existence du système d'alerte a fait l'objet d'une information interne. Le Groupe a par ailleurs mis en place une adresse mail dédiée « ethics@transdev.com » pour que chaque collaborateur puisse interroger la Direction Risques, Conformité et Contrôle Interne en cas de doute ou de besoin d'assistance.

5. Un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité

5.1 Risques et conformité

Semestriellement, le Comité Exécutif réuni en formation de Comité des Risques, fait le point sur la gestion des risques et de la conformité dans le Groupe, les réalisations, les actions en cours et leurs résultats et décide des actions complémentaires à mener. Les éléments nécessaires à cette revue sont préparés par la Direction Risques, Conformité et Contrôle Interne avec les pays, les directions fonctionnelles et les membres du Comité Exécutif.

Un travail préparatoire spécifique est mené sur les sujets liés à l'éthique et à la conformité. Semestriellement, les informations sur la mise en œuvre de ce dispositif font l'objet d'un reporting par les représentants des pays. Les contributions sont consolidées dans le rapport au Comité Éthique et Compliance. Les analyses et propositions de ce dernier sont soumises au Comité Exécutif, pour validation, avec le résultat des contrôles de second niveau réalisés. Le Comité d'Audit examine annuellement la revue des risques de la conformité et du contrôle interne, ainsi que les rapports de l'Audit interne, leurs recommandations et le suivi de leur mise en œuvre.

5.2 Performance extra-financière

Le rapport et ses conclusions sont examinés annuellement par le Comité d'Audit.

6. Compte rendu de mise en œuvre

Au cours de l'année 2023, le Groupe a entamé une revue globale de ses dispositifs éthique et conformité afin d'en faciliter la mise en œuvre effective et le pilotage. Il a, par ailleurs, revu les règles suivantes :

- Politique Achats;
- Politique Données Personnelles;
- Politique Concurrence loyale ;
- Politique fiscale;
- Procédure de nomination des administrateurs.

Ces avancées contribuent à l'amélioration de la maîtrise des risques et au renforcement de la mise en œuvre effective du plan, sur l'ensemble du périmètre d'activité.